

LA DÉFENSE DANS LES ANNÉES 70

Autres nouvelles et photos en page 8



OTTAWA (P.C.) — Voici les points saillants du Livre blanc sur la nouvelle politique de défense publié, mardi, par le gouvernement Trudeau :
Retrait des missiles BOMARC installés sur le territoire canadien.

Maintien des forces canadiennes en Europe.

Augmentation de un pour cent des dépenses de la Défense nationale en 1972-73.

Réduction des effectifs militaires au niveau de 83,000 hommes et non plus, comme annoncé en 1969, à celui de 82,000.

Concours accru de la Défense nationale au pouvoir civil en vue de la paix intérieure.

Intensification du rôle de surveillance des forces armées pour protéger davantage la souveraineté et l'indépendance du Canada.

Maintien de la force de réserve à son niveau actuel, soit 21,500 hommes.

Expansion du bilinguisme et du biculturalisme au sein des forces armées.

Quel revirement de situation!

Diefenbaker

par Stewart MacLeod

OTTAWA (P.C.) — "Eh, bien, quel revirement la situation", s'est exclamé hier M. John Diefenbaker, en apprenant que le gouvernement envisageait la fermeture des bases de missiles BOMARC au Canada.

La crise des BOMARC en 1961-62 avait provoqué les premières dissensions au sein du gouvernement que dirigeait alors M. Diefenbaker, qui s'était prononcé contre l'armement des missiles d'ogives nucléaires.

"Toujours d'abord, les libéraux nous avaient condamnés pour avoir introduit les missiles. Ensuite, ils nous ont condamnés pour ne les avoir pas munis d'ogives nucléaires. Enfin, ils sont arrivés à la conclusion que nous avions raison."

Dans un communiqué remis à la presse, M. Caouette commentait aussi la nouvelle politique canadienne proposée dans le Livre blanc sur la Défense nationale rendue publique, mardi, par le ministre de la Défense nationale, M. Donald MacDonald.

Le leader créditiste a limité ses commentaires au seul chapitre traitant du système de Défense BOMARC démantelé.

Les deux camps se sont occupés eux-mêmes de les charger. Maintenant, ils les désarment. Quelle hypocrisie!"

A son avis, le premier ministre Trudeau "n'a pas cessé de fouler tous les principes que son parti avait fait siens sous le gouvernement de M. Pearson".

RETROSPECTIVE

M. Diefenbaker rappelle, qu'en son temps, les États-Unis avaient décidé d'installer 26 bases de BOMARC, dont deux au Canada.

En définitive, ils ont préféré s'en tenir au chiffre de 14 à 16 bases. "Pour moi, aussi bien que pour eux, il était parfaitement clair que les risques d'un bombardement aérien avaient été écartés. J'avais consulté tous ceux qu'il était possible de le faire, avant de décider de ne pas armer les missiles installés au Canada. Si le Canada avait accepté ces charges nucléaires, à un moment où nous nous efforçons de limiter l'armement nucléaire, l'autre pays en aurait également voulu."

"Ah, les libéraux nous avaient condamnés. Et cela avait incité les Américains à tenter de renverser le gouvernement que j'avais l'honneur de diriger."

"Nous voyons maintenant toute l'hypocrisie de la politique du parti libéral d'aujourd'hui. Sans doute, le pêcheur peut-il se repentir sur son lit de mort. Mais pas les gouvernements."

Le ministre MacDonald a précisé, au cours d'une conférence de presse, que le démantèlement des deux escadrons de missiles BOMARC allait faire épargner au gouvernement fédéral des dépenses d'entretien de 85 millions.

de dix ans, des fonds publics pour l'achat et l'entretien de ces missiles "qui, de l'aveu même du ministre de la Défense, sont vulnérables et complètement inutiles en cas d'attaque nucléaire menée au moyen de missiles intercontinentaux".

Selon M. Caouette, "le gouvernement MacDonald aura des comptes à rendre au peuple canadien au sujet du gaspillage colossal de l'argent des contribuables provoqué par la cause de ces missiles".

Le ministre MacDonald a précisé, au cours d'une conférence de presse, que le démantèlement des deux escadrons de missiles BOMARC allait faire épargner au gouvernement fédéral des dépenses d'entretien de 85 millions.

Le chef du PCS a accusé les administrations fédérales d'avoir gaspillé, depuis près

de dix ans, des fonds publics pour l'achat et l'entretien de ces missiles "qui, de l'aveu même du ministre de la Défense, sont vulnérables et complètement inutiles en cas d'attaque nucléaire menée au moyen de missiles intercontinentaux".

Selon M. Caouette, "le gouvernement MacDonald aura des comptes à rendre au peuple canadien au sujet du gaspillage colossal de l'argent des contribuables provoqué par la cause de ces missiles".

Le chef du PCS a accusé les administrations fédérales d'avoir gaspillé, depuis près

Le Québec ne cédera pas sur les grands objectifs du projet 65

— Castonguay

QUEBEC (P.C.) — Le gouvernement québécois ne cédera pas sur les grands objectifs du projet d'intégration des services de santé et des services sociaux au Québec, mais certaines modalités de réalisation sont concevables dans la pratique.

M. Claude Castonguay, ministre des Affaires sociales, qui prenait la parole au moment où une commission parlementaire commençait une série d'audiences publiques sur le projet 65, a déclaré mardi qu'il existe beaucoup trop de lacunes dans les services de santé du Québec pour que le

gouvernement puisse se dispenser d'intervenir. Selon lui, certaines gens se font des peurs exagérées au sujet des dangers d'une intervention de l'Etat.

A ce sujet, il a reproché à au moins l'un des témoins entendus mardi devant la commission, l'abbé Pierre Hurlé, directeur du Service d'adoption et de protection de l'enfance de Montréal, de dresser un parallèle sombre et trop étroit entre le projet 65 et la réforme de l'éducation entreprise après le rapport Parent.

Le projet 65, dont la paternité revient à M. Castonguay,

propose la création de "centres locaux de services communautaires" et d'"offices régionaux des affaires sociales" pour, affirme le gouvernement, rapprocher le ministère des citoyens qu'il doit desservir.

Mais, M. l'abbé Hurlé, au cours d'une intervention étonnante, qui a retenu de façon générale l'attention des députés, a dit craindre que ces centres ne se transforment en organismes d'inefficacité qui ne pourront manquer de nuire aux membres.

Des disciples de toutes croyances, et même des non-croyants, feront partie du conseil d'administration des

ORAS dont le gouvernement nommera les 20 membres, en puisant dans le réservoir local.

L'abbé Hurlé a reproché au gouvernement d'ignorer complètement, dans son projet de loi, tout un passé de traditions religieuses au Québec, "de faire comme si ces valeurs n'existaient pas".

FUSION TROP GRANDE

Le gouvernement va trop loin en tentant de fusionner dans un même tout les servi-

ces de santé et les services sociaux, a déclaré Mgr Raymond Lavoie, de Québec, également fort critique du projet de loi. Il y a, avant tout, selon le curé de la paroisse dévouée de St-Roch, à laisser ces deux domaines séparés, puis-que l'Etat ne peut régler tous les aspects de la vie des citoyens.

Par contre, M. Paul de Boies, président du comité des associations sociales du Québec, a donné son appui au projet de M. Castonguay, en réclamant toutefois qu'un mécanisme de coopération soit établi entre les comités de citoyens et les futurs centres communautaires mis sur pied par l'Etat.

M. Marcel Godin, de Haute-Rive, a instruit les députés de certaines lacunes constatées au niveau des services de probation.

Enfin, dans un mémoire s'éloignant quelque peu du sujet, Me Claire L'Héroux-Dubé a demandé la reconnaissance professionnelle des podiatres du Québec.

INSPIRATION LAÏCISTE FRANÇAISE

C'est à l'ancienne philosophie laïque française, qui fit fureur sous la 11e République, au début du siècle, et même sous une partie de la IVe, que se rattache l'inspiration de ce projet de loi, estime l'abbé Hurlé.

"Nulle part, il n'apparaît qu'on reconnaît un rôle aux diverses Eglises, soit au niveau des différents conseils d'administration, soit au niveau de la clientèle, a déclaré le prêtre, qui a dit exprimer ses "vues personnelles", mais avec l'appui et le nom d'un très fort groupe de croyants.

"Est-ce à dire, a-t-il poursuivi, que, demain, les institutions qui se voudraient identifiées par des valeurs de foi religieuse, au niveau même de leur structure, ne seraient-elles que 'privées' au sens de l'article 1-C ou 1-D de la loi?"

Selon lui, les chances de survie sont assez minces en ce domaine, sauf pour les communautés juives, qui disposent de très fortes ressources financières.

NEGLIGENCE

"Egalement, a-t-il dit, l'expérience des CEGEP a enseigné que la présence de catholiques, juifs, protestants et agnostiques, au sein des conseils d'administration, ne fera pas que les décisions se prennent plus rapidement.

M. Castonguay a déclaré, pour sa part, que le gouvernement ne pouvait se permettre de tolérer le statu quo, à cause de la législation qu'on manifeste les institutions privées vis-à-vis de problèmes comme la drogue, l'alcoolisme et les maladies mentales, zones défavorisées" par le passé.

La prochaine réunion de la commission, annoncée à 18 h, aura lieu le 16 septembre. Le projet 65 subira vraisemblablement la seconde lecture à la seconde partie de la session de l'Assemblée nationale, débutant le 26 octobre.

L'image de l'information au Québec sera dévoilée

Par PAUL LONGPRE

QUEBEC (P.C.) — La commission parlementaire spéciale de la liberté de la presse approuvée mardi un vaste projet de recherche qui lui permettra, d'ici quatre ou cinq mois, de disposer "d'une somme de données traçant pour la première fois une image de l'information au Québec".

Ce travail sera effectué par la Société de recherche en communication SORECOM, au coût de \$38,050, si les membres de la commission parlementaire ne posent pas d'objections, après avoir pris connaissance de la liste des actionnaires de cette société et de leur curriculum vitae.

"Sauf on jamaïs, a lancé à ce sujet M. Guy Beon L-Trois-Rivières, s'il fallait que Power Corporation soit là-dessous".

SECRET PROFESSIONNEL

Siégeant pendant au plus une heure pour entériner certaines décisions administratives du comité-directeur chargé de faire le "travail de déblayage", les parlementaires ont par ailleurs accepté un contrat de \$6,400 soit donné au doyen de la Faculté de droit de Laval, M. Hubert Reid, pour une étude sur "le secret professionnel des journalistes et ses implications juridiques".

"Cette étude, a expliqué le directeur de la recherche de la commission, M. Pierre Beausoleil, devrait donner des indications précieuses quant à l'amélioration de la profession journalistique et à la normalisation des rapports entre la presse et le pouvoir judiciaire".

Certains membres de la commission, dont MM. Bacon et Guy Leduc L-Tailon, ont reproché d'autre part au comité directeur de leur proposer le projet SORECOM sans être même en mesure de donner des précisions sur les noms des propriétaires de cette entreprise.

On a donc convenu que les membres de la commission auront un délai de huit jours, à compter du moment où ils disposeront des renseignements nécessaires sur SORECOM, pour s'opposer au contrat en question.

ENQUETE

En somme, il s'agit d'une vaste enquête menée sur deux plans: analyse statistique des médias d'information et sondage populaire sur l'information elle-même.

L'analyse statistique portera sur trois points: structure des réseaux d'information; permettant d'évaluer le degré de concentration de la propriété des organes d'information; les zones de pénétration des journaux, postes de radios et de télévision; l'intensité de la couverture des informations dans ces différents zones.

Le sondage d'autre part se fera à partir des mêmes zones et visera à connaître l'opinion des citoyens sur l'accès qu'ils ont à l'information, l'utilisation qu'ils en font, de même que leur degré de satisfaction quant aux différents secteurs de l'information.

Le sondage d'autre part se fera à partir des mêmes zones et visera à connaître l'opinion des citoyens sur l'accès qu'ils ont à l'information, l'utilisation qu'ils en font, de même que leur degré de satisfaction quant aux différents secteurs de l'information.

SYNDICATS

Ce n'est qu'à l'automne que les témoins commenceront à se faire entendre: cette commission spéciale avait été créée, on s'en souvient, après le malaise général provoqué par la crise d'octobre dans les milieux journalistiques.

La commission n'a pas retenu pour le moment une suggestion de M. Louis-Philippe Lacroix L-Ile-de-la-Madeleine, bien connu pour ses démêlés avec la presse, voulant que soit étudié tout particulièrement "le rôle que jouent dans l'ombre les syndicats et certains chefs syndicaux, qui sont pires que la Mafia dans certains cas".

Son président, M. Jacques Veilleux L-Saint-Jean, a fait valoir que les syndicats professionnels et patrons auraient tout le loisir de témoigner eux-mêmes devant la commission. "Nous n'allons pas jouer une sorte de rôle d'inquisition au sein des entreprises d'information", a-t-il conclu.

On craint des désordres, un coup d'Etat

Van Thieu se présentera comme candidat unique

WASHINGTON — (A.F.P.) — L'entêtement du président Nguyen Van Thieu du Vietnam à vouloir rester seul en course pour l'élection présidentielle du 3 octobre prochain a jeté le gouvernement américain dans une impasse.

A Washington, comme à Saigon, on redoute le pire: de graves désordres, sinon un coup d'Etat. Les troupes américaines stationnées au Sud Vietnam ont été mises en état d'alerte devant "la menace de manifestations anti-américaines par des éléments dissidents", a expliqué hier à Washington, le porte-parole du département d'Etat, M. Robert McCloskey, qui a précisé que ces éléments n'étaient "pas exclusivement de tendance communiste".

L'état d'urgence actuellement en vigueur s'appelle "alerte grise". Au cas où la situation empirait, le général Crichton Abrams décréterait l'alerte "jaune". Au-delà, c'est l'alerte "rouge", a expliqué M. McCloskey.

A Washington, la crise politico-sud-vietnamienne a déjà, d'une certaine façon, précipité le gouvernement et les milieux politiques dans la phase intermédiaire de l'alerte "jaune", constatent les observateurs.

Aussitôt après avoir reçu M. Ellsworth Bunker pendant une heure mercredi matin, le président Thieu a confirmé en fait sa décision de se présenter seul aux élections et, agissant comme simple candidat, a rencontré ses agents électoraux pour leur donner les consignes techniques et politiques de la campagne qu'il entend mener dans le pays avant les élections présidentielles du 3 octobre.

Le président a quitté son cabinet au palais après avoir pris congé de l'ambassadeur américain pour se rendre à l'hôtel Majestic, où l'attendaient une centaine de ses agents électoraux et représentants groupés au sein du "Congrès national des représentants provinciaux de la liste Thieu-Huong".

Le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, a quitté Abidjan hier soir au terme d'un bref séjour en Côte-d'Ivoire.

Il se rendra en Haute-Volta, puis au Cameroun avant de regagner le Canada. Mgr Bernard Yago, ainsi que certains missionnaires canadiens servant en Côte-d'Ivoire.

Le président Nguyen Van Thieu est arrivé à l'hôtel Majestic, sur les bords de la rivière de Saigon, comme simple citoyen candidat. Il n'y avait pas de garde d'honneur devant l'hôtel ni de fanion à sa voiture.

Selon le programme obtenu, malgré les consignes de secret absolu, le président devait s'entretenir avec ses représentants provinciaux pendant une heure et demie. A midi, il va déjeuner avec M. Tran Van Huong, candidat à la vice-présidence, et son suppléant, le premier ministre Tran Thieu Khiem.

A partir de quatorze heures, les représentants provinciaux de la liste Thieu-Huong doivent discuter des deux points suivants: A) — responsabilité et organisation du travail des représentants. Questions techniques et déplacements. B) — orientation politique des activités électorales.

Cependant, dans l'entourage du président, où l'on annonçait que celui-ci avait décidé de faire campagne seul, en dépit des objections américaines, on soulignait que techniquement il y avait toujours deux candidats: le président Thieu et le vice-président Ky. Légèrement celui-ci ne peut plus retirer sa candidature après que celle-ci a été officialisée en deuxième affichage. On ajoutait que dans sa conférence de presse le vice-président avait déclaré qu'il "refusait de participer aux élections" mais non pas qu'il retirait sa candidature. Impossibilité légale.

A l'ambassade américaine où, dit-on, "il y a une ligne directe ouverte en permanence" entre l'ambassadeur Bunker et M. Henry Kissinger, il n'est pas douteux que M. Bunker tente encore de faire revenir le président Thieu sur la décision arrêtée mardi matin de se présenter en fait seul aux élections du 3 octobre. La décision du président Thieu de participer, aussitôt après avoir quitté M. Bunker, au "Congrès national des représentants provinciaux de la liste Thieu-Huong" pourrait signifier l'échec définitif des efforts américains mais le palais n'a pas encore fait savoir officiellement la décision prise.



Périodes ensolarées. Occasionnellement venteux et temps frais persistant. Maximum, environ 65°. Aperçu pour jeudi: généralement ensolaré.

— Détails en page 19 —

SOMMAIRE

Annonces classées	18
Décès et funérailles	19
Editorial	4
Finance	10-11
Femmine	6-7
Nouvelles canadiennes	8-12
Nouvelles internationales	9-20
Nouvelles provinciales	13
Nouvelles régionales	2-3
Offres et demandes	
d'emploi	19
Spectacles	17
sport	14-15-16
Television	8

Courrier de deuxième classe enregistré
N° — 0748

CAHIER DE 24 HEURES EXEMPLES
6 h — 6 h.m.
18 h — 6 p.m.
20 h — 8 p.m.
22 h — 10 p.m.



Au commencement, Dieu créa l'homme et le voyant si faible, il lui donna le chien.

GOLF
AUBERGE DE LA
Colline
UN MILLE DES 2 PONT
ROUTE 20, SOUTIE 192
TEL. : 832-2931

La pastorale rend service au milieu scolaire et réciproquement

(par Charles DeBLOIS)

"Organisée pour la transmission et même la création de connaissances, l'école est un milieu pédagogique où la Révélation peut se transmettre d'une façon idéale. Par le type de rassemblement qu'elle provoque autour de ses objectifs, l'école offre des occasions exceptionnelles de célébrer la présence et l'action du Seigneur. Elle est enfin un milieu où les relations interpersonnelles originales sont autant d'occasions possibles à l'engagement apostolique, tant pour l'étudiant que pour l'éducateur".

C'est en ces termes que l'abbé Jacques Barnard, à la fois directeur de la Pastorale et responsable de l'équipe dirigeante de la pastorale scolaire du diocèse de Québec, situe la complémentarité du rôle de l'Eglise et de l'école dans l'éducation de la foi. Dans le dernier numéro de la revue diocésaine *Pastorale-Québec*, daté du 26 août et portant presque exclusivement sur la pastorale en milieu scolaire, l'abbé Barnard fait le bilan de six années et pose quelques jalons de prospective sur la pastorale scolaire du diocèse.

AU NIVEAU SECONDAIRE

Après avoir noté la hausse constante des effectifs étudiants (45,000 en 1965-66 à 80,000 en 1970-71), l'auteur souligne que, par la force des choses, l'école secondaire a dû prendre ses distances par rapport au territoire de la Commission scolaire locale et de la paroisse. Pour rester présente à ces nouveaux milieux qui se créaient et s'y définissaient comme un service, la pastorale s'est peu à peu détachée de la paroisse, tout en s'efforçant de rester en relation avec elle. En chiffres, ce mouvement se traduit ainsi: les cinq aumôniers à plein temps dans les

écoles secondaires du diocèse en 1965-66 sont devenus 75 en 1970-71.

Toujours sur le plan du personnel, l'abbé Barnard souligne l'étroite collaboration qui existe entre les prêtres diocésains et les prêtres religieux. De plus, il faut noter depuis deux ou trois ans l'engagement d'animateurs laïcs et religieux en pastorale. Pour l'année qui commence, une dizaine de religieuses et six jeunes gens ont terminé le premier cycle des études universitaires en théologie, sont engagés à ce titre par les Commissions scolaires. "L'objectif que nous poursuivons, précise l'auteur, c'est que chaque grande école polyvalente ait bientôt son équipe diversifiée de pastoralement, prêtres, religieux et laïcs, à l'image et au service de la communauté chrétienne elle-même".

Quant aux relations entre pastorale et enseignement religieux, l'abbé Barnard avoue que ce serait mentir que de prétendre que le mariage soit parfait entre les deux dans toutes les écoles secondaires du diocèse. "Il se poursuit cependant, écrit-il, un gros effort d'intégration un peu partout, tant au plan du personnel qu'à celui des programmes... Les efforts d'intégration des programmes au niveau diocésain n'ont pas donné tous les résultats escomptés, mais la partie n'est pas abandonnée pour autant.

Après avoir décrit la tâche des dix directeurs régionaux de pastorale et souligné la collaboration des Commissions scolaires, le responsable de l'équipe dirigeante de la pastorale en milieu scolaire précise l'objectif de travail de tous ces divers collaborateurs: annoncer Jésus pour former dans le milieu sco-

laire de véritables communautés chrétiennes. "Divers moyens sont mis en œuvre avec plus ou moins de bonheur selon les personnes et les milieux, pour réaliser cet objectif global. Quant aux résultats, s'il nous revient d'en tenter l'évaluation, il reste difficile d'aller très loin, étant donné la mobilité du milieu d'une part et le fait qu'en éducation les résultats ne peuvent se mesurer qu'avec un recul de plusieurs années".

Ici l'abbé Barnard souligne le fait que la pastorale à l'élémentaire évolue encore dans le cadre paroissial. Toutefois, il croit que les prêtres de paroisse, parents, principaux d'école et catéchètes ont un pressant besoin de soutien et d'animation. A cette fin et à la lumière de l'enquête du Centre de Recherches en sociologie, on a entrepris tout comme au secondaire la formation d'équipes régionales. De plus, pour répondre aux besoins des prêtres de paroisse, plus de cent personnes ont travaillé à la rédaction d'un *Guide de pastorale à l'élémentaire* et une session d'étude de trois jours a été tenue à l'automne 70. Cent vingt curés et vicaires ont participé à cette rencontre de travail à laquelle des réunions similaires donneront suite en 71-72, mais dans chaque région cette fois.

Au niveau élémentaire

Toujours selon l'abbé Barnard, l'année qui commence sera capitale car la Loi 27 entreprend de regrouper pour septembre '72 en 24 Commissions scolaires les 186 qui existent actuellement. "En pastorale comme dans les autres domaines, ce sera un défi de plus à relever, commente-t-il. Il sera relevé grâce encore au clergé paroissial dont une forte proportion

a gardé un excellent contact avec l'école élémentaire ou s'est remis à la tâche, de plus en plus spécialisée, de pasteur de l'école. Si à cause de circonstances particulières, certains milieux sont moins bien favorisés, il n'est pas impossible que des expériences actuellement à l'étude puissent bientôt se réaliser et donner des fruits, en ce qui concerne l'échange de services entre prêtres de diverses paroisses. A tout événement, l'école élémentaire a besoin de ses pasteurs, il appartient à la communauté chrétienne de leur en fournir".

Au niveau collégial

Abordant la question de la présence pastorale dans les milieux collégiaux et plus précisément dans les collèges publics non-confessionnels qui sont une nouveauté chez nous, l'auteur fait l'attitude ouverte des administrateurs de ces établissements a permis la mise en marche d'un service de pastorale qui fonctionne bien, malgré toutes les difficultés inhérentes à ce milieu en perpétuelle création.

Dans les cinq grands collèges publics, le diocèse a engagé les énergies de sept prêtres auxquels se joignent tous ceux de l'enseignement privé, tant des collèges du diocèse que des communautés religieuses. Selon l'abbé Barnard, il s'y fait un travail considérable et il faut reconnaître le sens apostolique et l'adaptation constant dont font preuve les aumôniers de ces maisons.

Conclusion

En conclusion, le responsable de l'équipe dirigeante de la pas-

Communiqué de l'archevêché

Par décision de Son Eminence Mgr l'Archevêque, M. l'abbé Robert Asselin, a été nommé directeur de la Maison Pie-XII.

M. l'abbé Louis-Philippe Béchard, auparavant aumônier à la C.S.R. de Tilly, a été nommé curé à Saint-Louis-de-Gonzague (Dorchester).

Sur présentation de son supérieur, le Père Raymond Bernier, P.B., auparavant en mission, a été nommé aumônier des Frères Maristes à Cap-Rouge.

M. l'abbé Charles-Henri Bérubé, auparavant curé à l'Ancienne-Lorette, a été nommé curé à Saint-Bernard (Dorchester).

Sur présentation de son supérieur, le Père Gérard Bouchier, C.S.S.P., auparavant aumônier à la maison générale des Soeurs du Bon-Pasteur, a été nommé aumônier au Centre intercommunautaire des Soeurs Servantes du Saint-Coeur de Marie à Beaufort.

M. l'abbé Arsène Bourque, auparavant curé à Saint-Louis-de-Gonzague, a été nommé curé à Saint-Benoît-Labre (Beauce).

M. l'abbé Jean Brassard, auparavant au Centre de réadaptation de Québec, a été nommé directeur de l'Office des Vocations à Ottawa.

M. l'abbé Albert Chateaufort, auparavant curé à Saint-Ludger de Frontenac, a été nommé curé à Saint-Rodrigue.

M. l'abbé Claude Couture, auparavant recteur du Centre diocésain du Séminaire Saint-Augustin, a été nommé directeur diocésain de l'Office des Vocations.

M. l'abbé Marcel Déry jr., auparavant aux études, a été nommé directeur du Centre diocésain du Séminaire Saint-Augustin.

M. l'abbé Luciano Dorotea, auparavant vicaire à Saint-Paul-Apôtre, a été nommé vicaire à Saint-Thomas d'Aquin.

Sur présentation de son supérieur, le Père Edouard Fortier, M.S.C., auparavant économiste provincial des Missionnaires du Sacre-Coeur, a été nommé aumônier à la maison générale des Soeurs du Bon-Pasteur.

M. l'abbé Roland Godin, au-

paravant au Foyer de Saint-Gédéon de Beauce, a été nommé curé à Saint-Robert-Bellarmin (Beauce).

M. l'abbé Marc-André Goulet, auparavant missionnaire au Paraguay, a été nommé vicaire à Saint-Paul-Apôtre.

M. l'abbé Raymond Larochelle, auparavant aumônier général des Scouts du Canada, a été nommé curé à Giffard.

M. l'abbé Albert NOEL, du diocèse de Saint-Paul, Alberta, a été nommé vicaire à Saint-Malo.

M. l'abbé Alexandre RENAUD, auparavant directeur de l'Office des Vocations, a été nommé aumônier au Foyer de Charlesbourg.

M. l'abbé Raymond SHINK, auparavant vicaire à Notre-Dame-du-Chemin, a été nommé chargé de pastorale auprès des jeunes travailleurs.

M. l'abbé Victor VEILLEUX, auparavant curé à Saint-Robert-Bellarmin, a été nommé curé à Saint-Ludger de Frontenac.

6 subventions pour 141 nouveaux emplois au Québec

(Par P.B.) — Cinq entreprises québécoises, dont deux de la région immédiate de la Vieille Capitale, se partageront 6 octrois totalisant plus de \$200,000 et créant environ 141 emplois, a-t-on appris hier, sur un communiqué émis par le ministère de l'Expansion économique régionale dirigé par M. Jean Marchand, député fédéral de Langeltier.

D'une part, la compagnie Electro-Mécanik Inc. de Québec recevra une subvention de \$9,000 en vue de l'agrandisse-

ment de son usine de remontage de moteurs électriques.

Par ailleurs, Treco Limitée, firme de St-Romuald, s'est vu octroyer une somme de \$70,000 destinée à la construction d'une fabrique de meubles et d'articles de plastique à St-Jean-Christophe. On espère ainsi fournir un emploi à une trentaine d'ouvriers.

Cependant, une firme avoisinante de Grand-Mère, Roma Limitée, pourra jouir de \$76,000 pour construire une fabrique de pièces d'autoneiges et

de pièces de plastique moulé sous pression.

L'entreprise J-Yves Couture, de la Métropole, compte sur une subvention de \$29,000 pour agrandir son usine de conserves alimentaires pour consommation animale, alors que Millette et Fils, de Lawrenceville, bénéficiera de deux octrois totalisant \$22,000, en vue d'agrandir et moderniser son usine qui se spécialise dans la fabrication de tournage de bois et de boîtes pour le transport d'autoneiges.

BOULEVARD
HENRI-BOURASSA
CHARLESBOURG



BOULEVARD
BASTIEN
NEUFCHÂTEL

Venez profiter de nos
aubaines tous les jours
de la semaine

Nos bas prix réguliers
vous donneront l'assurance
d'un budget toujours équilibré.

NOS PRIX REGULIERS DE TOUS LES JOURS

CUISSES DE POULET fraîches lb. .59	BACON EMPIRE Produit de Swift Premium, lb. .49
CRETONS FRAIS des cuisines Roy, 12 onces .79	TETE FROMAGEE fraîche, des cuisines Roy, 11 onces .49
ROTI DE COTE bœuf de choix, semi-déossé, marque rouge ou bleue. lb. \$1.09	BIFTECK DE RONDE ou rôti de croupe, marque rouge ou bleue. lb. \$1.19
FESSE DE VEAU fraîche lb. \$1.19	ROTI DE LARD partie du filet ou sac. lb. .65
POULETS CONGELES jeunes et tendres, catégorie A, 2 à 4 lb. lb. .35	BOEUF HACHE maigre et frais lb. .59

SPECIAUX VEDETTES

ROTI DE PALETTE Coupe ordinaire, marque rouge ou bleue lb. .59	BIFTECK DE COTE Marque rouge ou bleue lb. \$1.29
JAMBON COTTAGE Du Brisson, de 2 à 4 lb. lb. .79	T-BONE, STEAK OU ROSSBIF Marque Rouge ou bleue lb. \$1.55

SPECIAUX VEDETTES

FEVES JAUNES longues et tendres, produit Québec, catégorie Canada no 1. lb. .15	POIRES BARTLETT tendres et juteuses, produit États- Unis, catégorie Canada no 1. lb. .23
ECHALOTES FRAICHES longues et fines, produit Québec, catégorie Canada no 1. 3 pour 1 lb. .19	PIMENT VERT gros et ferme, produit Québec, catégorie Canada no 1. Chacun .08

TOMATES

rouges,
nouvelle récolte,
produit Québec,
catégorie Canada
no 1,
livre
.15

NOS PETITS PRIX REGULIERS DE TOUS LES JOURS

LAITUE FRISEE produit Québec, catégorie Canada no 1. Chacune .10	POMMES DUCHESSE pour cuisson, produit Québec, Canada fantaisie. lb. .09
CELERI FRAIS produit Québec, catégorie Canada no 1. Le pied .25	PAMPLEMOUSSES frais, produit États-Unis, 5 pour 1 lb. .59

MARGARINE FLEISHMAN molle 1 livre .63	NOURRITURE A CHIENS Pep. saveur de bœuf, 15 onces .13	SOUPE poulet & nouilles Lipton, boîte 2 env. .26
EAU MINERALE Vichy Célestins, 32 onces .49	RINCE-BOUCHE Scope, 12 onces .99	PIZZA KRAFT au fromage, 30 onces .91
CAFE INSTANT Chase & Sanborn, 6 onces \$1.04	NETTOYEUR A VITRES Windex, 20 onces .43	PATE DE TOMATE Gottuso, 6 onces .21
Spaghetti Heinz, sauce tomate fromage, 8 onces .17	SAVON TOILETTE Palmolive, vert ou doré, Format rég. .15	CROUTE A TARTE Jiffy 18 onces .47
JUS DE POMME Ment Rouge, 48 onces .37	MARMELADE SHIRRIFF ORANGE SEVILLE, 12 onces .34	Jell-O 1, 2, 3 caramel, fraise, framboise, orange 4 1/2 onces .36
PECHES EN 1/2 Austral fancy, 28 onces .43	MELASSE GRANDMA 12 onces .15	CEREALES KELLOGG Sugar Frosted Flakes, 18 onces .57
PAIN DE VIANDE Klik, 12 onces .62	BETTES HABITANT marinées, 16 onces .33	PATATES FRITES Valley Farm, 2 livres .39
SAUCE POUR EGG-ROLLS VH Plum ou cerises, 8 onces .37	VINAIGRE HEINZ blanc, 40 onces .37	PAIN HOT DOG Dupré, paquet de 12 .43

6% à 15%
DE REDUCTION



TOUS
LES JOURS

SPECIAUX VEDETTES

ALIMENTS POUR BEBE GERBER strained, 4 1/4 onces, au choix .13	OEUF FRAIS cat. "A", gros et gros .49	PATATES CHIPS DULAC sac de 12 onces valeur de .79 .69	POIS VERTS IDEAL assortis de choix, 10 onces .12	BRIOCES DUPERE boîte de 12 .34
---	---	--	---	---



Les travaux progressent au pont Dorchester. On sait que le public n'a pu, depuis plusieurs mois, emprunter cette voie d'accès au "Vieux Québec", par-delà la St-Charles. Il est à espérer que les travaux seront complétés à l'automne, car plus d'un automobiliste est affecté par la lenteur de la circulation aux heures de pointe. Il ne fait pas de doute que l'ouverture de ce pont contribuera à améliorer le réseau routier en quelque sorte "déficient" de la capitale québécoise.



derrière les faits les institutions

par
Jean-Charles
Bonenfant

Les droits linguistiques dans la Charte de Victoria

Pour continuer l'analyse succincte de la Charte de Victoria que j'ai poursuivie dans cette chronique, je voudrais parler du titre II consacré aux droits linguistiques et qui compte dix articles.

Textes législatifs

Un premier article proclame que le français et l'anglais sont les langues officielles du Canada et les articles suivants décrètent comment cette égalité théorique doit se réaliser dans le concret. Elle se traduit d'abord par le fait que toute personne a le droit de participer en français ou en anglais aux débats du Parlement du Canada et des législatures des provinces suivantes : Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Manitoba, Ile-du-Prince-Edouard et Terre-Neuve. Les lois et les registres et journaux du Parlement du Canada sont publiés en français et en anglais et les deux textes ont autorité. Les lois de chacune des provinces sont imprimées et publiées en français et en anglais et, si le Gouvernement d'une province n'imprime et ne publie les lois de cette Province que dans l'une des deux langues, le Gouvernement fédéral les imprime et les publie dans l'autre. Cependant, ce n'est que dans le cas du Québec, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve que les deux textes ont autorité.

Ces dispositions élargissent considérablement celles de l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique qui ne permettait l'usage du français ou de l'anglais et qui n'établissait la dualité officielle de publication que dans le cas du Parlement fédéral et de la Législature du Québec. Elles peuvent être

de nature à déplaire à ceux qui veulent que seul le français soit officiel dans le Québec. Elles permettent d'imaginer la situation bizarre d'un Québec ne publiant pas de texte anglais de ses lois et du gouvernement fédéral le faisant à sa place avec un caractère officiel. Il est vrai toutefois que l'article 19 de la Charte a eu la prudence de décréter que rien de ce qui existait auparavant quant à l'usage du français ou de l'anglais n'était diminué.

Devant les tribunaux

Comme le décrète déjà l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, devant la Cour suprême et devant les autres cours établies par le parlement fédéral, et devant toute Cour du Québec, la Charte prévoit qu'on peut utiliser le français. Au Québec, on ajoute le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve. Devant ces tribunaux, on peut exiger que le jugement soit rédigé en anglais ou en français. Rappelons que déjà dans le cas de la Cour suprême et de la Cour fédérale, les jugements sont publiés dans les deux langues depuis 1970 en vertu de la Loi des langues officielles de 1969.

Après de l'administration

C'est souvent au niveau des organismes administratifs que se posent les problèmes de langue. Aussi comprend-on que l'article 15 répète d'abord ce qu'a décrété la Loi des langues officielles, savoir que "tout particulier a le droit de choisir l'une ou l'autre des langues officielles comme langue de communication lorsqu'il traite avec le siège principal

ou central des ministères ou organismes du Gouvernement du Canada." La même règle s'appliquerait dans le cas des gouvernements du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de l'Ile-du-Prince-Edouard et de Terre-Neuve. Enfin, à l'article 17, on s'est souvenu des fameux districts bilingues pour édicter que toute personne a le droit de choisir l'une ou l'autre des langues officielles comme langue de communication en traitant avec les bureaux principaux des ministères et des organismes du gouvernement du Canada lorsque ces bureaux sont situés dans une région où la langue officielle de son choix est la langue maternelle d'une partie importante de la population.

Enfin, signalons deux articles qui permettent aux provinces de rendre plus généreuses les dispositions linguistiques de la Charte. C'est l'article 16 qui dit que par une simple résolution, l'Assemblée législative d'une province peut imiter la dualité du Québec, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve pour ce qui est des lois et des tribunaux et en outre de l'Ontario et de l'Ile-du-Prince-Edouard pour ce qui est des communications avec le gouvernement. Quant à l'article 18, il rappelle que le Parlement du Canada et les Législatures des Provinces peuvent toujours dans le cadre de leur compétence législative étendre le droit de s'exprimer en français et en anglais.

La Charte de Victoria n'ayant pas été adoptée, une bonne partie de ces dispositions linguistiques demeurent évidemment des vœux pieux.

Bloc-note

Un renversement d'objectifs

Le Canada a décidé de renverser complètement l'ordre de ses objectifs en matière de défense. Dans un Livre blanc déposé en 1964, le gouvernement canadien se préoccupait en premier lieu de la paix universelle et fixait comme quatrième objectif la souveraineté canadienne. Mais depuis ce temps, beaucoup d'événements ont incité nos hommes politiques à réfléchir sur les problèmes internes de notre pays, notamment lors de la crise d'octobre l'an dernier. C'est une pensée très louable que de désirer avant tout la paix univer-

se, mais on n'y gagnera rien si, pendant ce temps, on laisse se détériorer la paix sur le plan intérieur. Conséquence de ces réflexions, le Canada place maintenant en priorité la protection de la souveraineté nationale et en quatrième place, la contribution à la paix universelle. Charte bien ordonnée commence par soi-même, dit-on généralement.

Par suite de ce changement, il est tout naturel d'apprendre qu'on a déjà pris des mesures pour enseigner à nos soldats à combattre la guérilla. Beau-

coup de pays sont actuellement menacés du danger d'une guerre ouverte avec des mouvements clandestins qui se lancent dans le harcèlement de guérilla. La crise survenue en octobre 1970 pourrait bien se répéter un jour avec plus d'intensité et ce sera une guerre perdue d'avance si nos troupes ne sont pas préparées à y faire face.

Avec le temps, les stratégies de guerre changent et la défense nationale doit s'adapter à cette évolution.

R. B.

Bloc-note

Le mur de Berlin

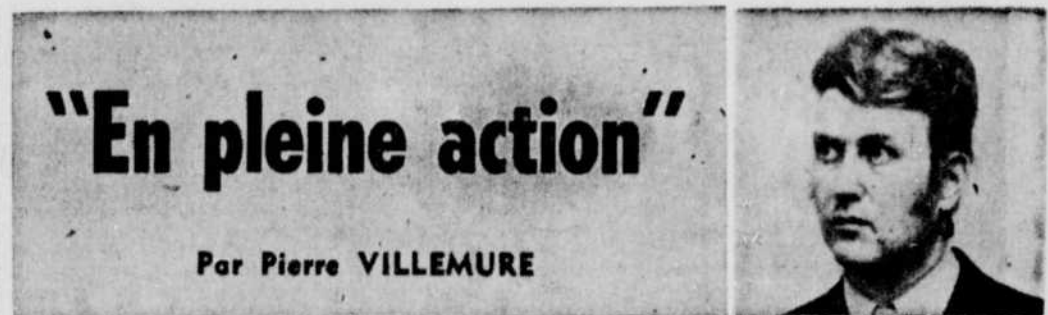
A la fin de la deuxième guerre mondiale, les grandes puissances se partageant le morceau de la victoire, avaient divisé l'Allemagne en quatre secteurs dont un occupé par l'URSS et les autres par les alliés de l'Ouest: Etats-Unis, France, Grande-Bretagne. La ville de Berlin elle-même fut divisée en deux secteurs, Ouest et Est. Ce partage n'apporta pas la paix en Europe, loin de là, et en 1961, l'URSS faisait ériger un mur sur la ligne de démarcation de Berlin-Est et de Berlin-Ouest, empêchant

ainsi les communications entre les deux secteurs. La situation demeura très tendue à cause de ce mur pendant quelques années. Plusieurs Berlinois du secteur est, désirant s'évader vers la liberté, furent abattus en tentant de franchir ce mur.

Mais voici qu'après des mois de négociations entre les quatre grandes puissances, on s'apprête à signer une entente pour rétablir les communications entre les deux zones de Berlin et de l'Allemagne. C'est depuis longtemps l'une des plus importantes nouvelles pour assurer

le lent cheminement de l'humanité vers la paix mondiale. Il aura fallu plus de 26 ans après la dernière grande guerre pour voir tomber l'un des principaux obstacles à la coexistence pacifique entre le bloc communiste et les pays occidentaux. Il reste encore bien d'autres murs à démolir avant que ne soit assurée la sécurité internationale. Cependant, l'entente que les quatre grandes puissances s'apprêtent à signer marquera un pas important vers la réalisation de cet objectif.

R. B.



"En pleine action"

Par Pierre VILLEMURE

Vu d'un oeil critique

PLUS ÇA CHANGE ET PLUS C'EST PAREIL

Autrefois, les journaux se croyaient obligés de faire de la nouveauté à chaque fois que la princesse Anne souffrait d'une rage de dents, que la petite chienne du prince Charles avait une portée de chiots, ou que la reine arborait un chapeau neuf lors d'une cérémonie.

Aujourd'hui, l'histoire se répète à chaque fois que Jacqueline Kennedy pousse un soupir, ou qu'un autre membre de cette remuante famille se plante une écharde dans le bout du petit doigt de la main gauche. A moins qu'il ne soit question du complet neuf que portait le premier ministre Trudeau lors de son départ pour l'un de ses nombreux voyages.

HEUREUX, QUI COMME

En parlant de voyage, voilà que le jovial curé de St-Roch, Mgr Raymond Lavoie, nous est revenu d'une longue pérégrination dans l'Ouest canadien, plus fringant, plus mordant et plus décidé que jamais à pousser de l'avant ses nombreux projets.

L'on commençait vraiment à s'ennuyer en son absence, car la vie publique manque de savoir quand Mgr Lavoie n'est pas là pour l'assaisonner à sa

façon, avec cette incomparable sauce du "bien commun" dont il a seul le secret. Lâchez pas, cher curé Lavoie, car ce sont les plus têtus qui finissent toujours par l'emporter, surtout s'ils sont travailleurs et s'ils n'ont pas froid aux yeux!

LES ANIMAUX SAVANTS

Avez-vous remarqué combien les Américains sont portés vers les animaux, tel qu'en témoignent les nombreuses séries télévisées dont le petit écran est sur-saturé à longueur d'année dans la Belle province?

En fait, nos voisins du Sud sont atteints d'une véritable zoomanie, et ils ont tendance à attribuer aux bêtes des qualités, des capacités et des vertus qui font souvent défaut aux pauvres humains.

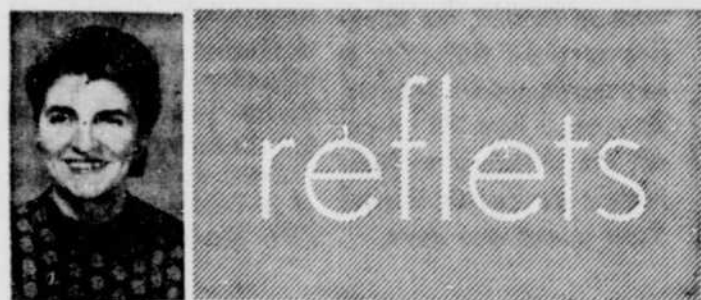
Car ces animaux yankees savent à peu près tout faire, et s'ils ne parlent pas, en revanche ils comprennent tout. Ainsi, nous avons par exemple la chienne "Lassie", tellement talentueuse qu'on s'attend toujours à la voir taper à la machine ou conduire une voiture sport; nous avons également le cheval "Furie" qu'on ne saurait nullement surpris de voir un beau jour sauter en parachute ou faire cuire un bifteck pour son maître bien-aimé.

Et que dire des performances incomparables de "Flipper", le dauphin apprivoisé, dont l'intelligence est si vive, les perceptions si développées, le jugement si infatigable, que l'on s'étonne franchement qu'il n'ait pas encore écrit un traité de philosophie ou de sciences politiques, ou qu'il n'ait pas obtenu jusqu'à ce jour un doctorat en droit maritime à cause de ses vastes connaissances en sciences marines.

Il ne faut pas oublier, non plus, les exploits incomparables de "Skipper", le talentueux kangourou, qui se montre à ce point capable que les humains qui fléissent à ses côtés semblent perpétuellement traumatisés par un insurmontable complexe d'infériorité!

Mais le clou de cette procession d'animaux savants de style américain, ce sont sans doute les ineffables petits singes qui font les cent coups dans les éternelles séries de "Tarzan" et de "Jim la Jungla".

Ces petits chimpanzés-là sont tellement fins, qu'on est en droit de se demander s'ils ne sont pas eux-mêmes les auteurs, les metteurs en scène et les réalisateurs des séries télévisées dans lesquelles ils figurent avec tant d'éclat!



reflets

Plus d'aération

Etre immuable, sans broncher! Avancer, jour après jour, au même rythme, sans en déborder de ses façons de vivre et de se mouvoir, il y a encore trop de gens qui le font! La routine, pour être sécurisante n'est guère attrayante et il n'est pas étonnant que les jeunes s'en défendent dans un monde sans cesse en mouvement. Il n'y a certes pas lieu de les approuver en tout, notamment quand ils prétendent courir avant d'avoir appris à marcher, mais il nous appartient au moins d'essayer de comprendre ce qui se passe dans le monde d'aujourd'hui. Il importe d'admettre que tout n'est pas à rejeter de ce qui nous inquiète, nous déroute; ce ne sont quand mé-

me pas les jeunes de l'heure qui ont inventé tous les vices de la terre. Leur transmettre l'héritage du passé, c'est bien, mais c'est vraiment trop peu! Faire montre d'aération s'impose, si l'on veut combler un tant soit peu le fossé qui sépare les générations en présence, quand toutefois elles arrivent à demeurer en présence, les plus jeunes se gênent de moins en moins pour battre des ailes, ou prendre résolument leur essor, sitôt qu'ils en ont la chance, que l'évasion leur paraît matériellement possible! Ce n'est pas tant la façon dont les enfants ont été élevés, les principes qui leur furent inculqués qui retiennent les enfants de partir; interrogez, avec bien-

veillance, les enfants des autres, vous qui n'êtes pas en cause, et ils admettront généralement, sans en paraître autrement confus, que c'est le confort, la sécurité, la vie sans complication, sans responsabilité exigente qui les gardent prudent, et relativement attachés au toit paternel: des qu'ils pourront faire mieux, gagner leur pain et plus encore, ils fileront! La misère de leurs pères qui n'ont pas su attendre et qui, trop jeune, ont tenté leur chance, croyant voguer vers la liberté: les désillusions de ces indépendants qui n'arrivent pas à s'affranchir de leurs soucis, leur servent heureusement de mise en garde! Quant à être contraires, autant l'être confortablement! Bien chauffés, bien nourris et mieux encore!

En tant que parents, nous serions maladroits d'en triompher et de nous contenter d'un climat de tolérance, de temporisation, de compréhension, de l'essayer tout au moins, de patienter, surtout, et d'espérer que l'avenir sera relativement tendre pour les jeunes d'aujourd'hui auxquels la tradition et l'actuel enseignent quand même quelque chose, une ligne de pensée et de conduite qu'ils tireront des oubliettes en temps et lieux, pour en faire leur profit. Souhaitons seulement qu'ils le fassent à temps pour que nous vieillissions réconfortés et rassurés.

D'où l'importance de ne pas leur jeter trop tôt la pierre, de ne pas les coiffer d'emblée de tous les travers de l'heure, de les écouter parler, si dévotement qu'ils soient, et d'essayer de nous en rapprocher, à l'aide de tous les médias qui prétendent nous éclairer, de tous les livres de psychologie vulgarisée qui ne sont pas sans nous apporter certaines lumières et tactiques heureuses. Agir seul, tenir mordicus à ses idées, ou prêcher obstinément, est-ce la les aimer comme ils le souhaitent, en étant d'abord acceptés!

Françoise L.-ROY.

Le dossier de François-J. Lessard L.S.P. (6)

M. François-J. Lessard, L.S.P., courtier en valeurs mobilières, président et directeur général de Lessard et Associés Incorporee, rédigeait récemment une "lettre ouverte" adressée au premier ministre Robert Bourassa, aux chefs des partis d'opposition, au Comité Bouchard, à la Commission Gendron, aux institutions et au public canadiens - français ainsi qu'aux anglophones du Québec et du Canada, afin de protester contre le sort réservé à la langue française dans un certain milieu financier de la rue Saint-Jacques à Montréal. M. Lessard nous fait parvenir cette lettre que nous publions par tranches en cette page. Le document se divise en quatre chapitres que l'auteur lui-même coiffe des titres suivants:

- 1—L'incident du 5 juillet;
- 2—Définition de positions;
- 3—Le fonds des problèmes;
- 4—Brouillon de suggestions et conclusions.

Suggestions sur le plan financier

On a écrit beaucoup de bonnes choses, depuis quelques semaines surtout, au chapitre des procédures du financement de l'Etat. Je suis d'ailleurs sûr que

vous-même, monsieur le Premier Ministre, retenez cette question dans votre tête depuis fort longtemps. Mais vous ne pouvez tout de même pas tout lire ni en même temps réfléchir autant que vous le souhaitez à tous les problèmes qui assaillent la cervelle d'un chef de gouvernement. On peut en dire presque autant de vos ministres ou de n'importe quel individu assumant une responsabilité quelconque. Aussi me permettrai-je de résumer ce qui s'est dit en ajoutant mon grain de sel par ci par là.

Premièrement. Plus de syndicat, ni francophone ni anglophone; en soi cette "institution" n'est plus nécessaire, sans compter qu'elle constituait toujours un néfaste monopole, qui — je le répète — contraignait souvent divers gouvernements québécois à se soumettre à des conditions d'emprunts dont toute la population défraierait encore longtemps de ses impôts le coût exorbitant. En outre, la création d'un syndicat francophone donnerait l'impression fautive d'une discrimination à l'endroit des Anglo-Québécois. Précisons, par souci de justice vis-à-vis des anglophones, que certains courtiers francophones, parmi tous ceux qui dans l'ensemble jouent le rôle de second et de troisième violon dans l'actuel syndicat, ne seraient cependant guère plus heureux que leurs confrères anglophones du fait de sa suppression. En effet, dans pareille éventualité, ils ne retireraient plus la

quote-part de commission qui revient actuellement à chacun d'eux sur les ventes effectuées à la Caisse de Dépôt. On devrait toutefois continuer de payer une commission sur les ventes aux institutions privées, compagnies d'assurances, sociétés de fiducie, etc anglophones et francophones, selon les usages et procédés courants.

Deuxièmement. Plus de paiement de commissions à l'âme qui vive sur les achats effectués par la Caisse de Dépôt ou par d'autres organismes gouvernementaux ou para-gouvernementaux. Cette pratique est un non-sens, pour ne pas y ajouter un autre qualificatif, qui consiste à payer une commission à quelqu'un pour qu'il nous "vende" quelque chose qui nous apparaît déjà (des anglophones québécois aussi) contribuent à la Caisse de Dépôt). On tente de justifier l'existence de cette demi-commission en invoquant les risques du marché que court le syndicat. Plus de syndicat, plus de risques; par conséquent plus de cette demi-commission.

Troisièmement. La distribution des émissions gouvernementales ou para-gouvernementales se ferait par la Caisse de Dépôt. N'est-ce pas l'un de vos prédécesseurs, monsieur Jean Lesage, premier ministre du Québec, qui déclarait textuellement en Chambre, le mercredi 9 juin 1965: "Elle jouera en somme, le Caisse dans l'avenir, un rôle qui n'est pas sans analogie avec celui que la Banque du Canada a joué, depuis main-

tenant près de trente ans, mais surtout au cours des quinze dernières années pour en développer, en stabiliser et en approfondir le marché; cela se dit mieux en anglais "To deepen the market", c'est le jargon du monde financier, comprend très bien ce que l'on veut dire quand on veut approfondir le marché. "To deepen the market" and to go in debt". (Débats de l'Assemblée législative, pages 3315 et 3316.)

Quatrièmement. La Caisse de Dépôt soutiendra le marché. Dans toute la mesure, mais pas plus, que la Banque du Canada et la Federal Reserve Bank le font en ce qui concerne leurs oignons. Et dans la mesure où, tant que les USA ne s'effondreront pas, c'est à Washington que se fixe le taux d'intérêt même, jusqu'à un certain point, pour l'Europe).

Cinquièmement. Il suffira d'être détenteur d'un permis de la Commission des valeurs mobilières du Québec pour être automatiquement admis comme "distributeur initial". Autrement, on retomberait dans un nid à chicanes. Le ou les auteurs des tableaux parus dans Le Devoir et La Presse des 13 et 14 juillet ont oublié d'excellentes maisons anglophones comme Mead & Co., Bell, Gouinlock & Co. (Le Devoir), Bankers Securities (les 2 journaux) et de ne moins bonnes maisons francophones (sans parler de nous) comme Desjardins, Couture Inc., McNeil, Mantha Inc., qui les unes et les autres

négoient couramment les titres du Québec et de l'Hydro. Sixièmement. La commission sera la même pour tous; moins s'il s'agit de courts termes; plus grosse, de moyens termes; et encore plus élevée, de longs termes. La commission payée à l'actuel syndicat est de 1%. Dans le nouveau système, elle ne devrait certainement pas être réduite (pour les longs termes) si l'on songe que le Québec paye 1% pour la vente des obligations d'épargne et le Canada 3/4 de 1%. Il y aurait peut-être lieu de la majorer très légèrement.

(à suivre)

LA PAROLE est aux lecteurs

Pour être publié, tout texte soumis doit:

- porter le nom et l'adresse véritables de l'auteur. Nous n'acceptons ni pseudonyme ni simples initiales.
- être bref et précis (environ 500 mots au maximum) et ne traiter qu'un seul sujet à la fois.
- bannir toute allusion à la réputation: attaques personnelles, propos ou termes injurieux, etc.
- éviter ce qui relève de la simple propagande ou de la publicité.

LES OPINIONS publiées sous cette rubrique ne reflètent pas nécessairement celles de la rédaction et n'engagent que leurs auteurs.

EN FRANCE

L'ÉROTISME mourra-t-il d'ennui?

Sous le titre: L'ÉROTISME MEURT D'ENNUI, "L'Express" (2-8 août) constate avec nostalgie:

En septembre 1969, l'Express constatait "l'invasion érotique". Il semble qu'au bout de deux ans le reflux est là, provoqué non seulement par l'hostilité de certains fonctionnaires, législateurs et associations familiales, mais aussi par un ennemi plus insidieux et peut-être plus efficace: l'ennui.

L'offensive se développe tous azimuts. L'Union nationale des associations familiales proteste contre l'invasion de l'enfer imprimé en dépliant dans les boîtes postales à portée de tous les petits enfants des H.L.M.; le Conseil de Paris demande au préfet de sévir contre la vague d'affiches vantant les mérites de films plus ou moins déshabillés, style "Le Mariage Cocteau" ou "La Fouspée d'Amour", qui contribuent gravement à la "pollution morale" des Champs-Élysées; le comité

de liaison des maîtres des grandes villes de France s'occupe, lui aussi, de lutter contre la pornographie; le moindre de ses animateurs n'est pas M. Jean Royer, député-maire de Tours et fondateur d'une commission de censure municipale. Le maire de Nice, M. Jacques Médéric, dénonce devant notre correspondant la multiplication des affiches suggestives et réclame un renforcement de la législation en vigueur. Telles sont les réactions de santé. Quant à la maladie, elle s'ennuie:

M. Truong Cong Thanh, manager de la culture érotique de masse en France, est philosophe. "Je songe à me reconstruire. Ouvrir un club de loisirs de voyages et de rencontres à Montréal notamment. Et puis, de toute façon, la pornographie, c'était accidentel. Ma véritable vocation est cinématographique". C'est le temps du reflux. Et pourtant les affaires de M. Truong se portent bien: dix-sept sex-shops à travers la

France, une en Belgique, un siège central à Linas (Essonne), des ventes par correspondance qui représentent la moitié du chiffre d'affaires, et une douce nostalgie de cette époque heureuse — automne 1966 — où le pionnier avait ouvert les premières librairies érotiques de Paris. "A l'époque, les gens se battaient pour entrer, les journalistes ne s'y intéressaient pas encore, c'était beau. Aujourd'hui, on fait pression sur ma banque pour qu'elle restreigne mes crédits, et la Préfecture a ordonné la fermeture de deux boutiques. J'ai actuellement une dizaine de procès verbaux, un pourvoi en cassation, des affaires en grande instance, une inculpation au tribunal correctionnel. Et la liberté dans tout ça?"

Eh bien, justement, la liberté revient. Celle de respirer un air (un peu) moins nauséabond.

SAINT-GILLES.

(cf. L'Homme Nouveau; — revue de presse, Paris, 15-8-71)



Les gens qui comparent prouvent que:

Même si le coût de la vie monte,
les **PRIX MIRACLES** de Steinberg
signifient de réelles économies
tous les jours!
Pour la 3e année!



achats bonis	
COMPAREZ	
BISCUITS ASSORTIS PEEK FREANS PQT 8 OZ	19¢
TOMATES ENTIERES ORCHARD KING, CANADA CHOIX BTE 19 OZ	25¢
MACEDOINE DE LEGUMES RAYMOND BTE 19 OZ	16¢
FROMAGE GRUYERE SWISS KNIGHT PQT 8 OZ	45¢
CRISTAUX TANG A SAVEUR D'ORANGE PQT 3 1/2 OZ	19¢
CAFE TORREFIE MAXWELL HOUSE SAC 1 LB	89¢
FLOCONS DE MAIS KELLOGG BTE 12 OZ	33¢
DETERSIF EN POUDRE PUNCH BTE GEANTE	89¢
SAVON EN BARRES IVORY PQT DE 8	79¢

bas tous les jours	
COMPAREZ	
DETERSIF EN POUDRE FINISH, POUR LA VAISSELLE PQT 33 OZ	1.15
ADOUCISSEUR STEINBERG BOUT. 128 OZ	99¢
PAPIER DE TOILETTE STEINBERG, 2 EPAISSEURS ASSORTI PQT 2 ROUL.	33¢
TAMPONS PLAYTEX, ORDINAIRES PQT DE 8	48¢
ESSUIE-TOUIT STEINBERG, ASSORTI PQT 2 ROUL.	59¢
CATSUP AUX FRUITS CANADIANA POT 16 OZ	58¢
KETCHUP AUX TOMATES HEINZ BOUT. 20 OZ	46¢
KETCHUP STEINBERG BOUT. 20 OZ	35¢
SAUCE A PIZZA CANTALOUPE BTE 7 1/2 OZ	19¢

bas tous les jours	
COMPAREZ	
SAUCE AUX TOMATES HUNTS BTE 7 1/2 OZ	13¢
EAU DE VICHY BASSIN EAU MARCEAU BOUT. 32 OZ	42¢
DESSERTS PARFAIT COORSH ASSORTI CONT. 13 OZ	33¢
HOT DOG POGO SUR BATON CONGELE PQT 12 OZ	69¢
HARICOTS JAUNES ENTIERES, DE FANTAISIE SNYDER BTE 14 OZ	21¢
COMPOTE DE POMMES ORCHARD KING, CANADA DE FANTAISIE BTE 19 OZ	21¢
JUS DE POMMES ORCHARD KING, VITAMINE BTE 48 OZ	31¢
JUS DE PAMPLEMOUSSE ORCHARD KING, SUCRE BTE 48 OZ	59¢
EPICES LESTER POUR BIFTECK POT 2 1/2 OZ	45¢

bas tous les jours	
COMPAREZ	
POUDINGS INSTANTANES ROYAL ASSORTIS PQT 3 5.8 OZ	15¢
DESSERTS EN GELEE 1-2-3 JELL-O, ASSORTIS PQT 4 1/4 OZ	36¢
MACARONI ASSORTI CATELLI PQT 16 OZ	23¢
SOUPE AUX TOMATES STEINBERG BTE 10 OZ	12¢
BOUTEILLES HYGIENIQUES PLAYTEX LE PQT	97¢
LAMES SCHICK CHROMEES PQT DE 5	77¢
LOTION VASELINE POUR SOINS INTENSIFS BOUT. 7 OZ	77¢
CREME NIVEA POUR LA PEAU POT 4 OZ	1.19
COTON-TIGES Q-TIPS PQT DE 180	66¢

produits populaires	
COMPAREZ	
BONBONS ASSORTIS LEEDS SAC 2 LB	87¢
BEEFARONI OU LASAGNES CHEF BOY-AR-DEE BTE 15 OZ	42¢
SPAGHETTI CHEF BOY-AR-DEE AVEC BOULETTES DE VIANDE BTE 15 OZ	42¢
JUS DE POMMES VITAMINE DE FANTAISIE, BRIGHT (RECONSTITUE 48 OZ ... 28¢)	34¢
CAFE MOULU RED ROSE, MOUTURE FINE OU ORD. SAC 1 LB (SACS DE THE PQT DE 60 ... 75¢)	89¢
RIZ FRIT INSTANTANEE DAINITY, ASSORTI PQT 12 OZ	37¢
DETERSIF LIQUIDE MIR 2 BOUT. 24 OZ	66¢
CIRE CLAIRE DE JHONSON BTE 27 OZ	1.17
SAUCES ASSORTIES FRENCH PQT 1 OZ (CHAMPIGNONS 1 OZ ... 28¢)	24¢

BAS TOUS LES JOURS	
BOISSONS GAZEUSES ASSORTIES ICE CASTLE	
24 BOITES 10 OZ	\$1.89

BAS TOUS LES JOURS	
CREME GLACEE ICE CASTLE Essences assorties	
CONT. 1/2 GAL.	78¢

ACHAT BONI DOUBLE ECONOMIE	
EAU DE JAVEL CONCENTREE JAVEX	
BOUT. 128 OZ	75¢

ACHAT BONI DOUBLE ECONOMIE	
BEURRE D'ARACHIDES STEINBERG	
POT 48 OZ	\$1.26

ACHAT BONI DOUBLE ECONOMIE	
BRIQUETTES DE CHARBON STEINBERG	
SAC 10 LB	77¢

ON PEUT COMPTER SUR NOS VIANDES



ROTI DE PALETTE
COUPE ORDINAIRE, MARQUE ROUGE

69¢ LA LB



DINDES
CANADA CATEGORIE "A", 5 à 9 LB
CONGELEES

39¢ LA LB



JAMBON FUME
DANS L'EPAULE, SANS JARRET

39¢ LA LB



SAUCISSES FUMEEES
SANS PEAU, STEINBERG

59¢ Paquet 1 LB

SWIFT PREMIUM — PQT 2 LB 99¢

BIFTECK DE RONDE DESOSSE, TRANCHE ENTIERE MARQUE ROUGE LA LB	1.19
ROTI DE CROUPE COUPE SILVERSIDE, MARQUE ROUGE LA LB	1.19
BOEUF HACHE FRAIS LA LB	65¢
POULETS 2 A 3 LB CANADA CATEGORIE "A" CONGELES EMPES SOUS VIDE LA LB	35¢
COTELETTES D'AGNEAU DANS LES COTES DE NOUVELLES-ZELANDE LA LB	55¢
LONGES DE PORC MAIGRES ET FRAICHES, BOUT DES COTES, ENV. 3 LB LA LB	65¢
FOIE DE PORC TRANCHE ET DELICIEUX LA LB	29¢
COTES DECOUVERTES (SPARE RIBS), CONGELEES LA LB	69¢
BACON TRANCHE STEINBERG SANS COUENNE PQT 1 LB	58¢
SAUCISSES DE PORC LA BELLE PREMIERE PQT 1 LB	69¢
FRIURES DE MORUE HIGHLINER - BONUS BUY PQT 12 OZ	41¢
FILETS D'AGLEFIN BTE 5 LB	3.79

pâtisseries

TARTE AUX CERISES STEINBERG, ACHAT BONI 25 OZ 8" CH.	49¢
BEIGNES GLACES AU MIEL, STEINBERG ACHAT BONI PQT DE 12	49¢
PAIS A HOT DOG OU A HAMBURGER, STEINBERG ACHAT BONI PQT DE 12	33¢
ROULE A L'ANANAS OU AU CHOCOLAT, STEINBERG 10 OZ	29¢
BRIQUES SUCREES A L'ERABLE, STEINBERG PQT DE 12	39¢
GATEAU AU CHOCOLAT "NOUVELLE-ORLEANS" GLACAGE AU CHOCOLAT 15 OZ	39¢
PAIS AUX RAISINS TRANCHEES, STEINBERG 2 PAIS 12 OZ	39¢
TARTE AU CITRON ET MERINGUE, STEINBERG 8" CH. 18 OZ	69¢
TARTE-BRIOCHE DANOISE AU CAMEL, STEINBERG PQT 14 OZ	49¢

articles divers

POTS A JUS LIBO, COULEURS ASSORTIES 64 OZ	1.29
AMPOULES ELECTRIQUES STEINBERG, 25, 40, 60, 100 WATTS PQT DE 2	38¢
SACS A DECHETS STEINBERG PQT DE 25	99¢

fruits et légumes

BANANES DORRES ET MURES VARIETE PREMIUM	
PETITES ET GROSSES	12¢ LA LB

POMMES DE TERRE NOUVELLES, DE VIRGINIE CANADA NO 1	
SAC 10 LB	35¢

PECHES D'ONTARIO VARIETE FREESTONE CANADA NO 1, PANIER 4 PINTES	99¢
POIRES BARTLETT DE CALIFORNIE, CANADA NO 1 LA LB	29¢
CELERI PASCAL DU QUEBEC, GROSSEUR 24 CANADA NO 1 LE PIED	25¢
CAROTTES DU QUEBEC, CANADA NO 1 SAC POLY 5 LB	39¢
CANTALOUPE GROSSEUR 27 CH.	39¢
TOMATE EN PANIER DE 4 PINTES, 7 LB5 APPROXIMATIF	99¢

Horizon 2.000

Appui de la Fédération des Loisirs-danse aux organismes québécois des loisirs

Par Thérèse DALLAIRE

La Fédération des Loisirs-Danse du Québec, par la voix de sa présidente Mme Ludmilla Chiriacoff, appuie les organismes québécois de loisirs, pour obtenir une législation de loisirs dans le plus bref délai possible. Une législation qui permettrait

un développement global de toutes les formes de loisirs de la population.

Dans une lettre adressée au premier ministre M. Robert Bourassa, la présidente du conseil d'administration de la Fédération souligne sa crainte d'une structure publique ne favorisant que certaines formes de loisirs. "Nous sommes encore prêts à servir, d'affirmer Mme Chiriacoff. Nous l'avons prouvé durant ces treize dernières années. Toutefois, les retards administratifs, l'incertitude, la mobilité des interlocuteurs n'ont fait que paralyser notre action ces dernières années."

La Fédération des Loisirs-Danse étend son action simultanément dans tous les secteurs du loisir pour la masse : les jeunes comme les adultes, également auprès des maisons d'éducation qui utilisent présentement plusieurs formes d'enseignement de la danse. Une bonne partie de l'action, relève-t-on dans la lettre, s'inscrit dans le domaine de la promotion et de la diffusion culturelle du phénomène danse au Québec. Pour que l'action soit plus efficace, il faudrait une structure gouvernementale souhaitée, une cohérence interministérielle des différents secteurs touchés. "Nous sommes également conscients, d'ajouter la lettre que le secteur de la danse, en plus des incidences pédagogiques dans le monde de l'éducation et du développement de la personnalité a aussi un impact social et économique important au Québec, lesquels nécessiteraient dans certains secteurs un genre d'organisme de régie ou de standardisation des normes."

En collaboration avec tous les organismes de loisirs dans lesquels les loisirs-danse s'intègrent, la Fédération veut pouvoir amplifier son œuvre et pour se faire à l'intention de sensibiliser le million d'adaptes de la danse, sous une forme ou sous une autre, au Québec.

Pas de place pour le féminisme en Chine

HALIFAX (P.C.) — Le mouvement de libération de la femme est inexistant en Chine, a déclaré Mme Robert L. Stanfield, qui revenait récemment d'un voyage de deux semaines dans ce pays.

L'épouse du chef de l'opposition a souligné les différences entre les modes de vie des Nord-Américains et les Chinois et par ailleurs, elle a noté les similitudes d'existence pour les hommes et femmes de Chine, contrastant avec les rôles différents en Amérique du Nord.

"Le féminisme n'aurait pas sa place dans un pays où les hommes et les femmes occupent les mêmes emplois, et

portent le même genre de vêtements, a-t-elle commenté.

Mme Stanfield, vêtue de robes les plus légères parmi ses vêtements de voyage, attirait parfois le regard étonné des Chinois portant l'ensemble surblouse et pantalon de couleur sombre.

Les salaires ne sont pas élevés en Chine, mais par contre les loyers, le système d'électricité et l'assurance maladie sont autant de services peu coûteux. Mais le Chinois de classe moyenne doit économiser durant des mois pour acheter une paire de souliers pendant la saison d'hiver.

Les souliers se vendent environ \$9 la paire, mais le

citoyen ne peut d'ordinaire économiser plus de \$4 par mois, et à condition que plusieurs membres de la famille aient du travail.

Mme Stanfield, malgré la grande chaleur et un virus qui l'a rendue aphone pendant quelque temps, avait de l'appétit pour les spécialités culinaires. Elle utilisait les traditionnelles baguettes chaque repas.

"Je n'ai pas vu de "egg roll" durant mon séjour, mais je me suis, régalée, notamment lors d'un dîner au canard à Pékin. Nous avons choisi la cuisine chinoise à chaque repas, sauf pour le petit déjeuner," a-t-elle commenté.



● Un émule de Pierre Elliott... qui y met beaucoup d'effusion.

Histoire de pivoines

Avant la première guerre mondiale, presque tous les cultivateurs de pivoines provenaient de croisements variés entre des pivoines de Chine (*Paeonia alba*) et des espèces plus anciennes comme la pivoine des jardins (*Paeonia officinalis*). Certains étaient le résultat de variations accidentelles et de mutations. Ces plantes étaient hybrides mais, règle générale, n'étaient pas le fruit de croisements réalisés par l'homme. Parmi les principales exceptions, signalons les premiers hybrides Leinoine, par exemple Le Cygne créé en 1900 à partir de croisements mettant en cause différentes espèces; ces hybrides

figurent encore parmi les meilleurs.

En 1914 commença le travail effectué par M. A.P. Saunders, l'un des quatre fameux Saunders, frères et fils du non moins fameux William Saunders, premier directeur de la Ferme expérimentale centrale, en même temps que par MM. Edward Auten et Lyman Glasscock. Ils obtinrent de nombreux hybrides de couleurs et de formes différentes, allant du simple au demi-double ou au double, en croisant différentes espèces au nombre desquelles la *Paeonia alba* et la *Paeonia officinalis*. Ces hybrides, de même que tous les autres plus récents d'origine similaire et que l'on englobe sous le terme "pivoines hybrides", sont à l'origine des véritables progrès accomplis dans la sélection des pivoines.

Même si ce travail d'hybridation commença en 1914, les hybrides obtenus de ces croisements ne font que commencer à être bien connus dans les milieux intéressés à la pivoine: les jardiniers amateurs, même les plus passionnés, n'en savent encore à peu près rien. L'hybride accueilli partout avec le plus d'enthousiasme par les spécialistes est le Red Charm, le mieux coté de l'Américain Peony Society.

Sa fort belle fleur, en forme de grenade, a été offerte pour la première fois en 1944 et, depuis, a remporté pratiquement tous les prix attribués

aux pivoines rouges. Comme pour de nombreuses autres pivoines hybrides, sa floraison est plus hâtive que celle des espèces d'autrefois.

Parmi les pivoines hybrides, les simples sont les plus populaires. Leurs fleurs sont souvent plus grandes que celles des simples plus anciennes; elles se présentent aussi dans des coloris nouveaux et ont des tiges fortes. Mise à part la Laura Magnuson, la plus remarquable est le Clair de Lune qui, parmi les pivoines hybrides, est la plus proche du jaune franc et qu'on peut se procurer à un prix raisonnable: ses fleurs sont d'un jaune crème pâle avec centre garni d'anthers oranges. Il a fallu huit ans et 600 croisements à M. E.B. White, du Maryland, pour créer cette variété.

De très nombreux hybrides simples possèdent des anthers pétaloïdes qui, règle générale, sont d'une couleur différente des pétales vrais et, comme leur extrémité est souvent d'une troisième couleur, donnent à la fleur une attrance toute particulière. La Shell Pink, obtenue par Saunders, en est une aux fleurs d'un rose pâle composées de pétales gaufres, couronnées d'une rangée d'anthers lavandes à extrémité crème.

Ce seul groupe d'hybrides comprend presque autant de variétés semi-doubles de divers coloris. La Chocolate Soldier est d'un rouge sang foncé et la Red Ensign d'un rouge plus brillant; la Veritas est un type japonais aux belles fleurs irrégulières d'un rouge vif persistant et dont les pétales du centre sont enchevêtrés dans une collerette d'étamines dorées. La Crusader est une autre demi-double aux fleurs écarlates et aux anthers jaunes ornées de filaments roses.

Agenda de Marie-Jo

Mercredi, le 25 août : Soirée d'opéra, au Palais Montcalm, à 20h, offerte gratuitement par Radio-Canada. Une occasion unique d'applaudir "Les Enchantements"... les plus belles voix du répertoire lyrique: Claude Corbell, Jacqueline Martel, Guy Lepage, Léonard Bilodeau et le Choeur de Québec. C'est une réalisation de François Provencher. L'invitation se répètera pour tous les mercredis de la saison.

X X X X

Dimanche, le 5 septembre : Messe de St-Hubert célébrée à 9h30 en l'église de Cap St-Ignace pour célébrer l'ouverture de la saison de chasse dans cette région. La musique sera exécutée par un Quatuor de cors de chasse, membres de l'Orchestre symphonique de Québec vêtus du costume traditionnel.

Garderie à Expo-Québec

Bénévoles demandées

BENEVOLES DEMANDES

Les services bénévoles de la Plume Rouge (section de Québec) est à mettre sur pied une garderie pour les enfants de trois à cinq ans sur les terrains de l'Exposition provinciale de Québec.

Cette garderie sera ouverte dès 10 heures le matin et fonctionnera jusqu'après la fin du dernier spectacle au Colisée. Pour le bon fonctionnement de ce projet, offert à titre gratuit à la population qui fréquentera Expo-Québec, les bénévoles sont indispensables, puisqu'il n'y aura que trois personnes à plein temps, se partageant les heures d'ouvrage. Le personnel sera donc constitué de bénévoles féminins et masculins, jeunes ou moins jeunes.

Si vous êtes intéressés à offrir vos services, ne fuyez que quelques heures, communiquez avec les "Services Bénévoles, Plume Rouge" entre 8 heures 30 et 16 heures 30 à 529-1701.

CENTRE DE REPARATIONS de machines à coudre

de toutes marques
Centre-Ville: 524-5121
Place Laurier: 651-7070
Machines à coudre "White"
rayon 44 au 3e Centre-Ville et
844, niveau 2 Place Laurier.

Si vous doutez de l'épilation permanente, faites-en "l'essai", sachez le coût et la durée du traitement

Par Dorothy Gregory

Prenez la prochaine minute pour réfléchir à la raison pour laquelle vous n'avez pas voulu avoir recours à l'épilation permanente avant aujourd'hui. Pourquoi, après y avoir pensé si souvent, ne pouvez-vous même pas vous rappeler quand cette idée vous est venue pour la première fois?

Il est certain que les avantages de l'épilation permanente sont trop nombreux et évidents pour qu'il soit nécessaire de les souligner ou les répéter.

Alors, pourquoi ne vous êtes-vous pas offert cette satisfaction d'améliorer votre apparence et votre confiance en vous-même pour la vie? Que pensez-vous en vous-même?

Que l'épilation permanente est trop douloureuse? Trop dispendieuse?

Vous devez savoir que ces objections ne s'appliquent pas à la thermolyse Gregory. Comment le pourraient-elles, quand des centaines de femmes ont des surfaces aussi grandes que les bras et les jambes libres de tous poils disgracieux... quand des femmes lisent ou sommeillent durant le traitement.

La thermolyse est le résultat de longues recherches et spécialisations par Gregory System International. C'est l'épilation permanente la plus rapide, la plus efficace, confortable et économique. Avec des instruments de traitement et des raffinements exclusifs, elle est exécutée dans des cliniques professionnelles, propres, conçues spécialement pour ce service féminin... par des techniciennes gentilles, habiles qui pratiquent l'épilation tous les jours à longueur de journée.

La thermolyse est pour VOUS, si vous ne voulez pas passer le reste de votre vie à tirer, couper, arracher, les poils sur votre visage ou votre corps.

Pour éliminer tout doute, essayez un traitement "échantillon" demain et sachez le temps que le traitement complet prendra et son coût. Sans aucun engagement de votre part, naturellement.

Le système Gregory est un traitement "échantillon" demain et sachez le temps que le traitement complet prendra et son coût. Sans aucun engagement de votre part, naturellement.

Le système Gregory est un traitement "échantillon" demain et sachez le temps que le traitement complet prendra et son coût. Sans aucun engagement de votre part, naturellement.

Le système Gregory est un traitement "échantillon" demain et sachez le temps que le traitement complet prendra et son coût. Sans aucun engagement de votre part, naturellement.

Le système Gregory est un traitement "échantillon" demain et sachez le temps que le traitement complet prendra et son coût. Sans aucun engagement de votre part, naturellement.



● Une fleur parmi les fleurs... La jeune Cathy sourit de toutes ses dents blanches au milieu des zinnias gagnants d'un premier prix dans une exposition florale.

confectionnez-les vous-même!

Pour le travail



9330
SIZES 10 1/2-22 1/2

Marian Martin

Vite faite et très simple. Utilisée pour le voyage et pour le magasinage. Fermeture éclair avant.

Demandez le patron 9330, tailles 10 1/2, 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2, 22 1/2.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu.

Adressez votre commande à:

SERVICE DES PATRONS, L'ACTION,

C.P. 1727, Québec 2, P.Q.

PRIX : 75¢ par patron

Seuls les mandats-poste et les chèques payables au pair à Québec seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Broderie exquise



7389
SIZES 5-10-12
M-14-16
L-18-20

Alice Brooks

Soyez jolie et gaie dans un modèle comme celui-ci. Juste 3 morceaux. Broderie facile et rapide.

Demandez le patron 7389, S (10-12) — M (14-16) — L (18-20).

Ci-inclus \$ (les timbres ne sont pas acceptés)

Patron no : Tailles :

Patron no : Tailles :

Adresse :

Nom :

Changer de menu à chaque saison



En septembre, il fait encore beau mais le soleil est moins ardent et le vent souffle un peu plus fort. Ces changements de la nature nous incitent à modifier notre rythme de vie en conséquence. Tout comme les vêtements, les menus légers doivent faire place aux menus plus complets qui nous permettront de nous adapter à la température froide. Loin d'être désagréable, ce changement saisonnier rend notre tâche culinaire plus intéressante parce que différente et nouvelle à chaque saison.

Votre premier menu d'automne

Le menu suivant nous a paru idéal pour inaugurer en beauté la saison automnale.

Potage aux légumes
Poisson frit dans une Pâte
Sauce tartare
Légume vert au choix
Carré Glacé à l'Orange et aux Epices

Préparez-le pour les enfants qui rentreront affamés de l'école.

Potage aux Légumes

- 2 tasses de restes de légumes (carottes, pommes de terre, navet, pois verts...)
- 1/4 c. à thé de sel
- 1 1/2 tasse de lait
- 1 1/2 tasse de bouillon de poulet ou de bœuf
- 2 c. à soupe de beurre (facultatif)
- 1 c. à soupe de fécule de maïs
- 2 c. à soupe d'eau froide
- 1/2 c. à thé de sel
- persil frais

Réduire en purée suffisamment de légumes pour en obtenir 2 tasses. Assaisonner de sel, ajouter le lait et le bouillon. Adoucir avec 2 c. à soupe de beurre si le bouillon ajouté est maigre. Porter à ébullition sur feu moyen; ajouter la fécule de Maïs délayée dans l'eau froide et remuer jusqu'à ce que la crème épaississe. Saler, poivrer, garnir de persil. 6 à 8 portions.

Poisson Frit dans une pâte

- 1 1/2 tasse de farine tout-usage
- 1 c. à soupe de poudre à pâte
- 1 c. à thé de sel
- 1 oeuf
- 3/4 tasse de lait
- 3/4 tasse d'eau
- 2 lbs de filets de poisson
- huile de maïs pour la grande friture

Mélanger et tamiser les ingrédients secs. Combiner le lait et l'eau; faire un puits au centre des ingrédients secs, y verser l'oeuf et environ 1-1 1/2 tasse du mélange lait-eau. Remuer jusqu'à ce que la pâte soit lisse; ajouter le reste du liquide si la pâte épaissit trop en attendant. Remplir le tiers de la marmite à friture d'huile Mazola et chauffer à 375°F. Couper le poisson en portions individuelles, tremper dans la pâte et frire jusqu'à ce que doré, environ 7 minutes, retourner une fois. Egoutter sur du papier absorbant et servir immédiatement. 4 à 6 portions.

Sauce Tartare

- 1 tasse de vraie Mayonnaise
- 1/4 c. à thé de jus d'oignon
- 1/3 tasse de concombres marinés, hachés fin
- 2 c. à soupe de câpres hachées
- 1 c. à thé de persil haché
- 1/4 c. à thé de sel

Mélanger tous les ingrédients. 1 à 1 1/2 tasse.

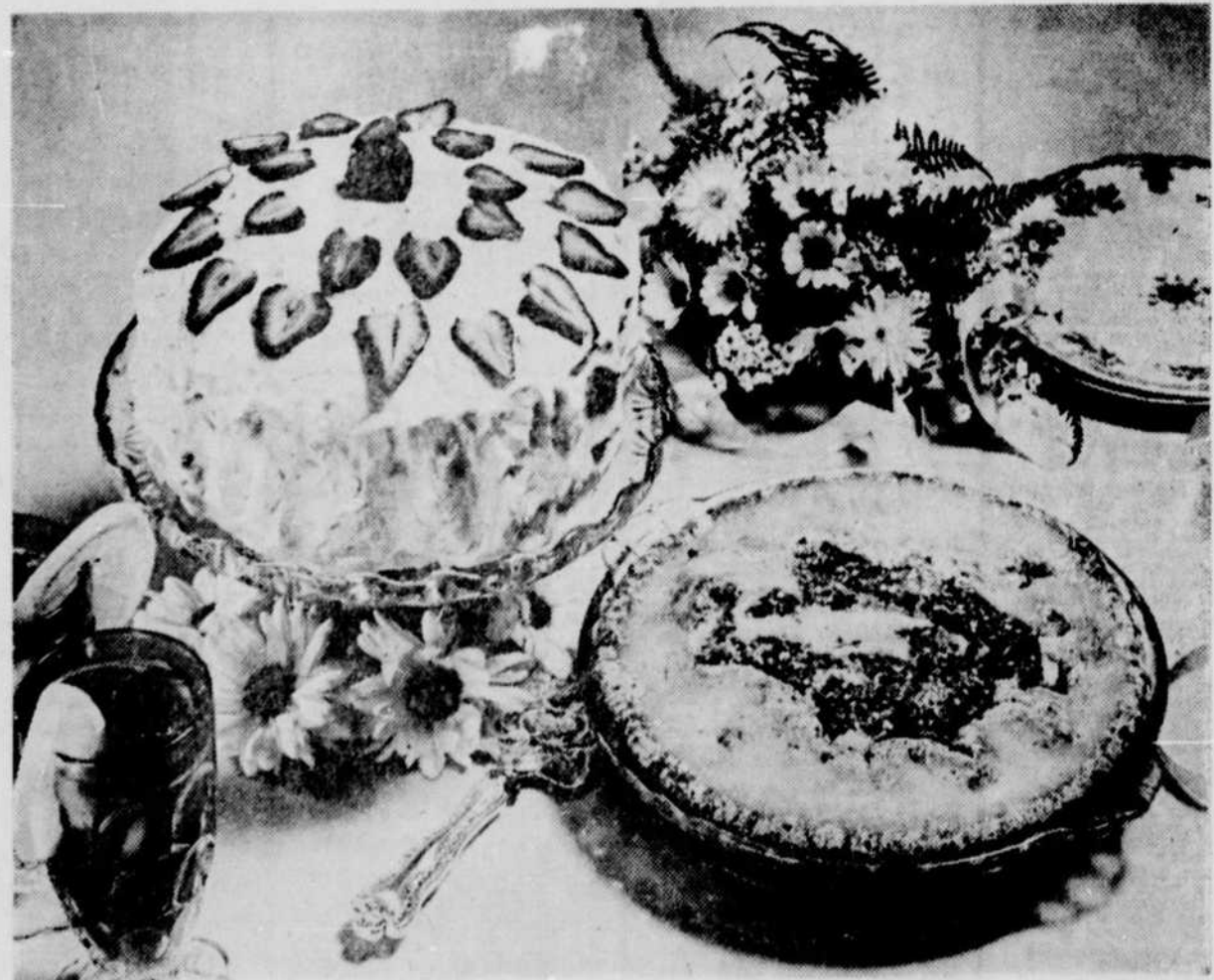
Carrés Glacés à l'Orange et aux Epices

- 3/4 tasse d'huile de Maïs
- zeste râpé d'une orange
- oeufs battus
- 1/2 tasse de sirop de Maïs
- 1/2 tasse de noix hachées
- 1 tasse de raisins
- 1 1/2 tasse de farine tout-usage
- 2 c. à thé de poudre à pâte
- 3/4 c. à thé de sel
- 1 c. à thé de cannelle
- 1/2 c. à thé de muscade
- 1/2 c. à thé de poudre quatre-épices
- 6 c. à soupe de jus d'orange

Préchauffer le four à 350°F. Graisser et enfarmer un moule de 9" x 13". Mélanger l'huile de Maïs, le sucre et le zeste d'orange. Ajouter les oeufs et bien battre. Ajouter le sirop de maïs, les noix et les raisins. Bien battre. Tamiser ensemble les ingrédients secs et les ajouter au premier mélange en alternant avec le jus d'orange. Verser dans le moule. Cuire à 350°F. 35 à 40 minutes. Quantité: environ 32 carrés.

GLACE

- 2 1/4 tasse de sucre à glacer tamisé
 - 1/8 c. à thé de sel
 - 1 c. à soupe de jus d'orange
 - 1 c. à soupe de jus de citron
 - 2 c. à soupe de beurre mou
- Mélanger tous les ingrédients sauf le beurre. Ajouter le beurre et battre jusqu'à consistance crémeuse. Etendre sur le gâteau refroidi, couper en carrés. 3 douzaines.



Gâteau garni de crème à la rhubarbe (1 gâteau à étages de 8")

- 2 blancs d'œufs
- 1/2 tasse de sucre granulé
- 2 tasses de farine à gâteau
- 1 tasse de sucre granulé
- 3 c. à thé de poudre à pâte
- 1 c. à thé de sel
- 1/2 tasse d'huile d'arachides
- 1 tasse de lait écrémé
- 1 1/2 c. à thé de vanille
- 2 jaunes d'œufs

Monter les blancs d'œufs en neige; ajouter graduellement la demi-tasse de sucre et continuer à battre jusqu'à ce que le mélange soit très ferme et lisse.

Tamiser ensemble la farine à gâteau, la tasse de sucre, la poudre à pâte et le sel.

Ajouter l'huile d'arachides, 3/4 de tasse de lait et la vanille aux ingrédients secs. Battre pendant 1 minute à

vitesse moyenne avec un mélangeur électrique en raclant le bol avec une spatule en caoutchouc. Incorporer ce qui reste du lait et les jaunes d'œufs. Battre pendant 1 minute. Incorporer délicatement les blancs d'œufs battus en pliant. Verser le tout dans des moules de 8" de diamètre, préalablement graissés et saupoudrés de farine. Cuire dans un four de 350°F pendant 30 à 35 minutes, ou jusqu'à ce que les gâteaux soient dorés. Vérifier la cuisson au moyen d'un cure-dent.

Laisser refroidir les gâteaux dans leurs moules sur un gril pendant 20 minutes; les sortir de leurs moules puis les laisser refroidir davantage sur le gril.

Garniture de crème à la rhubarbe

1 1/2 tasse de crème 35%

- 1 1/2 tasse de rhubarbe, coupée en dés
- 1 c. à table d'eau
- 1/2 tasse de sucre, ou, au goût
- 10 à 12 fraises fraîches.

Combiner la rhubarbe, l'eau et le sucre dans un poêlon. Faire cuire jusqu'à ce que le mélange prenne la consistance d'une sauce. Ecuimer le mélange lorsque refroidi.

Battre la crème jusqu'à ce que ferme et ajouter la sauce à la rhubarbe en pliant.

Garnir le gâteau de ce mélange et décorer avec des fraises.

Il faut servir le gâteau dès qu'il est garni. Cependant on peut préparer le gâteau ainsi que la sauce à l'avance, fouetter la crème avant de servir et assembler le tout à la dernière minute.

Prix coupés à Plein

... par milliers

PAIN de VIANDE

KAM
BOITE 12 oz 49¢

Prix coupés à Plein

ALIMENTS CONGELÉS

- TIGES de BROCOLI Congelées Domino Pqt 10 oz. 35¢
- POIS de FANTAISIE Congelées Domino - Pqt 2 lb. 55¢
- FRITES CONGELÉES Domino - Coupées en lacs Pqt 2 lb. 49¢
- JUS d'ORANGE Congelé - Non sucré Dominion Bte 6 1/4 oz. 24¢
- JUS d'ORANGE Congelé - Add. de sucre Dominion Bte 6 1/4 oz. 24¢
- POISSON & FRITES Aiglelin - Congelés Highlighter Pqt 16 oz. 71¢

Papier de toilette

WHITE SWAN
PAQUET 2 rouleaux 33¢

Prix coupés à Plein

BREUVAGES & JUS

- CROQUETTES de POISSON Congelées Blue Water Pqt 8 oz. 35¢
- BREUVAGES Assortis Grand Prix - Canette 10 oz. 10¢
- KOOL AID Citron-Lime - 5 env. pour 29¢
- KOOL AID A l'orange - Add. de sucre 2 env. 4 oz. 29¢
- BREUVAGES HI-C Orange, Raisin, Florida Punch Bte 48 oz. 36¢
- JUS de POMME Vitaminé Aïen - Bte 19 oz. 20¢
- JUS de RAISIN Welch Bout. 24 oz. 51¢
- JUS de PAMPLEMOUSSE Non sucré - Dominion Bte 48 oz. 59¢

EAU MINÉRALE

ST-JOSEPH
BOITEILLE 30 oz 19¢

Prix coupés à Plein

VIANDE & POISSON

- JAMBON CUIT Maple Leaf - Bte 1 1/2 lb. 1.79
- JAMBON PICNIC Maple Leaf - Bte 1 1/2 lb. 1.75
- PAIN de Kik Bte 12 oz. 63¢
- POULET DESOSSE Eata Bte 7 oz. 39¢
- THON en FLOCONS Bye the Sea Bte 6 oz. 43¢
- THON BLANC Solide Bye the Sea Bte 7 oz. 44¢
- THON en MORCEAUX Bye the Sea - Bte 6 1/2 oz. 44¢

PAIN aux RAISINS

RICHMELLO
2 PAINS 16 oz 49¢

Prix coupés à Plein

PRODUITS LAITIERS

- FROMAGE SUISSE En crème Zing - Pqt 8 oz. 53¢
- FROMAGE TRANCHE Canadien de Kraft - Pqt 1 lb. 79¢
- FROMAGE BLANC Fort Richmello - Morceaux - lb. 98¢
- FROMAGE SUISSE Naturel de Kraft - Bâton 8 oz. 69¢
- FROMAGE FOUETTE En crème ord. Kraft Cont. 4 oz. 33¢
- FROMAGE GRUYERE Le Vache qui rit - Pqt 8 oz. 57¢

Prix coupés à Plein sur les VIANDES DE QUALITÉ

LE MEILLEUR BOEUF AU CANADA - DE MARQUE ROUGE - INSPECTÉ par le GOUVERNEMENT

BOEUF

BIFTECK de RONDE Désossé ou Rôti de Groupe - Silverside Tendre Juteux LB 1.19

- ROTI COTES CROISEES Country Club - Roulé - Désossé lb 89¢
- ROTI de PALETTE Bœuf de marque Rouge lb 69¢
- HAMBURG FRAIS Haché chaque Heure 1 lb 65¢
- PAIERON HACHE Idéal pour Bar-B-Q, Q. - Frais Haché lb 79¢

DIVERS

- BACON SANS COUENNE Marque Jubilee Pqt 1 lb 55¢
- SAUCISSES de PORC Marque Billop - A la Livre lb 69¢
- SAUCISSES au BOEUF Coors - Fumées Pqt 1 lb 59¢
- DESSERT PARFAIT Marque Coors 33¢
- ROULE SALAME Marque Coors 12 oz 69¢
- BOLOGNE ENTIER Marque Coors 24 oz 89¢
- SALADE TRIO Marque Coors Pqt 12 oz 3/1.00

VIANDES FUMÉES

- JAMBON dans la FESSE Marques Populaires - Cuit - Prêt-à-manger Entier ou Moitié lb 59¢
- EPAULE de PORC Frais lb 49¢
- EPAULE de PORC Fumée - Marques Populaires - Stockinette lb 39¢
- SMOKED MEAT Marque Coors ou Hygrade 4 pqt 2 oz 89¢

VOLAILLE

- DINDES Congelées Canada Catégorie "A" - Jeunes - 6-10 lb 45¢
- POULETS CHAPONS Congelés - Canada Catégorie "A" - 5 lb et plus - lb 59¢
- POULETS à ROTIR Congelés - Canada Catégorie "A" - 2-3 lbs - lb 35¢

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS!

POMMES MELBA Du Québec - Canada de Fantaisie - Juteuses PANIER 4 PINTES 88¢

- TOMATES ROUGES Du Québec - Canada No 1 - Faciles à Trancher 4 Quart Bascot 88¢
- NAVETS MOYENS Du Québec - Canada No 1 10¢
- CHOUX VERTS Du Québec - Canada No 1 - Savoureux ch. 23¢
- POMMES DE TERRE Nouvelles - Du Québec - Canada No 1 Sac 10 lb 33¢
- GROSSES BANANES Importées - Les Favorites lb 12¢
- CAROTTS en sac cello Du Québec - Jeunes - Tendres 39¢
- ORANGES OUTSPAN De L'Afrique du Sud - Grosses 88 Douz. 89¢
- CELERI PASCAL Du Québec - Canada No 1 - Grosses 24 ch. 28¢
- CANTALOUPS FRAIS De Californie - Chair Saumonée - Gross. 27 ch. 49¢
- PRUNEAUX SANTA ROSA De Californie - Sucrés - Juteuses lb 29¢

ESSUIE-TOUIT

WHITE SWAN
PAQUET 2 ROULEAUX 59¢

Gâteau aux cerises

DOMINO
12 oz 49¢

PEPSI COLA

Bouteilles retournables
6 bouteilles 26 oz 99¢

Prix coupés à Plein

LÉGUMES EN CONSERVE

- HARICOTS VERTS Bte 14 oz. 14¢
- HARICOTS JAUNES Bte 10 oz. 19¢
- CAROTTES ENTIERES Ideal Bte 19 oz. 22¢
- MAIS en CREME De fantaisie - York Bte 19 oz. 28¢
- MAIS en GRAINS De fantaisie Dominion Bte 12 oz. 20¢
- EPINARDS Bte 10 oz. 21¢
- POMME de TERRE En escalope Shirriff Pqt 5 1/2 oz. 38¢

Prix coupés à Plein

CONFITURES & GARNITURES

- CONFITURE de CASSIS Chivers Pot 9 oz. 44¢
- CONFITURE de CERISES Pure de Kraft Pqt 9 oz. 43¢
- CONFITURE de FRAMBOISES Avec pectine Marquette Pqt 9 oz. 33¢
- CONFITURE de FRAMBOISES Chivers Pot 9 oz. 42¢
- CONFITURE de FRAISES Pure Chivers Pot 9 oz. 41¢
- GELEE à la MENTHE Shirriff Pot 9 oz. 29¢
- BEURRE d'ARACHIDES Crèmeux Kraft Pot 28 oz. 81¢

Prix coupés à Plein

ARTICLES DIVERS

- SAINDOX Maple Leaf Pqt 1 lb. 24¢
- SOUPES LIPTON Poulet et nouilles - Pqt 2 env. 26¢
- FEVES au LARD Sauce tomate Dominion (14 oz. 17¢) Bte 19 oz. 21¢
- FEVES au LARD Sauce tomate Dominion Bte 28 oz. 27¢
- SOUPES CLARK Poulet riz Bte 10 oz. 18¢

MOUTARDE Condor

POT 24 oz 33¢

BRIOCES

SESAME RICHMELLO
PAQUET de 6 29¢

PAINS HOT DOG

RICHMELLO
PAQUET de 12 33¢

Prix coupés à Plein

CÉRÉALES À DEJEUNER

- GRAPE & NUTS Cereal Post Pqt 12 oz. 39¢
- COUNT CHOCULA Cereal Bix-G Pqt 8.5 oz. 47¢
- SHREDDED WHEAT Nabisco Pqt 15 oz. 43¢
- CEREALE TINTIN Quaker - Sucre et riz Pqt 11 oz. 51¢
- CEREALE PRE-CUITE Robin Hood Pqt 10 oz. 33¢
- BLE SOUFFLE Newport Fluffs A-1 Sac 5 pintes 43¢

Prix coupés à Plein

BEAUTÉ & SANTÉ

- GLOSE UP Dentifrice Tube géant 65¢
- MODESS Serviettes sanitaires Bte de 48 1.86
- POLIDENT Pour nettoyer les dents Pqt de 32 77¢
- LISTERINE Rinç-bouche - Bout. 20 oz. 1.23
- BROSSES à DENTS Tek DeLuxe Chacune 47¢
- EDGE Mousse pour la barbe Format 6 1/2 oz. 97¢

Prix coupés à Plein

FRUITS EN CONSERVE

- CALGONITE Lavande de vaisselle automatique Pqt 20 oz. 59¢
- EMPOIS NIAGARA Vapriateur 14 oz. 67¢
- HUILE A MOTEUR Dominion 10W-30 Gall. 1.79
- ENO Sels et fruits - Bout. 7 oz. 87¢
- ANACIN Comprimés pour maux de t. e Bout. 100 1.07
- VASELINE Gelée et pétrole Format 8 oz. 67¢

FRAIS CUIT SUR LES LIEUX!
2537, boul. Ste-Anne et Place Laurier seulement

Délicieux gâteau étage 79¢

Brioche framboises 8/43¢

BISCUITS 59¢

Briures de chocolat - Les enfants en raffolent Pqt 24



Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

DOMINION STORES LIMITED

DOMINION nous Fait MENAGER!

Le Livre Blanc: une politique de Défense plus modeste et plus réaliste

Par DONAT VALOIS

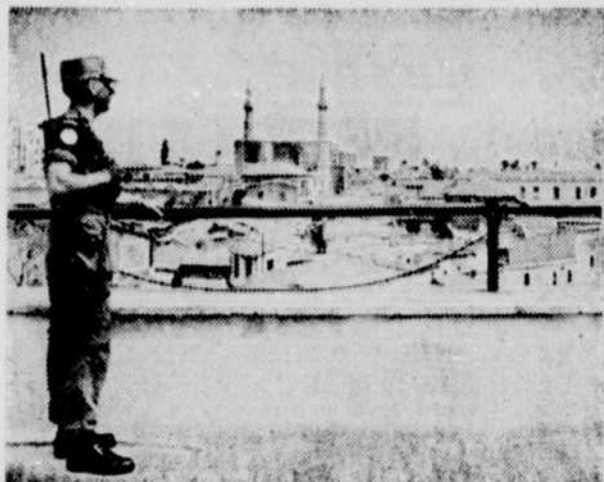
OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement canadien a décidé de retirer les missiles BOMARC installés sur son territoire, de maintenir ses forces en Europe, d'augmenter d'un pour cent son budget de la défense et de réduire à 83,000 et non plus de 82,000 ses effectifs militaires.

Il entend aussi, au cours des années 1970, orienter sa politique de défense vers la protection de la souveraineté et de l'indépendance du Canada et, en conséquence, contribuer ainsi grandement à la défense du continent nord-américain.

Ces décisions sont contenues dans un livre blanc sur la défense nationale publié, mardi, par le ministre Donald MacDonald.

Ce document, qui contient la nouvelle politique de défense du gouvernement canadien, couronne une révision amorcée en 1968, soit peu de mois après l'élection du premier ministre Trudeau.

Ce livre blanc intitulé "La Défense dans les années 70" révèle aussi que le premier objectif de la défense nationale sera de prévenir une guerre nucléaire et qu'il pourra être atteint en maintenant des accords collectifs en matière de sécurité et un dispositif de combat polyvalent d'une haute qualité professionnelle.



● A Chypre comme ailleurs dans le monde, le Canada collabore constamment avec l'ONU au maintien de la paix.

Rôle de surveillance

De plus, le gouvernement Trudeau annonce que les forces armées apporteront un concours plus étendu aux autres ministères et organismes en ce qui a trait à la surveillance et au contrôle du territoire, des eaux et de l'espace aérien du Canada.

Elles établiront des centres d'opérations sur les côtes Est et Ouest du pays, en vue de coordonner les activités de surveillance et de contrôle du gouvernement.

Le gouvernement précise aussi qu'elles doivent être prêtes à venir rapidement en aide au pouvoir civil pour maîtriser tout désordre.

Les forces armées participeront davantage à des programmes non militaires relatifs au développement national, notamment dans les régions éloignées, à la lutte contre la pollution dans le grand Nord et au large des côtes canadiennes.

La nouvelle politique respecte les principes énoncés par le premier ministre Trudeau, en avril 1969, soit que la défense puisse accomplir les tâches suivantes:

- 1 — la surveillance du territoire et du littoral du Canada, c'est-à-dire la protection de sa souveraineté;
- 2 — la protection de l'Amérique du Nord en coopération avec les forces américaines;
- 3 — l'exécution des engagements contractés avec l'OTAN;
- 4 — l'accomplissement de toute mission internationale au maintien de la paix que le Canada se verra confier.



● Un CF-5 qui surveille une grande ville canadienne pendant un exercice de mobilité.

Les Bomarc démodés

A l'appui de sa décision de retirer les missiles BOMARC installés à North Bay, Ont. et à La Macaza, Qué., le gouvernement soutient qu'ils "sont devenus extrêmement vulnérables aux attaques des missiles puisqu'ils ne peuvent pas être dispersés comme c'est le cas des avions."

De plus, raison jugée tout aussi importante, les BOMARC sont disposés de manière à assurer la défense de l'Est de l'Amérique du Nord, tandis que la partie la plus importante des forces stratégiques de représailles des États-Unis, basée à terre, est située dans le Middle-West.

NOUVEAUX ACCORDS

Le livre blanc précise que le gouvernement conclura des accords en vue de minimiser les conséquences économiques de sa décision de cesser l'emploi des BOMARC au Canada.

Toutefois, pour apporter sa contribution à la stabilité, le Canada maintiendra à son niveau actuel le nombre d'appareils d'interception "puisque les Soviétiques pourraient être tentés de reconstituer leurs forces de bombardement à long rayon d'action s'ils estimaient ne rencontrer absolument aucun système de défense contre ces forces".

De plus, les appareils d'interception sont nécessaires à l'identification des avions en temps de paix, de même qu'au maintien d'un contrôle complet de l'espace aérien.

Le livre blanc indique aussi que le Canada juge essentiel de coopérer avec les États-Unis, par le truchement des accords actuels, à la défense commune de l'Amérique du Nord. Cette coopération est "vitale pour la souveraineté et la sécurité de notre pays". Toutefois, le gouvernement canadien n'a aucun plan visant sa participation au programme de Défense antimissiles ABM.

SOUVERAINETÉ

Par ailleurs, le Canada prendra en charge, dans la mesure du possible, toutes les activités de défense sur son territoire. Cependant, en période de crise internationale, il est prêt à permettre au Strategic Air Command SAC de continuer à faire atterrir ses avions — citernes à la base de Goose Bay et aux bombardiers du SAC de maintenir une alerte en vol au-dessus du territoire canadien.

Le gouvernement canadien qui a décidé de maintenir sa participation militaire en Europe, au sein de l'OTAN, prévoit toutefois réorganiser ses forces terrestres 2,800 hommes afin de servir de réserve en ce qui a trait aux missions tactiques de reconnaissance dans la région centrale.

Le Centurion

C'est ainsi que le blindé Centurion sera remplacé par un véhicule chenille aérotransportable conçu pour la reconnaissance et le combat.

De plus, ses trois escadrons de CF-104, 2,000 hommes, basés dans le sud de l'Allemagne fédérale, seront assignés à l'attaque et dotés d'armes classiques après janvier 1972.

Actuellement, deux de ces escadrons servent à l'attaque tandis que l'autre est utilisé pour la reconnaissance.

Par ailleurs, le Canada maintiendra son engagement d'envoyer par avion un groupe-bataillon en Europe, qui se joindra à la force terrestre mobile du Commandement suprême des forces alliées, advenant un déploiement au Danemark et en Norvège.

Le Canada maintiendra aussi son engagement d'envoyer, en cas d'urgence, le reste d'un groupement de combat transportable par air ou par mer sur le flanc nord de l'OTAN.

De plus, il est disposé à transférer, par concoyage, les deux escadrons de CF-5 basés au Canada et de les mettre au service du Commandement des forces alliées en Europe, à des fins de soutien.

Il continuera enfin à participer, en cas d'urgence, à la défense nationale de l'Alliance atlantique et à effectuer des navires des aéronefs et des sous-marins à l'OTAN.

Paix mondiale

Au chapitre de la paix mondiale, le gouvernement Trudeau est fermement disposé à considérer favorablement, "quand les circonstances le justifient", les demandes de participation canadienne aux opérations internationales de maintien de la paix.

C'est ainsi, précise-t-on dans le livre blanc, que les forces canadiennes continueront de réagir rapidement et qu'un groupe-bataillon sera en état d'alerte pour veiller au maintien de la paix.

D'autre part, le gouvernement précise que les réductions des dépenses de la défense se poursuivront au niveau des effectifs et de l'acquisition d'équipement.

BESOINS PARTICULIERS

Toutefois, le budget de la défense augmentera afin de répondre aux besoins particuliers suivants:

- 1 — la poursuite des opérations des avions de patrouille maritime Tracker;
- 2 — la poursuite des opérations de la station de radar de Melville et des installations connexes de Goose Bay;
- 3 — la contribution canadienne au système intégré des communications de l'OTAN; et
- 4 — les nouveaux rôles de l'avion CF-5

Malgré cette augmentation, le budget de la défense ne dépassera que d'environ un pour cent le plafond actuel \$1.8 milliard, au cours du prochain exercice financier, celui de 1972-73.

Quant aux dépenses des années suivantes, elles seront établies d'après les prévisions des programmes et les prévisions budgétaires, "comme cela se pratique dans d'autres ministères".

Les effectifs

De plus, pour fournir des effectifs supplémentaires destinés à remplir les nouveaux engagements des forces canadiennes, le plafond établi précédemment à 82,000 hommes pour la fin de l'exercice financier 1972-73, sera porté à environ 83,000 hommes. Il y a deux ans, le gouvernement avait pris la décision de réduire, sur une période de trois ans, de 98,000 à 82,000 le nombre de militaires.

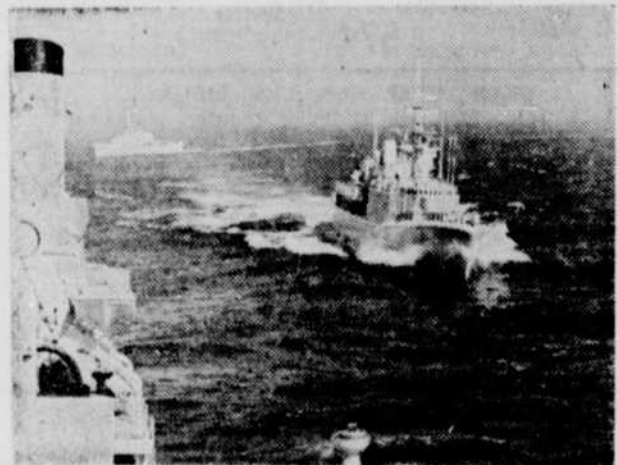
Le Canada maintiendra, par ailleurs, sa force de réserve à son niveau actuel, soit environ 21,500 hommes. Toutefois, le rôle de la réserve sera accru dans le domaine de la sécurité interne. Son programme d'entraînement continuera d'être axé sur le civisme et l'entraide au commandement.

Autres problèmes en suspens

Dans la préface de son document, M. MacDonald précise que le gouvernement, en publiant ce livre blanc, n'a pas résolu tous les problèmes en suspens relatifs à la défense et qu'en conséquence, il se propose de faire connaître d'autres décisions dans les prochains mois.

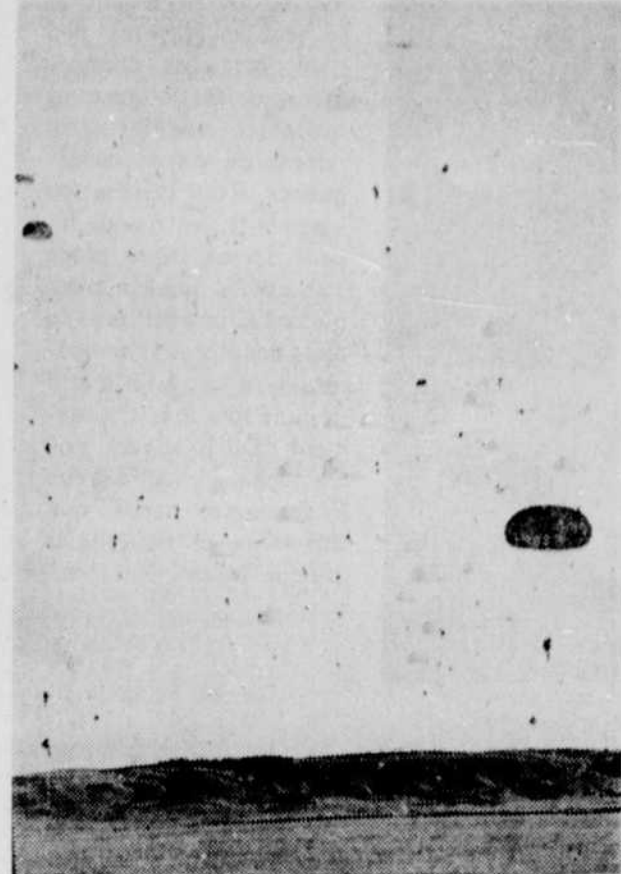
Le ministère fait actuellement, par exemple, une étude exhaustive de tous les aspects de la vie dans le service des forces armées, y compris les procédures de grief, les politiques de promotion et d'affectation. Des décisions seront prises, à la fin de cette étude, en vue d'améliorer les conditions de service dans les forces canadiennes.

De plus, afin d'assurer une efficacité maximale, le ministre de la Défense nationale a constitué un groupe de ré-



● Des destroyers du Commandement maritime au cours d'un exercice dans l'Atlantique.

vision de la gestion chargée d'étudier l'organisation et l'administration de tout le ministère. Ce groupe s'est chargé notamment de l'étude portant sur l'acquisition de navires.



● Le Régiment aéroportier canadien illustre ici la mobilité de nos Forces armées.

Ce livre blanc du gouvernement canadien est le second à être publié depuis 1964. Le premier portait la signature de MM. Paul Hellyer et Lucien Cardin, alors ministre et ministre associé de la Défense nationale.

Les effectifs des forces armées canadiennes s'établissent approximativement à 87,750 militaires, dont 5,000 stationnées en Europe sous l'égide de l'OTAN, et à 22,000 réservistes.

Selon le plus récent relevé du ministère de la Défense nationale publié mardi en même temps que le livre blanc sur la défense, la répartition des troupes s'établit comme suit:

Au Canada, commandement de la Force mobile quartier général à Saint-Hubert, Québec, 21,750;

Commandement de la force maritime quartier général à Halifax et à Esquimaux, C.B., 16,750;

Commandement de la défense aérienne quartier général à North Bay, Ont., 9,500;

Commandement du transport aérien quartier général à Trenton, Ont., 7,500;

Commandement de l'instruction quartier général à Winnipeg, 12,250;

Commandement des communications des forces canadiennes et les établissements de communications, 3,750;

Dépôt logistique, collèges militaires, collèges d'état-major, quartier général des forces canadiennes et diverses unités de soutien, 9,450;

Forces canadiennes en Europe, 5,000;

Forces canadiennes à Chypre, 500;

NORAD et missions outre-mer, 1,250.

Chez les réservistes, le plus grand nombre se retrouve dans le groupe de terre avec 18,000 membres comparativement à 3,000 dans la force maritime et 800 dans l'aviation.

LA TÉLÉVISION

A QUÉBEC

3 WCAX-TV BURLINGTON	4 CFCM-TV QUÉBEC	5 CKMI-TV QUÉBEC
7 CHLT-TV SHERBROOKE	8 WMTW-TV MT. WASH.	10 CFTM-TV MONTREAL
11 CBVT-TV QUÉBEC	12 CFCF-TV MONTREAL	13 CKTM-TV TROIS-RIVIERES

HORAIRE DES POSTES LOCAUX ET DES POSTES TRANSMIS PAR CABLES

EXPLICATIONS

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (E) enfants; (A) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (—) pas coté.

AUJOURD'HUI — MERCREDI

P. M.																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Il demande à ses colonels de démissionner

Papadopoulos veut faire maison nette

ATHÈNES (A.F.P.) — Après quatre ans de pouvoir, le premier ministre Georges Papadopoulos prend un nouveau souffle. Il a demandé mardi la démission collective des membres du gouvernement et des 21 secrétaires généraux des ministères. Ces derniers sont pour la plupart d'anciens colonels qui ont participé au coup d'État militaire d'avril 1967.

Il s'agit pour le chef du gouvernement, à la fois de refondre profondément les structures administratives qui fonctionnaient imparfaitement, de redistribuer les tâches et de faire appel à d'anciens parlementaires et à des techniciens éprouvés des affaires administratives.

Le détail du remaniement ministériel, le plus important depuis quatre ans, ne sera connu que mercredi matin, mais d'ores et déjà, il apparaît que les chefs historiques de la Révolution militaire seront regroupés à la tête du pouvoir: M. Papadopoulos à la présidence du Conseil, assisté de deux vice-présidents, l'ancien général Stylianos Pattakos et l'ancien colonel Nikolaos Makarezos, ce dernier devenant pour la première fois vice-président du Conseil.

En même temps, le premier ministre renforce l'équipe de ministres et de secrétaires d'État qui, à ses côtés, doit coordonner l'action gouvernementale.

Après la démission

La démission des 21 secrétaires généraux a provoqué une vive surprise dans la capitale grecque, aussi bien dans les milieux politiques que leur reconnaissance de réels pouvoirs de ministres, que dans les milieux de la Révolution auxquels ils appartiennent.

Un calme total régnait mardi soir à Athènes. On a pu constater toutefois une importante concentration de chars et de troupes dans le grand stade de marbre de la capitale, mais il s'agit de la répétition du défilé qui se déroulera dimanche prochain dans ce stade pour la commémoration de la victoire contre les rebelles communistes en 1949, après la guerre civile.

Au sujet de l'attaque contre des étudiants

LE NOUVEAU PRÉSIDENT BOLIVIEN DÉCLARE QUE L'ARMÉE AVAIT ÉTÉ OBLIGÉE D'INTERVENIR

LA PAZ (A.F.P., Reuter) — Le colonel Ugo Banzer, nouveau président de la République bolivienne, a déclaré mardi soir à la télévision que son gouvernement accordera des laissez-passer à tous les hommes politiques et étudiants qui se sont réfugiés dans les différentes ambassades de la capitale.

Au sujet de l'attaque de l'aviation et des blindés contre l'université, lundi après-midi, le chef de l'État bolivien a affirmé que l'armée avait été obligée d'intervenir, car les étudiants harcelaient continuellement les forces de l'ordre. "Une action en vue de les effrayer a été nécessaire et, en définitive, les étudiants ont compris et ont abandonné leur refuge", a ajouté le colonel Banzer.

Il a, d'autre part, indiqué que son gouvernement respectera scrupuleusement tous les accords inter-

venus avec les pays étrangers et qu'il s'efforcera de consolider les rapports existant avec les pays amis.

DETRUIRE LA GUERILLA

Pourtout le nouveau président bolivien, le principal objectif consiste avant tout à libérer le pays des guérilleros de l'Armée nationale de libération, créée en 1967 par le révolutionnaire argentin Ernesto "Che" Guevara, qui fut d'ailleurs tué en Bolivie.

"Nous allons détruire, l'ANL", a déclaré le général Banzer: "Il ne saurait y avoir deux armées en Bolivie."

Le président a ajouté que l'existence de ces guérilleros était la principale raison pour laquelle son régime ne poursuivait pas les ouvertures amicales faites à Cuba par ses deux prédécesseurs, les généraux Torres et Ovando Candia.

KY RESTE OFFICIELLEMENT CANDIDAT AUX ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

SAIGON (A.F.P.) — En dépit de l'annonce du vice-président Nguyen Cao Ky de ne pas participer aux prochaines élections présidentielles, celui-ci reste officiellement candidat.

Duong Van Minh, tout comme certains dans l'entourage du président Thieu, l'envisagent même dès à présent comme une possibilité précise. Le porte-parole du vice-président Ky l'a écartée avec force, mardi.

Un père de six enfants s'est immolé par le feu

SAIGON (A.F.P.) — Un président Ky des élections présidentielles.

deuxième mutilé de guerre vietnamien s'est immolé par le feu mardi, à Danang, dans le même esprit que son camarade qui s'était immolé la semaine dernière à Saïgon. Celui-ci avait déclaré vouloir protester contre l'élimination du vice-

précise. Le porte-parole du vice-président Ky l'a écartée avec force, mardi. Quelques instants après la mort de l'ancien combattant à Danang, des inconnus ont distribué des tracts manifestement préparés à l'avance. Le mutilé avait six enfants.

Routes vietnamiennes interdites aux militaires américains

SAIGON — (A.F.P.) — Toutes les villes du Sud-Vietnam, y compris Saïgon, ont été interdites aux militaires américains, jusqu'après les élections du 29 août par le commandement américain, lequel a décrété l'état d'alerte grise.

Cette mesure est en accord avec la politique des États-Unis de non-intervention dans les élections législatives vietnamiennes.

Le gris vient en deuxième place dans l'échelle des états d'alerte au Vietnam, après le blanc, et avant le jaune et le rouge.

Les meilleures aubaines + des timbres Gold Star



DETERGENT LIQUIDE
Mir
2 cont. 24 oz.
.67

SOUPES AUX POIS
ou aux légumes
Habitant
4 btes 28 oz.
1.00

MELANGES A GATEAUX
asst. Robin Hood
3 btes 18 oz.
1.00

CAFE INSTANTANE
Invitation
100% pur
Jars 10 oz.
1.29

EAU DE JAVEL
concentrée à 7%
Hi-Jave
Cont. 128 oz.
.59

ECONOMIES

BETTERAVES MARINES HABITANT	Jars 24 oz.	.43
OLIVES PLAIN, QUEEN GATTUSO	Jars 35 oz.	.59
BREVAGE AU CHOCOLAT QUIK	Bte 2 lb.	1.05
MELANGE A PANER ASST. SHAKE 'N BAKE	env. 2 1/2 oz.	.53
PATES ALIMENTAIRES COULES LIDO	Pot 2 lb.	.29

EPARGNES

CEREAL ALFA BITS POST	Bte 10 oz.	.46
CEREAL SUGAR CRISP POST	Bte 8 1/2 oz.	.44
PAPIER DE TOILETTE ASST. WONDER SOFT	Pot 2 roul.	.35
SERVETTES SANITAIRES KOTEX PLUS	Bte 48	1.99
ANANAS TRANCHES AYLMER	Bte 19 oz.	.38

ECONOMIES

PATES ALIMENTAIRES SPAGHETTI LIDO	Pot 2 lb.	.29
PAPIER CIRE CUT-RITE	2 roul. 100'	.40
CIRE EN PATE CLAIR DE JOHNSON	Bte 1 lb.	.83
NETTOYEUR A EPIERS BIG FIVE	2 btes 14 oz.	.39
EMPOIS A VAPORISER GUIDE	Cont. 20 oz.	.75

EPARGNES

LINGES TOUT USAGE ASST. CHIFFON-J	Bte 12	.61
JUS DE TOMATES FANTAISIE HEINZ	6 btes 10 oz.	.79
POIS VERTS ASST. DE CHOIX IDEAL	2 btes 10 oz.	.29
JUS DE TOMATES FANTAISIE HEINZ	Bte 48 oz.	.45
JUS DE LEGUMES COCKTAIL SMITH	Bout. 28 oz.	.39

ECONOMIES

NETTOYEUR TOUT USAGE LESTOIL	Cont. 28 oz.	.93
SAVON DE TOILETTE ASST. PALMOLIVE	3 barres	.47
CEREAL CORN FLAKES KELLOGG	Bte 12 oz.	.38
PAPIER DE TOILETTE VOGUE	Pot 6 roul.	.87
COCKTAIL DE FRUITS DEL MONTE	Bte 28 oz.	.57

EPARGNES

POIS VERTS ASST. DE CHOIX AYLMEYER	2 btes 19 oz.	.45
FEVES JAUNES COUPÉES, DE CHOIX AYLMEYER	2 btes 19 oz.	.45
SOUPES AUX TOMATES HEINZ	2 btes 10 oz.	.29
FEVES AU LARD DANS SAUCE AUX TOMATES HEINZ	2 btes 8 oz.	.39
SPAGHETTI DANS SAUCE AUX TOMATES HEINZ	2 btes 8 oz.	.33

ECONOMIES

COCKTAIL DE FRUITS LIBBY	Bte 28 oz.	.55
PECHES DEMIES DEL MONTE	Bte 28 oz.	.48
CRISTAUX D'ORANGE SUN-UP	4 env. 3 1/2 oz.	.65
FEVES VERTES COUPÉES, DE CHOIX IDEAL	2 btes 10 oz.	.29
MACEDOINE DE LEGUMES IDEAL	2 btes 10 oz.	.29

EPARGNES

PUREE DE TOMATES GATTUSO	2 btes 6 oz.	.47
SAUCE CHINOISE AHUNTIC	2 btes 5 oz.	.35
POULET DESOCC CORDON BLEU	Bte 7 oz.	.41
POUR DE VIANDE KLIK	Bte 12 oz.	.65
SIROP DE MAIS BEE HIVE	Bout. 2 lb.	.47

AUBAINE

EAU MINERALE CARIGNAN
3 bott. 30 oz.
1.00

AUBAINE

SHORTENING VEGETAL CRISCO
Bte 1 lb.
.42

AUBAINE

PAIN ENRICHÉ LAURENTIN
32 oz.
.25

AUBAINE

THE EN SACHETS SALADA
Bte 60s
.78

AUBAINE

GRATIS
2 styles Bte, valeur 38 avec l'achat d'un stylo à .49. Le tout
.49

AUBAINE

DETERGIF EN POUDRE BOLD
Format géant
1.05

PRIX COUPES

MARMELADE A L'ORANGE OU 3 FRUITS KRAFT	Jars 9 oz.	.25
CORNETS POUR CREME GLACEE ROBINSON	Bte 20	.26
EPICES A MARINADES CONDORE	Pot 2 oz.	.26
GROS SEL POUR MARINADES WINDSOR OU SIFTO	Bte 3 lb.	.26
MOUCHOIRS DE PAPIER BLANC SCOTTIES	Bte 400	.36
RIZ FRIT INSTANTANE ASST. DAINITY	Bte 12 oz.	.37
RAVIOLI AU BOEUF CHEF BOY-AR-DEE	Bte 14 oz.	.42

PRIX COUPES

BISCUITS GRAHAM WAFERS CHRISTIE	Bte 13 1/2 oz.	.45
SCUFF COVER LIQUIDE NOIR OU BRUN-NUGGET	Bte	.49
OIGNONS SUCRES GATTUSO	Jars 12 oz.	.49
PATATES CHIPS GEM GRATS 50 TIMBRES GOLD STAR	Sac 37 oz.	.59
CREME GLACEE ESSENCES DIVERSES POL-R	Format 3 chop.	.69
OLIVES FARCIES GATTUSO	Jars 15 oz.	.75
POUR MAUX D'ESTOMAC BROMO SELTZER	Format famille	.83

PRIX COUPES

BISCUITS MIX 100 LIDO	Bte 26 oz.	1.00
LANGUES DE PORC MARINEES CORDON BLEU	Jars 12 1/2 oz.	1.25
GLACAGE A GATEAUX BLANC OU CHOCOLAT ROBIN HOOD	2 btes 6 oz.	.55
BISCUITS GUIMAUVE GEANTE LIDO	2 sacs 11 oz.	.69
JUS D'ANANAS DEL MONTE	2 btes 48 oz.	.75
COCKTAIL DE FRUITS FANTAISIE DEL MONTE	2 btes 19 oz.	.75
PECHES DEMIES FANTA DEL MONTE	2 btes 19 oz.	.75

Les magasins où l'on se sent chez soi

Viande de Première Qualité Sélectionnée avec soin

Semaine des produits Swift Premium

JAMBON CUIT DANS LA FESSE
un bout ou l'autre Swift Premium lb.
.55

BACON TRANCHE sans os Swift Premium	lb.	.59
SAUCISSON EN MORCEAUX SAUCISSON TRANCHE SWIFT PREMIUM	lb.	.35
SAUCISSES FUMÉES empaquetées sous vide Swift Premium	lb.	.59
JEUNES DINDONS	lb.	.41
BOEUF FRAIS HACHE pour hamburger	lb.	.63
POULET CANADA ent. A, congelé 2 à 3 lb.	lb.	.35
TETE FROMAGEE délicieuse Bûche	Cont. 10 oz.	.49
SPECIAL COORSH 1 litre préparé 13 oz et 1 au fromage 10 oz	2 pour	.89

PRIX COUPES

NETTOYEUR A EPIERS AJAX	2 btes 22 oz.	.75
FEVES VERTES ASSAISONNEES DEL MONTE	3 btes 14 oz.	.75
GATEAUX DOIGTS DE DAMES SAUCES CHOCOLAT VACHON	2 btes 1 dose.	.99
BREVAGES NON SUCRES ASST. KOOL-AID	6 env.	.29
DICTIONNAIRE BELISLE 10e FASCICULE		.99
PROTECTEUR CONTRE LES E-CLAUSSURES DE GRAISSE DURANT LA CUISSON POUR LES POELONS, ETC. DIAMETRE: 12"		1.79

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES
PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 28 AOUT

Service personnel et amical

Fruits et Légumes

Frais — Grande variété

TOMATES ROUGES
ET FERMES CAT. NO 1 DU QUEBEC
Panier 4 pintes
.59

CONCOMBRES FRAIS Cat. no 1 du Québec Choucroute	05
LAITUE Cat. no 1 du Québec grosseur 18	14
POIRES BARTLETT Cat. no 1 du Québec grosseur 145	19
CITRONS FRAIS de la Californie 90/100 140	6 pour .43
ECHALOTES DOUCES fraîches du Québec	2 ptes .15
CHAMPIGNONS FRAIS blanc neige du Québec Bte 11 lb.	.53

ECONOMIES

TOMATES DE CHOIX HEINZ	Bte 28 oz.	.36
BETTERAVES TRANCHEES LIBBY	2 btes 19 oz.	.43
CONFITURES AUX FRAISES AVEC PECTINE VACHON	Cont. 48 oz.	1.15
MARMELADE 3 FRUITS VACHON	Jars 24 oz.	.56
BEURRE DE CAMEL VACHON	Cont. 2 lb.	.59
BEURRE DE CAMEL KRAFT	Cont. 28 oz.	.85
CAFE FRAIS MOULU CHASE & SANBORN	Sac 1 lb.	.99

EPARGNES

MARGARINE A L'HUILE DE MAIS, MOLLE, FLEISCHMAN	Pot 1 lb.	.57
SACS TOUT USAGE BAGGIES	Pot 25	.57
LAINE D'ACIER BLUE JET	Pot 10s.	.27
EMPOIS LIQUIDE FLEECE	Cont. 64 oz.	.81
NETTOYEUR A VITRES, AEROSOL AJAX	Cont. 20 oz.	.71
DETERGIF EN POUDRE A B C	Format econ.	.83
POUDING INSTANTANE ASST. ROYAL	3 ptes 3 oz.	.45

financière

COTATIONS BOURSES

Toronto

Tendance

TORONTO (PC)—Les titres industriels ont affiché mardi leur meilleure tenue pour la deuxième fois cette année, alors que dans tous les compartiments les cours ont fermé en hausse au cours de transactions modérées à la Bourse de Toronto.

Les gains ont interrompu les pertes qui se sont manifestées pendant sept séances consécutives.

A l'indice, les titres industriels se sont hissés de 1.66 à 1.7483, soit la plus forte hausse depuis le 9 juin. Celui des valeurs ou a grimpé de .94 à 1.8094, les métaux non ferreux de .32 à .8886 et celui des pétroles de l'Ouest de 2.23 à 2.3723.

Au total, 1.81 million d'actions ont été échangées, par rapport à 1.30 million lundi.

Les gains ont légèrement dépassé les pertes par 250 contre 211, tandis que 243 titres sont demeurés inchangés.

Les compartiments les plus fermes ont été ceux des bruyères, des titres miniers industriels, des mises en marché, des services publics et de l'acier.

Par contre, les compartiments des banques, des pipelines et des manufactures ont fléchi légèrement.

Westburn International s'est hissé de 1-4 à 1-13.4, CP Ltd. de 1-2 à 1-12.4, Inco de 1-8 à 1-23.4, Bethlehem de 3-4 à 3-20, Canadian Homebased de 3-8 à 3-10.3 et Dome Petroleum de 1-1 à 1-8.99.

Alberta Gas Trunk s'est hissé de 1-8 à 1-49.18, Canadian Tire de 1-3 à 1-35.5, Dome Mines de 3-4 à 1-88.12, Scurry Rainbow de 1-4 à 1-18 et Sherritt de 1-2 à 1-15.5.

Superstee, actions ordinaires, a fléchi de 1-4 à 1-56.14. Tara de 1-4 à 1-13.52, Asamara de 1-2 à 1-18.14 et Canadian Imperial Bank de 1-8 à 1-23.2.

TITRES LES PLUS ACTIFS

TITRE	ventes	haut	bas	ferm.
Imp Oil	51728	24.1	23.5	24.0
Imperial	38102	13.1	12.5	13.0
Trizec	35460	16.5	15.5	16.0
Inco	23534	32.1	31.4	32.0
Home A	22253	34.1	33.4	34.0

MINES

TITRE	ventes	haut	bas	ferm.
Bethlehem	54526	20.1	19.4	20.0
Tecon	31775	12.1	11.3	12.0
C. Churchill	28900	12.0	11.0	12.0
Robins	24200	12.1	11.0	12.0
Silvaco	20000	22.1	21.1	22.0

PETROLES

TITRE	ventes	haut	bas	ferm.
Alcan	100	4.1	3.8	4.0
Alcan	100	4.1	3.8	4.0
Alcan	100	4.1	3.8	4.0
Alcan	100	4.1	3.8	4.0
Alcan	100	4.1	3.8	4.0

INDUSTRIELLES

TITRE	ventes	haut	bas	ferm.
Alcan	100	4.1	3.8	4.0
Alcan	100	4.1	3.8	4.0
Alcan	100	4.1	3.8	4.0
Alcan	100	4.1	3.8	4.0
Alcan	100	4.1	3.8	4.0

MONTREAL (PC)—Les titres industriels ont battu la marche à la hausse des cours au fin de semaine, mardi, à la Bourse de Montréal où les transactions ont été peu nombreuses.

Au total, à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne, 766,200 actions ont été échangées, par rapport à 729,500 lundi.

L'indice composé s'est hissé de 1.86 à 1.7955, celui des services publics de 2.45 à 1.8240, et des papiers de 3.0 à 78.65.

L'indice des banques a fléchi de .95 à 207.50.

Chez les titres en hausse, Chrysler a grimpé de 5-1 à 5-11.4, CP Ltd. de 1-2 à 1-12.4, Inco de 1-8 à 1-23.4, Bethlehem de 3-4 à 3-20, Canadian Homebased de 3-8 à 3-10.3 et Dome Petroleum de 1-1 à 1-8.99.

Alberta Gas Trunk s'est hissé de 1-8 à 1-49.18, Canadian Tire de 1-3 à 1-35.5, Dome Mines de 3-4 à 1-88.12, Scurry Rainbow de 1-4 à 1-18 et Sherritt de 1-2 à 1-15.5.

Superstee, actions ordinaires, a fléchi de 1-4 à 1-56.14. Tara de 1-4 à 1-13.52, Asamara de 1-2 à 1-18.14 et Canadian Imperial Bank de 1-8 à 1-23.2.

TITRES LES PLUS ACTIFS

TITRE	ventes	haut	bas	ferm.
Imp Oil	51728	24.1	23.5	24.0
Imperial	38102	13.1	12.5	13.0
Trizec	35460	16.5	15.5	16.0
Inco	23534	32.1	31.4	32.0
Home A	22253	34.1	33.4	34.0

MONTREAL (PC)—Les titres industriels ont battu la marche à la hausse des cours au fin de semaine, mardi, à la Bourse de Montréal où les transactions ont été peu nombreuses.

Au total, à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne, 766,200 actions ont été échangées, par rapport à 729,500 lundi.

L'indice composé s'est hissé de 1.86 à 1.7955, celui des services publics de 2.45 à 1.8240, et des papiers de 3.0 à 78.65.

L'indice des banques a fléchi de .95 à 207.50.

Chez les titres en hausse, Chrysler a grimpé de 5-1 à 5-11.4, CP Ltd. de 1-2 à 1-12.4, Inco de 1-8 à 1-23.4, Bethlehem de 3-4 à 3-20, Canadian Homebased de 3-8 à 3-10.3 et Dome Petroleum de 1-1 à 1-8.99.

Alberta Gas Trunk s'est hissé de 1-8 à 1-49.18, Canadian Tire de 1-3 à 1-35.5, Dome Mines de 3-4 à 1-88.12, Scurry Rainbow de 1-4 à 1-18 et Sherritt de 1-2 à 1-15.5.

Superstee, actions ordinaires, a fléchi de 1-4 à 1-56.14. Tara de 1-4 à 1-13.52, Asamara de 1-2 à 1-18.14 et Canadian Imperial Bank de 1-8 à 1-23.2.

NEW YORK (APF)—La tendance est restée très ferme à Wall Street mardi. Les investisseurs ont été encouragés par la reprise de la hausse la veille et le marché a été très mal animé. La demande est restée un peu plus sélective que la semaine dernière mais des gains appréciables ont été enregistrés dans la plupart des compartiments.

Les pneumatiques, les sidérurgiques, les transports aériens et les chimiques, avec nombre de gains dépassant un dollar, ont été les compartiments les plus favorisés mais les électroniques, les grands magasins, les pétroles et les télévisions ont été fermes, Westinghouse, Sperry Rand, Sears et la Standard de Californie se mettant notamment en évidence. Les matériaux de construction, les chemins de fer et les mécaniques ont progressé sur un large front et l'on a noté la bonne avance de Kennecott aux cuprifères.

Les gains ont été plus clairs parmi les alimentaires et les priers tandis que les automobiles et les tabacs ont été affectés par des prises de bénéfices, de même que les pharmaceutiques. Les aéronautiques et les cinémas ont évolué irrégulièrement.

La moyenne de Dow Jones a grimpé de 30 titres industriels à 941.13 à la fermeture, soit le niveau le plus élevé depuis le 17 juin alors qu'il était de 906.25. C'est dire que cette moyenne a gagné près de 50 points depuis la nouvelle politique économique annoncée par le gouvernement il y a neuf jours.

Au total, à la Bourse de New York 18.7 millions d'actions ont été échangées, par rapport à 13.05 millions lundi.

Chez les titres canadiens à la Bourse de New York, Canadian Pacific s'est hissé de 2-3 à 2-3.4, Dome Mines de 1-2 à 1-12.4, Inco de 1-8 à 1-23.4, Bethlehem de 3-4 à 3-20, Canadian Homebased de 3-8 à 3-10.3 et Dome Petroleum de 1-1 à 1-8.99.

Alberta Gas Trunk s'est hissé de 1-8 à 1-49.18, Canadian Tire de 1-3 à 1-35.5, Dome Mines de 3-4 à 1-88.12, Scurry Rainbow de 1-4 à 1-18 et Sherritt de 1-2 à 1-15.5.

Superstee, actions ordinaires, a fléchi de 1-4 à 1-56.14. Tara de 1-4 à 1-13.52, Asamara de 1-2 à 1-18.14 et Canadian Imperial Bank de 1-8 à 1-23.2.

TITRES LES PLUS ACTIFS

TITRE	ventes	haut	bas	ferm.
Imp Oil	51728	24.1	23.5	24.0
Imperial	38102	13.1	12.5	13.0
Trizec	35460	16.5	15.5	16.0
Inco	23534	32.1	31.4	32.0
Home A	22253	34.1	33.4	34.0

MONTREAL (PC)—Les titres industriels ont battu la marche à la hausse des cours au fin de semaine, mardi, à la Bourse de Montréal où les transactions ont été peu nombreuses.

Au total, à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne, 766,200 actions ont été échangées, par rapport à 729,500 lundi.

L'indice composé s'est hissé de 1.86 à 1.7955, celui des services publics de 2.45 à 1.8240, et des papiers de 3.0 à 78.65.

L'indice des banques a fléchi de .95 à 207.50.

Chez les titres en hausse, Chrysler a grimpé de 5-1 à 5-11.4, CP Ltd. de 1-2 à 1-12.4, Inco de 1-8 à 1-23.4, Bethlehem de 3-4 à 3-20, Canadian Homebased de 3-8 à 3-10.3 et Dome Petroleum de 1-1 à 1-8.99.

Alberta Gas Trunk s'est hissé de 1-8 à 1-49.18, Canadian Tire de 1-3 à 1-35.5, Dome Mines de 3-4 à 1-88.12, Scurry Rainbow de 1-4 à 1-18 et Sherritt de 1-2 à 1-15.5.

Superstee, actions ordinaires, a fléchi de 1-4 à 1-56.14. Tara de 1-4 à 1-13.52, Asamara de 1-2 à 1-18.14 et Canadian Imperial Bank de 1-8 à 1-23.2.

TITRES LES PLUS ACTIFS

TITRE	ventes	haut	bas	ferm.
Imp Oil	51728	24.1	23.5	24.0
Imperial	38102	13.1	12.5	13.0
Trizec	35460	16.5	15.5	16.0
Inco	23534	32.1	31.4	32.0
Home A	22253	34.1	33.4	34.0

MONTREAL (PC)—Les titres industriels ont battu la marche à la hausse des cours au fin de semaine, mardi, à la Bourse de Montréal où les transactions ont été peu nombreuses.

Au total, à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne, 766,200 actions ont été échangées, par rapport à 729,500 lundi.

L'indice composé s'est hissé de 1.86 à 1.7955, celui des services publics de 2.45 à 1.8240, et des papiers de 3.0 à 78.65.

L'indice des banques a fléchi de .95 à 207.50.

Chez les titres en hausse, Chrysler a grimpé de 5-1 à 5-11.4, CP Ltd. de 1-2 à 1-12.4, Inco de 1-8 à 1-23.4, Bethlehem de 3-4 à 3-20, Canadian Homebased de 3-8 à 3-10.3 et Dome Petroleum de 1-1 à 1-8.99.

Alberta Gas Trunk s'est hissé de 1-8 à 1-49.18, Canadian Tire de 1-3 à 1-35.5, Dome Mines de 3-4 à 1-88.12, Scurry Rainbow de 1-4 à 1-18 et Sherritt de 1-2 à 1-15.5.

Superstee, actions ordinaires, a fléchi de 1-4 à 1-56.14. Tara de 1-4 à 1-13.52, Asamara de 1-2 à 1-18.14 et Canadian Imperial Bank de 1-8 à 1-23.2.

TITRES LES PLUS ACTIFS

TITRE	ventes	haut	bas	ferm.
Imp Oil	51728	24.1	23.5	24.0
Imperial	38102	13.1	12.5	13.0
Trizec	35460	16.5	15.5	16.0
Inco	23534	32.1	31.4	32.0
Home A	22253	34.1	33.4	34.0

MONTREAL (PC)—Les titres industriels ont battu la marche à la hausse des cours au fin de semaine, mardi, à la Bourse de Montréal où les transactions ont été peu nombreuses.

Au total, à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne, 766,200 actions ont été échangées, par rapport à 729,500 lundi.

L'indice composé s'est hissé de 1.86 à 1.7955, celui des services publics de 2.45 à 1.8240, et des papiers de 3.0 à 78.65.

L'indice des banques a fléchi de .95 à 207.50.

Chez les titres en hausse, Chrysler a grimpé de 5-1 à 5-11.4, CP Ltd. de 1-2 à 1-12.4, Inco de 1-8 à 1-23.4, Bethlehem de 3-4 à 3-20, Canadian Homebased de 3-8 à 3-10.3 et Dome Petroleum de 1-1 à 1-8.99.

Alberta Gas Trunk s'est hissé de 1-8 à 1-49.18, Canadian Tire de 1-3 à 1-35.5, Dome Mines de 3-4 à 1-88.12, Scurry Rainbow de 1-4 à 1-18 et Sherritt de 1-2 à 1-15.5.

Superstee, actions ordinaires, a fléchi de 1-4 à 1-56.14. Tara de 1-4 à 1-13.52, Asamara de 1-2 à 1-18.14 et Canadian Imperial Bank de 1-8 à 1-23.2.

TITRES LES PLUS ACTIFS

TITRE	ventes	haut	bas	ferm.
Imp Oil	51728	24.1	23.5	24.0
Imperial	38102	13.1	12.5	13.0
Trizec	35460	16.5	15.5	16.0
Inco	23534	32.1	31.4	32.0
Home A	22253	34.1	33.4	34.0

MONTREAL (PC)—Les titres industriels ont battu la marche à la hausse des cours au fin de semaine, mardi, à la Bourse de Montréal où les transactions ont été peu nombreuses.

Montreal

Tendance

MONTREAL (PC)—Les titres industriels ont battu la marche à la hausse des cours au fin de semaine, mardi, à la Bourse de Montréal où les transactions ont été peu nombreuses.

Au total, à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne, 766,200 actions ont été échangées, par rapport à 729,500 lundi.

L'indice composé s'est hissé de 1.86 à 1.7955, celui des services publics de 2.45 à 1.8240, et des papiers de 3.0 à 78.65.

L'indice des banques a fléchi de .95 à 207.50.

Chez les titres en hausse, Chrysler a grimpé de 5-1 à 5-11.4, CP Ltd. de 1-2 à 1-12.4, Inco de 1-8 à 1-23.4, Bethlehem de 3-4 à 3-20, Canadian Homebased de 3-8 à 3-10.3 et Dome Petroleum de 1-1 à 1-8.99.

Alberta Gas Trunk s'est hissé de 1-8 à 1-49.18, Canadian Tire de 1-3 à 1-35.5, Dome Mines de 3-4 à 1-88.12, Scurry Rainbow de 1-4 à 1-18 et Sherritt de 1-2 à 1-15.5.

Superstee, actions ordinaires, a fléchi de 1-4 à 1-56.14. Tara de 1-4 à 1-13.52, Asamara de 1-2 à 1-18.14 et Canadian Imperial Bank de 1-8 à 1-23.2.

TITRES LES PLUS ACTIFS

TITRE	ventes	haut	bas	ferm.
Imp Oil	51728	24.1	23.5	24.0
Imperial	38102	13.1	12.5	13.0
Trizec	35460	16.5	15.5	16.0
Inco	23534	32.1	31.4	32.0
Home A	22253	34.1	33.4	34.0

MONTREAL (PC)—Les titres industriels ont battu la marche à la hausse des cours au fin de semaine, mardi, à la Bourse de Montréal où les transactions ont été peu nombreuses.

Au total, à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne, 766,200 actions ont été échangées, par rapport à 729,500 lundi.

L'indice composé s'est hissé de 1.86 à 1.7955, celui des services publics de 2.45 à 1.8240, et des papiers de 3.0 à 78.65.

L'indice des banques a fléchi de .95 à 207.50.

Chez les titres en hausse, Chrysler a grimpé de 5-1 à 5-11.4, CP Ltd. de 1-2 à 1-12.4, Inco de 1-8 à 1-23.4, Bethlehem de 3-4 à 3-20, Canadian Homebased de 3-8 à 3-10.3 et Dome Petroleum de 1-1 à 1-8.99.

Alberta Gas Trunk s'est hissé de 1-8 à 1-49.18, Canadian Tire de 1-3 à 1-35.5, Dome Mines de 3-4 à 1-88.12, Scurry Rainbow de 1-4 à 1-18 et Sherritt de 1-2 à 1-15.5.

Superstee, actions ordinaires, a fléchi de 1-4 à 1-56.14. Tara de 1-4 à 1-13.52, Asamara de 1-2 à 1-18.14 et Canadian Imperial Bank de 1-8 à 1-23.2.

TITRES LES PLUS ACTIFS

TITRE	ventes	haut	bas	ferm.
Imp Oil	51728	24.1	23.5	24.0
Imperial	38102	13.1	12.5	13.0
Trizec	35460	16.5	15.5	16.0
Inco	23534	32.1	31.4	32.0
Home A	22253	34.1	33.4	34.0

MONTREAL (PC)—Les titres industriels ont battu la marche à la hausse des cours au fin de semaine, mardi, à la Bourse de Montréal où les transactions ont été peu nombreuses.

Au total, à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne, 766,200 actions ont été échangées, par rapport à 729,500 lundi.

L'indice composé s'est hissé de 1.86 à 1.7955, celui des services publics de 2.45 à 1.8240, et des papiers de 3.0 à 78.65.

L'indice des banques a fléchi de .95 à 207.50.

Chez les titres en hausse, Chrysler a grimpé de 5-1 à 5-11.4, CP Ltd. de 1-2 à 1-12.4, Inco de 1-8 à 1-23.4, Bethlehem de 3-4 à 3-20, Canadian Homebased de 3-8 à 3-10.3 et Dome Petroleum de 1-1 à 1-8.99.

Alberta Gas Trunk s'est hissé de 1-8 à 1-49.18, Canadian Tire de 1-3 à 1-35.5, Dome Mines de 3-4 à 1-88.12, Scurry Rainbow de 1-4 à 1-18 et Sherritt de 1-2 à 1-15.5.

Superstee, actions ordinaires, a fléchi de 1-4 à 1-56.14. Tara de 1-4 à 1-13.52, Asamara de 1-2 à 1-18.14 et Canadian Imperial Bank de 1-8 à 1-23.2.

TITRES LES PLUS ACTIFS

TITRE	ventes	haut	bas	ferm.
Imp Oil	51728	24.1	23.5	24.0
Imperial	38102	13.1	12.5	13.0
Trizec	35460	16.5	15.5	16.0
Inco	23534	32.1	31.4	32.0
Home A	22253	34.1	33.4	34.0

MONTREAL (PC)—Les titres industriels ont battu la marche à la hausse des cours au fin de semaine, mardi, à la Bourse de Montréal où les transactions ont été peu nombreuses.

Au total, à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne, 766,200 actions ont été échangées, par rapport à 729,5

Fonds mutuels

Par la Presse Canadienne

	Offre	Dem.
Aero Fd	1.30	1.32
A.G.F. Special	2.96	2.98
A.C. Cdn. Com.	9.47	9.47
All Cdn Div	9.47	9.47
American Growth	6.00	6.00
André Equity	4.21	4.21
Associates Investors	6.18	6.18
Beacon Growth	6.33	6.33
Canada Growth	5.79	5.79
Canac	9.35	10.11
Cdn Gas Energy	14.33	13.75
Cdn Invest Fd	4.53	4.57
Cdn Seculdr Fd	15.30	15.30
Cdn S. A. Gold Fd	4.61	4.61
Cdn S. A. Gold Fd	4.61	4.61
Cdn Trust Fund	4.56	4.54
CSM Japan Fd	6.37	7.00
Capital Growth	8.99	9.77
C. Chase Fd	10.48	11.43
Collective Mutual	15.31	15.93
Commonwealth Int'l	13.13	14.43
Commonwealth Int'l Lvr	3.46	3.50
Commonwealth Venture	3.93	4.23
C. Compulsive Capital	6.41	6.51
Dominion Compound	3.27	3.72
S. Dreyfus	12.49	13.19
Equity Investment	5.50	5.51
Exec Fd Cda	6.00	6.56
Exec Inv Int'l	3.50	3.70
Fidelity Trend	6.06	6.63
Fonds Collectif A	6.07	6.63
Fonds Collectif B	6.07	6.63
Fonds Collectif C	6.07	6.63
Fonds P.E.P.	3.48	3.79
Fraser Growth	2.52	3.08
Gis Compound	9.53	10.48
Gis Income	9.53	10.48
Growth Equity	6.37	7.00
Guardian Growth	8.36	8.97
Industrial Growth	1.39	1.53
Industrial Growth	5.94	6.53
Keystone Cda	7.08	7.66
K. - Keystone Cust S-1	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-2	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-3	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-4	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-5	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-6	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-7	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-8	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-9	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-10	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-11	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-12	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-13	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-14	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-15	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-16	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-17	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-18	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-19	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-20	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-21	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-22	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-23	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-24	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-25	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-26	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-27	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-28	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-29	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-30	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-31	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-32	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-33	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-34	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-35	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-36	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-37	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-38	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-39	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-40	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-41	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-42	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-43	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-44	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-45	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-46	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-47	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-48	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-49	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-50	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-51	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-52	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-53	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-54	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-55	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-56	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-57	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-58	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-59	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-60	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-61	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-62	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-63	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-64	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-65	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-66	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-67	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-68	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-69	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-70	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-71	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-72	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-73	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-74	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-75	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-76	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-77	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-78	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-79	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-80	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-81	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-82	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-83	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-84	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-85	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-86	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-87	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-88	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-89	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-90	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-91	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-92	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-93	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-94	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-95	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-96	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-97	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-98	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-99	20.26	22.22
K. - Keystone Cust S-100	20.26	22.22

	Offre	Dem.
Atli Fund	7.32	7.91
American Bus	8.19	8.59
Boston Fund	13.06	14.27
Mass Inv Growth	13.06	14.27
Wellington Fund	11.62	12.70

Pris à la ferme, lundi le 23 août
 Adacac 42.19
 Beaulieu 42.19
 Champlain Mutual 42.19
 Fonds Desjardins A 4.55
 Fonds Desjardins B 4.55
 Growth Oil and Gas 27.59
 Investors Growth 10.58
 Investors Int'l Mutual 7.66
 Investors Japanese 4.47
 Investors Mutual 5.29
 Investors Trust 5.29
 Prov Stock Fd 5.67
 Radisson 2.36

Par la Presse Canadienne
Brenda Mines Ltd. — Semestre prenant fin le 30 juin: 1971, \$890,000, soit 20.8 cents par action; 1970, pas de chiffres disponibles.
British American Bank Note Co. Ltd. — Semestre prenant fin le 30 juin: 1971, \$188,652, soit 42 cents par action; 1970, \$253,397, soit 56 cents.
Canadian Industrial Gas and Oil Ltd. — Semestre prenant fin le 30 juin: 1971, \$4,399,326, soit 22 cents par action; 1970, \$4,420,089, soit 22 cents.
Chief Development Co. Ltd. — Semestre prenant fin le 30 juin: 1971, \$123,900; 1970, \$108,800.
Distriet Trust Co. — Neuf mois prenant fin le 31 juillet: 1971, \$82,049, soit 51 cents par action; 1970, \$13,894, soit 9 cents.
Dominion Citrus and Drugs Ltd. — Semestre prenant fin le 30 juin: 1971, \$245,290, soit 28.6 cents par action; 1970, \$219,177, soit 25.6 cents.
Dominion Lime Ltd. — Semestre prenant fin le 30 juin: 1971, \$244,929; 1970, \$39,887.
Electrohome Ltd. — Semestre prenant fin le 30 juin: 1971, \$244,939, 1970, \$211,436.
Geat Pacific Industries Ltd. — Semestre prenant fin le 30 juin: 1971, \$92,812, soit 9.1 cents par action; 1970, \$230,214, soit 22.5 cents.
Harlequin Enterprises Ltd. — Semestre prenant fin le 30 juin: 1971, \$211,100, soit 15.1 cents par action; 1970, \$86,800, soit 9.2 cents.
Hollinger Mines Ltd. — Semestre prenant fin le 30 juin: 1971, \$3,649 millions, soit 74 cents par action; 1970, \$3,090 millions, soit 63 cents.
Kelvinator of Canada Ltd. — Neuf mois prenant fin le 30 juin: 1971, \$173,517 de pertes; 1970, \$290,446 de pertes.
Labrador Mining Exploration Co. Ltd. — Semestre prenant fin le 30 juin: 1971, \$3,716 millions, soit \$1.31 par action; 1970, \$3,400 millions, soit \$1.30.
Milton Brick Co. Ltd. — Semestre prenant fin le 30 juin: 1971, \$120,551, soit 21 cents par action; 1970, \$23,863, soit 4 cents.
Trust Général du Canada — Semestre prenant fin le 30 juin: 1971, \$810,000, soit 90 cents par action; 1970, \$548,000, soit 61 cents.

Indices de Dow Jones
 Ind. — 300
 Trans. — 238.11
 Ind. — 113.78
 Trans. — 307.12

Comment naît l'inflation galopante (1)

La crise inflationniste de 1923 en Allemagne et la grande crise économique qui a suivi dans le monde en 1929 a laissé d'amers souvenirs aux plus vieux. Beaucoup de jeunes ne peuvent pas s'imaginer qu'on devait amasser des tonnes de billets de banque pour s'acheter un pain. Cet article publié par IAC Mérite-Nouvelles trace un portrait de ce que fut la situation et en analyse les causes tout en nous prévenant que même à notre époque, nous ne sommes pas à l'abri d'un autre malheur de ce genre.

Beaucoup d'entre nous se souviennent de la chute des valeurs en bourse de 1929 de même que des facteurs qui ont mené à la dépression. Peu toutefois, savent ce qu'est l'inflation galopante. Quoique le même résultat, il existe des différences entre les circonstances qui créent une dépression à grande échelle et celles qui conduisent à l'inflation dans une ascension inflationniste terminable. Les pratiques et tendances inflationnistes pourrissent, si elles s'enracinent dans notre économie, entraînant de fait la faillite de la nation à la suite d'une série d'activités et de mouvements irréversibles.

Nous entendons de plus en plus souvent l'opinion que l'inflation "légère" est peut-être préférable aux résultats d'une guerre à outrance contre l'inflation. L'inflation légère peut néanmoins s'amplifier. Aussi, croyons-nous qu'il est nécessaire maintenant de rappeler le premier exemple d'inflation galopante de l'histoire, celle qu'a connue l'Allemagne en 1923.

Avant la première guerre mondiale, 42 marks allemands valaient un dollar américain. Vers novembre 1923, il fallait un trillion de marks allemands pour obtenir un dollar américain. Pour juger de cette fluctuation absolument incommensurable, on pourrait regarder ce qu'un milliard de marks pouvaient acheter à Berlin vers la fin de cette même année: un pain, 428 milliards de marks; un journal, 20 milliards de marks; un timbre-poste pour envoi local, 100 milliards de marks. Les gens magistraient avec des brouettes et des valises bourrées d'argent de papier. Mais un fait encore plus révélateur du piètre état de l'économie allemande est le suivant: l'ensemble de la dette nationale sur hypothèques en 1913, dix ans auparavant, une dette de quelque 10 milliards de dollars, aurait pu être réglée à l'automne de 1923 avec seulement un cent américain!

Comment cela s'est-il produit?
 Pour comprendre comment l'économie allemande a fléchi puis déteriorée de façon aussi dévastatrice, il faut remonter jusqu'à la première guerre mondiale. Confiante en la victoire finale, le gouvernement émit des obligations et des billets pour couvrir son financement de la guerre et ses déficits. Ceci signifiait, en fait que les générations futures payeraient le fardeau de la dette.

Cours de la monnaie
 MONTREAL (P.C.) — Côté en devise canadienne, le dollar américain a pris 1-32 à \$1.01 11-32.
 La livre sterling a pris 11-16 à \$2.48.
 NEW YORK (P.C.) — Le dollar canadien a fléchi de 1-8 à 98 45-64 mardi, par rapport aux devises américaines. Il y a une semaine il était coté à 99 13-64.
 La livre sterling était également en baisse de 47-64 à \$2.44 1-4.

Marché des bestiaux
 MONTREAL (P.C.) — Les arrivages ont été peu nombreux, la demande bonne, les transactions actives et les cours fermes, mardi, au Marché des bestiaux de Montréal. Les arrivages comprenaient 321 bêtes à cornes, 383 veaux, 12 porcs et 23 agneaux et moutons.
 Les bœufs de choix étaient cotés à \$33 - \$33.25, de bonne qualité \$31.50-\$32.50, moyenne \$29.50-\$31.25 et ordinaire \$28.50-\$30.25.
 Les vaches de bonne qualité \$23-\$24.50, moyenne \$21-\$22.75 et ordinaire \$19.25-\$21.50, tandis que celles destinées à la charcuterie et aux conserves \$16.25-\$19.75.
 Il n'y avait pas de génisses de choix, mais celles de bonne qualité étaient cotées à \$25.50-\$26.50, moyenne \$23.50-\$25.25 et ordinaire \$21.50-\$23.25.
 Les taureaux de bonne qualité \$25.75-\$28.75, moyenne et ordinaire \$21-\$25.25.
 Les veaux de lait de bonne qualité \$42-\$45, moyenne \$37-\$47 et ordinaire \$16-\$37.50.
 Les agneaux de bonne qualité \$27-\$28.50 les 100 livres, et les moutons de qualité ordinaire \$4-\$6.50 les 100 livres.
 Les arrivages de porcs n'ont pas été suffisants pour justifier des cotes.

NAPOLÉON
 PARIS (Reuter) — Le Napoléon cotait hier à 62.70 sur le marché français de l'or, contre 62.90 lundi. L'agile cotait à 186.00, contre 186.20 lundi.

l'expansion d'usines et d'installations et chez ceux qui avaient vendu trop d'actions et se trouvaient devant une capitalisation sans valeur.
 Cette chute vertigineuse dans le cours des valeurs engendra des situations bizarres. Par exemple, tout le capital-actions de la grande manufacture d'automobiles Daimler, appartenait, selon les cotes de la bourse, à peine 980 millions de marks en monnaie de papier. Comme une seule automobile manufacturée par cette compagnie se vendait à cette époque en moyenne trois millions de marks, il s'ensuivit que la valeur de cette

ALLEMAGNE
 La maîtresse de maison qui attendait, en file, pour acheter du lait a constaté que le prix avait triplé avant que son tour n'arrive.
 Un secrétaire a perçu son salaire et le lendemain s'aperçut qu'il ne suffisait même pas à acheter un pain.
 Un homme, qui a déposé \$30.00 dans un compte d'épargne en 1913, a découvert en 1923 que non seulement ses économies n'avaient plus aucune valeur, mais les frais de service étaient plus élevés que le montant original au compte.
 Les cheminots ont reçu une augmentation de 2 1/2 millions de marks par mois pour un salaire total de 4.6 millions de marks, environ \$14 par mois. Deux mois après leur augmentation, la valeur du mark est tombée à 1 million de marks au dollar. Ils gagnaient alors l'équivalent de seulement \$4.50 par mois.
 La situation se détériora tellement que le salaire ne pouvait plus être payé mensuellement ou deux fois par mois. Un comité fut mis sur pied pour établir un horaire de paye pour la semaine suivante comportant une augmentation supérieure au montant de la paye de la semaine précédente, en tenant compte de la capacité de paiement de l'administration de l'augmentation probable des prix. On paya à l'avance 80% de ce salaire à l'ouvrier. On lui disait de le dépenser immédiatement pour des biens — nourriture, vêtements, etc. — avant que les prix n'augmentent.
 Voici un exemple de ce qui arriva aux obligations qui étaient considérées comme appartenant à la meilleure catégorie:

2 % Emprunt impérial Allemand	9.75%
4 % Certificats de la banque Frankfurter Meier	13.94%
4 1/2 % Générale Electrique Allemande	15.00%
4 % Prêts en Hongrie	29.40%
4 % Chemins de fer Autrichiens	17.60%
3 % Anciens Certificats de dépôt	26.30%
4 1/2 % Emprunt d'Anatolie	35.10%
5 % Or mexicain	54.10%

entreprise, avec ses trois immenses usines, ses vastes biens immobiliers, toutes ses réserves et toutes ses possessions à l'extérieur de l'Allemagne avait la valeur de seulement 327 de ses propres automobiles!

Les investisseurs, personnes à la retraite ou touchant des pensions qui dépendaient du revenu des investissements souffrirent des révers indécritibles. Des propriétaires soustraient à des fins de location de leurs immeubles vivants la valeur de leurs propriétés diminuer de façon dramatique à mesure que l'augmentation du coût de la vie dépassait rapidement l'augmentation des valeurs foncières. Ceux qui avaient des dettes hypothécaires les payaient à une fraction de leur coût original mais ils étaient tout à fait frustrés parce que les conditions qui avaient rendu cet état de fait possible les empêchaient de mieux mettre en valeur leurs propriétés. Les épargnants économiques qui avaient déposé mille marks-or dans les banques d'épargne allemandes en 1913 virent leur avoir fondre en un milliardème de mark en 1925. Vers septembre 1923, les taux d'intérêts avaient grimpés au pourcentage sans précédent de 90% par année. L'inflation avait réussi à mettre en faillite presque toutes les entreprises

Le remède
 Vers novembre 1923, alors que le pays était en ébullition et que le commerce s'interrompait dans les districts, le gouvernement prit des mesures en vue de remédier à la situation. Une nouvelle monnaie appelée le Rentenmark, dont 4 valaient un dollar, fut émise. Un trillion d'anciens marks donnaient un Rentenmark. Ceux qui avaient conservé l'ancienne monnaie de papier furent complètement ruinés.
 La nouvelle monnaie était soutenue par une hypothèque sur toutes les ressources industrielles et agricoles du pays. Et qui plus est, on en faisait un tirage limité. Par conséquent, les gens avaient toutes raisons de se fier au nouveau mark. Le gouvernement commença également à vivre de ses propres revenus et envisagea les mesures d'austérité pour la première fois depuis la période précédant la première guerre mondiale.

(SUITE DEMAIN)
 Le président a attribué la moitié des frais d'exploitation principalement aux coûts élevés de l'expansion de la flotte et aux tensions inflationnistes. Jusqu'à maintenant cette année, l'augmentation du trafic est considérablement moindre que les prévisions laissent entrevoir. De plus, la marge bénéficiaire est moindre du fait qu'une plus grande proportion du trafic se fait à des tarifs de promotion.

La même période l'année dernière. Mais les frais d'exploitation ont augmenté de six pour cent. Le revenu du transport passagers, qui représente environ quatre cinquièmes du revenu total, a augmenté de trois pour cent, atteignant \$58.9 millions; le transport marchandises a rapporté \$5.4 millions, une augmentation de quatre pour cent; et celui du courrier, \$3.9 millions, une augmentation de neuf pour cent. Les vols nationaux ont ajouté un autre \$1.7 million au

total, ce qui représente une diminution de 36 pour cent sur l'année dernière. Le président a attribué la moitié des frais d'exploitation principalement aux coûts élevés de l'expansion de la flotte et aux tensions inflationnistes. Jusqu'à maintenant cette année, l'augmentation du trafic est considérablement moindre que les prévisions laissent entrevoir. De plus, la marge bénéficiaire est moindre du fait qu'une plus grande proportion du trafic se fait à des tarifs de promotion.

Des dividendes trimestriels de 12 1/2 cents par action ont été payés depuis le 30 juin 1970, et un dividende extra de 7 1/2 cents par action a été versé le 31 mars 1971.
 Dans le rapport qu'elle a publié la semaine dernière pour les six premiers mois de 1971, l'agence rapporte une facturation brute de \$17,600,000 pour la moitié de l'année, comparativement à une facturation de \$18,000,000 pour la première moitié de 1970, un revenu de \$2,564,200, comparativement à \$2,634,100 et des bénéfices nets de \$191,500 comparativement à \$244,600 pour les six mois correspondants de l'an dernier.

Dans son rapport sur l'activité des six premiers mois de 1971, le président, M. D.R. McRobie, décrit les résultats comme "satisfaisants" et déclare que "tout indique que les niveaux records de facturation et de bénéfices qui ont été atteints seront maintenus en 1971".

L'amélioration des résultats de la construction navale reflète un niveau élevé de production en comparaison d'un premier semestre relativement languissant en 1970. Le profit du transport par eau diminua suite du retard de l'ouverture de la navigation causé par la persistance du froid et des glaces en avril.

Les négociations des contrats de travail avec les employés de camionnage de Kingsway, le personnel des autobus des Entreprises Transport Provincial, à Québec, et les ingénieurs en construction navale sont présentement au stade de la conciliation.

Les bénéfices nets de Canada Steamship Lines, Ltd., pour le premier semestre de 1971, s'élevèrent à \$3,432,000, l'équivalent, après dividendes privilégiés, de \$1.05 par action ordinaire. Ce chiffre marque une augmentation de \$988,000, ou 40%, sur les bénéfices de la période correspondante de 1970 qui s'élevaient à \$2,444,000 ou 72¢ par action ordinaire.

Le gain net sur des transactions d'immobilisations, qui n'est pas compris dans les bénéfices, s'est chiffré par \$89,000 (3¢ par action ordinaire) au regard de \$258,000 (9¢ par action) en 1970.

Fruits et légumes

MONTREAL (P.C.) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures hier matin.
 Ces prix sont fournis par la section de l'inspection, division des producteurs horticoles, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

FRUITS
 Bleuet: \$6.50 à \$7.00 les 11 pintes.
 Pommes: jaunes transparentes, \$1.50 le boisseau; Duchesse, \$1.25; Aftachan, \$2.00 le boisseau; Melba, \$2.00 le boisseau, \$2.25 pour quatre paniers de quatre pintes.

LEGUMES
 Ail: \$1.11 le paquet; \$10.00 à \$12.00 la douzaine de paquets.
 Aubergines: \$3.25 à \$3.50 le minot.
 Betteraves: .60 à .70 la douzaine; \$1.50 les 25 livres; \$1.75 à \$2.00 les 50 livres.
 Bile d'inde: .25 à .30 la douzaine.
 Brocoli: \$2.75 à \$3.00 la douzaine.
 Carottes: .50 à .60 la douzaine de paquets; \$2.75 à \$3.00 pour 24 cellos de 2 livres ou 10 cellos de 5 livres; \$2.00 à \$2.50 les 50 livres.
 Céleri: \$3.00 à \$3.25 pour 24 paires.
 Chicorée et c'carole: \$1.25 à \$1.50 pour 16.
 Choux: rouges \$2.00 à \$2.25 la douzaine; verts \$1.25 à \$1.50 les 18; \$1.50 les 50 livres; Savoy: \$2.50 à \$3.00 la douzaine.
 Choux chinois: \$2.75 à \$3.00 pour 15.
 Choux-fleurs: \$3.50 à \$4.00 la douzaine.
 Chou de Bruxelles: \$5.50 à \$6.00 les 16 pintes.
 Ciboulette: \$1.00 à \$1.25 la douzaine.
 Concomres: .20 à .25 la douzaine, à mariner, \$3.50 à \$6.00 le minot, suivant la grosseur.
 Courge: Hubbard, \$3.50 la douzaine; Marrow, \$1.00 le boisseau; Zucchini: \$1.00 à \$1.25 les 20 livres; Pepper, squash, \$2.50 à \$3.00 le carton.
 Dents-de-Lion: \$2.75 pour 2

Un bureau spécial mesurera les effets néfastes de la surtaxe américaine

Par JAMES NELSON

OTTAWA (P.C.) — Un bureau de réclamations spécial est sur le point d'être mis sur pied au sein du ministère du Commerce en vue de recueillir des renseignements sur les conséquences qu'aura sur l'industrie canadienne la surtaxe de 10 pour cent à l'importation décrétée par les États-Unis, déclare-t-on aujourd'hui dans certains milieux informés.

Les plaintes formulées auprès de divers ministères du gouvernement par des entreprises canadiennes qui sont touchées par les tarifs spéciaux sont transmises au bureau de M. R.G. Head, sous-ministre adjoint du ministère de l'Industrie, des Échanges et du Commerce, qui est responsable des bureaux du ministère, lesquels sont dispersés dans tout le Canada.

Son bureau coordonnera également les travaux des ministères des Finances, de la Main-d'œuvre et du Développement économique régional quant aux réclamations qui leur seront adressées.

En plus de recueillir des renseignements, le nouveau bureau de réclamation tentera de les évaluer et de déterminer l'étendue des effets néfastes que la surtaxe pourra avoir sur l'industrie canadienne.

DEMANDE D'EXEMPTION

Les 10 pour cent additionnels ont été ajoutés aux tarifs

douaniers le 15 août par le président Nixon; cette mesure entraînera en vigueur le jour même. Malgré qu'elle soit qualifiée de "temporaire", cette surtaxe sera imposée pendant une période indéterminée, indépendamment du blocage des prix et des salaires pour une période de 90 jours, qui était imposé le même jour par M. Nixon.

Dans l'intervalle, on estime dans des milieux informés que le gouvernement fédéral met présentement au point la position du Canada en vue d'une demande d'exemption générale de la surtaxe américaine.

Lorsque le ministre du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, et le ministre des Finances, M. E.J. Benson, ont visité Washington jeudi dernier pour demander une exemption, le secrétaire au Trésor, M. John Connally, leur a déclaré que certaines personnes "resteraient en contact".

Le comité ministériel sur la politique économique a fixé à plus tard aujourd'hui une réunion qui viserait à évaluer la situation en préparation d'une réunion générale du cabinet qui se tiendra mercredi.

Jusqu'à présent, dit-on, très peu de cas spécifiques d'annulations de commandes ont été remises à plus tard par des acheteurs américains, ont été rendus publics. Une usine de bois de placage de la vallée de l'Outaouais a annoncé la semaine dernière qu'elle fermerait ses portes, mais on estime dans les milieux officiels que ses difficultés économiques étaient antérieures à l'imposition de la surtaxe.

Les opérateurs de grues à Toronto ont \$425 par semaine

TORONTO (P.C.) — Un nouveau contrat de travail dont on a donné les grandes lignes mardi accorderont aux opérateurs de grues, de niveleuses et de monte-charges sur les chantiers de construction d'appartements de Toronto un salaire de \$425 pour une semaine de 45 heures.

L'accord intéressera environ 200 membres d'un local de l'Union internationale des opérateurs. Il signifie une augmentation hebdomadaire de \$145,80 en deux ans et demi. Ils recevront \$3,24 l'heure de plus, soit un salaire horaire de \$9,45 à la fin du contrat.

Le contrat sera probablement ratifié par le patronat cette semaine. Il ne touche pas les 600 opérateurs de grues et de niveleuses des constructions industrielles et commerciales qui sont en grève depuis trois semaines à Toronto, laissant sans travail 100 autres ouvriers de la construction.

Le porte-parole du syndicat a dit que les avantages obtenus par les opérateurs sur les chantiers de maisons de rapport sont semblables aux demandes des autres opérateurs. Toutefois, on ne prévoit pas la reprise des pourparlers avec l'Association des constructeurs de Toronto.

Le porte-parole du syndicat a expliqué qu'il ne faut pas se surprendre des hauts salaires payés aux opérateurs de monte-charges puisqu'ils perdent jusqu'à quatre mois de travail en hiver. Pour environ huit mois de travail, ils recevront donc environ \$15.000.

Trudeau se déclare sympathique à ceux qui fuient le service militaire

TORONTO (P.C.) — Le premier ministre Trudeau s'est déclaré sympathique à ceux qui fuient le service militaire, à ceux qui sont contrainsts de décider suivant leur conscience. Le numéro de septembre du United Church Observer publie un interview dans laquelle M. Trudeau déclare qu'en définitive la conscience est le seul guide et que si la loi viole la conscience on doit désobéir à la loi.

On lui avait posé cette question: "Si vous étiez un jeune Américain en âge d'être conscrit pour le Vietnam, prendriez-vous la fuite au Canada?"

Le premier ministre a commencé par répondre: "Dieu sait ce que je penserais si j'avais cet âge."

"Mais je pourrais peut-être répondre indirectement à votre question en disant que ceux qui, en toute conscience, décident de ne pas prendre part à cette guerre ont toute ma sympathie, et bien sûr nous avons adopté comme politique d'accepter au Canada ceux qui fuient la conscription et même, plus grave encore, les déserteurs."

LA VIOLENCE

"A mon avis, rien de mal là-dedans. Je pense qu'en définitive la conscience est notre seul guide, et si la loi viole notre conscience je crois que nous devons désobéir à la loi."

"Mais parce que je crois non moins profondément dans les libertés civiles, je suis d'avis qu'il faut être prêt à payer le coût de la désobéissance, c'est-à-dire subir une condamnation ou bien quitter le pays."

Au sujet de la violence, M. Trudeau a déclaré que dans certaines situations politiques

il faut employer la force pour renverser un Etat policier: "Comme j'ai toujours vécu en démocratie je n'ai jamais rencontré une telle situation. Mais à mon avis la violence est négative, et inacceptable dans une société démocratique. Je suis en faveur de la paix mais je ne suis pas un pacifiste au sens philosophique du terme."

Au cours de l'interview, M. Trudeau a aussi déclaré que la société n'a pas à faire vivre un jeune homme en santé: "S'il veut travailler et que du travail est disponible, qu'il se décide."

On lui a aussi posé la question: "S'il préfère vivre en ermite ou en queteux, c'est son affaire. S'il veut vivre uniquement en communion avec la nature, c'est son affaire."

Mais s'il vit dans une société qui peut lui procurer du travail, je ne crois pas qu'en théorie il ait droit à être soutenu par la société."

Au sujet de l'école séparée de Sturgeon Falls

Le conseil scolaire de Nipissing se refuse à prendre position

NORTH BAY, Ont. P.C. — C'est par des cris de mécontentement que des assistants ont accueilli, lundi, la décision prise par la Commission scolaire de Nipissing de ne pas prendre position dans l'immédiat quant à l'éventualité d'écoles secondaires séparées pour les étudiants anglophones et francophones à Sturgeon Falls.

La Commission avait établi en juin un comité pour étudier la situation de l'école secondaire, qui compte 1.200 francophones et 600 anglophones.

Un projet d'agrandissement de \$2,2 millions était prévu, mais un groupe de francophones a proposé qu'une nouvelle école soit construite pour les étudiants de langue anglaise et que l'école actuelle soit convertie en école secondaire de langue française.

M. John Hobbs, président du comité des finances, a déclaré à 500 personnes présentes à la réunion qu'il recommandait la création d'une nouvelle administration scolaire régionale rassemblant la partie ouest du district de Nipissing et la partie est du district de Sudbury.

Selon son comité, ceci permettrait la construction d'une école secondaire de langue anglaise susceptible de desservir les deux districts. Il a ajouté que de 600 étudiants anglophones présentement à Sturgeon Falls, il n'en resterait que 300 dès 1975, se qui rendrait impossible la création d'une école séparée.

La surtaxe américaine créera une situation tragique en Ontario

Par la Presse Canadienne

A Sarnia, où il assiste à une assemblée du parti progressiste-conservateur, M. William Davis, premier ministre de l'Ontario, a déclaré que son gouvernement attendrait l'issue des entretiens canado-américains avant de prendre une décision au sujet de la surtaxe de 10 pour cent sur les importations, annoncée la semaine dernière par le pré-

sident des États-Unis, M. Richard Nixon. De l'avis de M. Davis, 23 à 28 pour cent des exportations ontariennes aux États-Unis représentant une valeur de \$5,3 milliards, seraient affectées par la surtaxe.

CRITIQUE DES LIBÉRAUX

A Burlington, Ont., M. Robert Nixon, chef du parti libéral de l'Ontario, a accusé

hier soir, le gouvernement de la province de n'avoir aucune politique pour faire face à la décision des États-Unis d'imposer la surtaxe de 10 pour cent.

Parlant à une assemblée de son parti, M. Nixon prévoit pour cet hiver le risque d'un chômage effrayant en Ontario si des mesures ne sont pas prises immédiatement.

Il propose un programme en trois points:

— bloquer le potentiel ouvrier des filiales de sociétés américaines installées en Ontario, qui exportent vers les États-Unis;

— bloquer tous les salaires dans la province;

— dégrèvement fiscal de l'ordre de 12 pour cent aux sociétés ontariennes exportatrices, qui apportent des intérêts canadiens, afin de contrebalancer la surtaxe américaine de 10 pour cent et de stimuler l'économie de la province.

Les pêcheurs portugais offusqués boudent St-Jean et prennent St-Pierre

ST-JEAN, N.T. (P.C.) — La flotte de pêche portugaise, qui se servait de St-Jean, Terre-Neuve, comme base depuis 450 ans, envisage sérieusement de transférer son port d'opération à St-Pierre et Miquelon, possession française, afin de ne plus subir les critiques des Canadiens.

M. Jaime Ferreira, consul du Portugal à St-Jean, a déclaré dans une entrevue que deux représentants de l'industrie de la pêche de son pays se trouvaient à St-Pierre, où ils étudiaient le problème avec les autorités françaises, notamment

au sujet des droits portuaires, du transbordement du poisson et de la fourniture de vivres: "Il semble que des gens croient nous faire un faveur en autorisant les bâtiments portugais à faire escale pour se ravitailler en eau et en vivres à St-Jean, a déclaré M. Ferreira, en précisant que les 5.000 membres des équipages dépensent chaque année quelque \$500.000 par an pour leur ravitaillement, dans les magasins locaux.

Le consul a aussi rappelé les accusations, qu'il a qualifiées de fausses, portées par les Terre-Neuviens sur la nouvelle mé-

thode de pêche des Portugais: elles seraient dangereuses pour la navigation sur les Grands Bancs et massacreraient le poisson.

La flotte portugaise arrive en vue des côtes de Terre-Neuve en avril pour pêcher sur les Grands Bancs, en poussant à l'occasion des pointes dans le Détroit de Davis, jusqu'en septembre.

"Nous sommes parmi les meilleurs clients de Terre-Neuve, a conclu le consul, et nous en importons également de grosses quantités de morue. Or, nous ne sommes pas traités en bons amis."

Le gouvernement d'Ontario tient bon au sujet de l'autoroute Spadina

TORONTO (P.C.) — La croissance des villes de l'Ontario sera conditionnée par le gouvernement provincial et non par les spéculateurs, a déclaré le premier ministre, M. William Davis.

Prenant la parole, lundi soir, devant les 750 délégués au congrès de l'Association municipale de l'Ontario, M. Davis a ajouté que si le gouvernement ne s'en occupait pas l'utilisation des terrains pour les habitations conduirait à l'anarchie de développement urbain qui se produit aux États-Unis et en Europe:

"Il eût été plus facile, pour le gouvernement, de laisser main libre aux municipalités et aux entrepreneurs, mais il eût ainsi abdiqué ses responsabilités."

à l'égard des générations futures."

M. Davis a voulu ainsi défendre la décision de son gouvernement de restreindre l'extension de la voie rapide de Toronto à l'encontre du plan régional centré autour de Toronto.

Il y a des problèmes de ce genre, dit-il, qui ne peuvent être résolus que par un gouvernement qui ne craint pas de prendre des décisions difficiles:

COLLABORATION NECESSAIRE

"Nous pouvons défilier des platitudes pendant des siècles mais ce n'est pas pour cela que nous avons été élus, tant au municipal qu'au provincial. Nous

prendrons nos responsabilités pour ravoier une province où il fera toujours bon de vivre".

En entrant dans la salle, le premier ministre fut l'objet d'une ovation, mais après son discours les délégués l'ont applaudi poliment, sans plus.

M. Davis a dit que certaines politiques de son gouvernement sur le développement régional ont déplu: bien des gens mais qu'il n'a pas l'intention de reculer:

"Je n'ai pas à m'excuser de réorganiser des municipalités quand il le faut, ce qui n'empêche pas de préserver l'autonomie municipale, d'autant plus que le gouvernement et les municipalités doivent collaborer plus étroitement."

Le Crédit social en campagne contre les essais nucléaires en Alaska

OTTAWA (P.C.) — Le président national du Parti du crédit social, M. Gilbert Rondeau, a l'intention de saisir le Parlement canadien, dès son ouverture, de la décision américaine de tenter un essai nucléaire souterrain en Alaska.

M. Rondeau soutient que les crédits sociaux ont toujours été en faveur de la protection de l'environnement humain et que les expériences nucléaires, même souterraines, sont un élément de pollution qu'on ne peut permettre de minimiser.

Il ajoute que les crédits sociaux

feront tout en leur pouvoir pour que le premier ministre Trudeau fasse des pressions auprès de Washington afin de convaincre le président Nixon que la réalisation de ce projet dans le voisinage du territoire canadien aurait des effets très néfastes sur les relations amicales qu'entretennent le Canada et les États-Unis depuis toujours.

Selon M. Rondeau, la bombe que les Américains veulent faire exploser sera la plus puissante jamais employée pour un essai souterrain. En effet, d'a-

près les renseignements qu'il a obtenus, cette bombe serait 250 fois plus puissante que celle lancée sur Hiroshima, en 1945.

Le député de Shefford croit que la population canadienne doit sauvegarder son territoire des effets possibles de cette explosion sur un territoire voisin, c'est-à-dire en Alaska.

M. Rondeau invite tous les Canadiens à écrire au gouvernement pour lui manifester leur opposition à des expériences nucléaires qui sont une menace à la paix mondiale et à l'environnement humain.

Action Canada tiendra son premier congrès à Toronto

HALIFAX (P.C.) — Le premier congrès national d'Action Canada aura lieu à Toronto du

1er au 3 octobre, a annoncé hier, à Halifax, M. Paul Hellyer, fondateur de ce mouvement et an-

cien ministre du Logement et de la Défense du gouvernement fédéral libéral.

En dépit des récentes démentis de M. Trudeau, M. Hellyer estime que des élections fédérales auront lieu cet automne, et que le gouvernement d'Ontario y songe depuis quelques mois.

Parmi les principaux points du programme d'Action Canada on relève, notamment: la réduction des impôts, le contrôle des prix et des salaires, la construction intensifiée de logements qui placent le Canada à l'avant-garde du monde dans ce domaine.

Dans le cadre de la tournée qu'il effectue actuellement dans les Maritimes, M. Hellyer sera aujourd'hui à Saint-Jean, N.B.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi des livres de graisse disgracieuse! Établissez-vous-même ce plan de recette. C'est très facile — et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le Plan d'amaigrissement Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à re-

trouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poudres redoublent de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du cou, du cou, du cou, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets, et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

PECHES FRAICHES TOUS NOS FRUITS ET LEGUMES SONT DE PREMIERE QUALITE. Mûres et juteuses les meilleures de l'Ontario Panier 4 pintes Epargnez 15% 94¢	LONGE DE PORC FRAICHE, DE PREMIERE QUALITE, INSPECTION FEDERALE Maigre et tendre Rôti du bout des côtes Epargnez 20% 47¢ Bout de filet .57 lb — Côtelettes .87 lb — Viandes tranchées Swift 6 oz. 29 cts.				
CELERI FRAIS CROUSTILLANT, DU QUEBEC - EXTRA GROS 24" Epargnez 20% 23¢	SMOKED MEAT TRANCHE, DE BIOPAGE - 4 POTS 2 OZ Epargnez 17% 82¢				
PIMENT VERT TRES GROS ET FERME Epargnez 18% 09¢	SAUCISSE A DEJEUNER FRAICHE DE "HYGIENIC" Epargnez 22% 54¢				
PERSIL FRAIS VERT, DE BEAUPORT - GROS PAQUET Epargnez 33% 10¢	PIZZA COORSH 3 FROMAGE ET 1 PEPPERONI Epargnez 15% 84¢				
PECHES CULVERHOUSE EN DEMI, DE CHOIX BOITE 19 OZ - EPARGNEZ 14% 35¢	BETTERAVES RAYMOND TRANCHEES ET SUCREES JARRE 24 OZ - EPARGNEZ 29% 27¢				
HARICOTS AYLMEYER JAUNES OU VERTS, DE CHOIX BOITE 14 OZ - EPARGNEZ 15% 17¢	PATE DE FOIE "PARIS" A SANDWICH BOITE 6 OZ - EPARGNEZ 13% 31¢				
POMME DE TERRE EN PUISSANCE, DE SHERRIFF PAQUET 15 OZ - EPARGNEZ 13% 43¢	POISSON ET FRITES "HIGH LINE" D'ANGELIN PAQUET 16 OZ - EPARGNEZ 9% 59¢				
BISCUITS VIAU PETIT BEURRE OU A THE BOITE 17, 18 - EPARGNEZ 9% 55¢	CONFITURES VACHON AUX FRUITS AVEC PECTINE JARRE 46 OZ - EPARGNEZ 10% 98¢				
CORNETS DE TIRE "BOUVIN" A L'ERABLE PAQUET DE 15 - EPARGNEZ 20% 39¢	CRISTAUX D'ORANGE "RIS N SHINE" CELLO 5 SACHETS - EPARGNEZ 21% 77¢				
PAIN JATO Familial, tranché Pain 2 lb Epargnez 17% 24¢	LIQUEUR PURE SPRING Essences au choix Bout. 30 oz Epargnez 28% 16¢				
	PAPIER DE TOILETTE "Capri", de couleur Cello 4 rouleaux Epargnez 21% 46¢				
	BAS-CULOTTE "Miranda", grandeur universelle Chaus. de couleurs A la paire Epargnez 20% 55¢				
	CRISCO SHORTENING 100% VEGETAL PAQUET 1 LB - EPARGNEZ 9% 40¢	MELANGE POGO POUR HOT DOG BOITE 1 LB - EPARGNEZ 13% 55¢	MARINADE SUCREE "CORONATION", CROQUANTE JARRE 24 OZ - EPARGNEZ 35% 37¢	OLIVES NATURES "CORONATION", CHARNUES BOITE 100 - EPARGNEZ 9% 53¢	SEL ENO ANTIACIDE PETILLANT JARRE 31, 62 OZ - EPARGNEZ 17% 66¢
	ARCTIC POWER DETERJANT EN POUDRE PAQUET 5 LB - EPARGNEZ 16% 1.55	SAVON COLGATE PAQUET ECONOMIQUE CELLO 10 BARRES - EPARGNEZ 15% 95¢	CRAYON BIC 2-1/2 GRATIS CARTE IND. - EPARGNEZ 49% 44¢	BAGGIES SACS A SANDWICH BOITE 100 - EPARGNEZ 18% 55¢	ESSUIE-TOUT "SCOTTOWELS", ASSORTIS CELLO 2 ROULEAUX - EPARGNEZ 17% 49¢

Stationnement dirigé pour votre sécurité.

Air conditionné pour votre confort

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement

l'Action

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression
522-4771

LE PÈRE LEFEBVRE ÉTAIT CONSIDÉRÉ COMME UN "COMMUNISTE" DES PAUVRES

MONTREAL (P.C.) — Le Père Maurice Lefebvre, o.m.i., qui a été tué samedi au cours des combats qui se sont déroulés en Bolivie, participait activement à la révolution sociale bolivienne et s'était fait l'apôtre de la justice sociale.

Le gouvernement le considérait comme un "communiste"; mais pour les pauvres, c'était un sauveur.

Le Père Lefebvre était le frère de l'ancien député d'Ahuntsic, M. Jean-Paul Lefebvre, qui est maintenant directeur du Parti libéral fédéral, du Père Claude Lefebvre, fils de la Charité, directeur du Centre de pastorale pour les milieux ouvriers de Montréal, et de l'abbé Marcel Lefebvre, professeur à la faculté de théologie de l'Université de Montréal.

Le Père Maurice Lefebvre avait consacré son apostolat à la cause de la classe ouvrière de La Paz. Il a été abattu au moment où il accompagnait des étudiants qui soignaient des blessés dans la zone des combats.

Certains se demandent s'il a été victime de balles perdues ou s'il a été effec-

tivement la cible d'un tireur. Le Père Gabriel Dicaira, qui a passé huit ans en Bolivie, estime que les forces de droite ne peuvent que se réjouir de la disparition d'un de leurs adversaires les plus gênants.

Missionnaire engagé

Arrivé en Bolivie en 1953, le Père Lefebvre n'a pas

cessé de soutenir les pauvres contre l'exploitation des riches. Il fut d'abord curé de la petite paroisse de Llalagua, où vivaient les ouvriers d'une mine d'étain. Puis en 1956, il devint curé d'une paroisse ouvrière de La Paz. Soucieux de donner plus d'ampleur à ses activités sociales, il décida d'aller poursuivre des études à Rome et

à Paris; il revint avec une maîtrise en sciences sociales.

Bien que prêtre et étranger, il devint doyen de la faculté de sociologie de l'Université d'Etat de La Paz. Ses activités sociales n'étaient toutefois pas appréciées par le gouvernement. Exilé de Bolivie l'année dernière, il n'a pu y retourner qu'après le renver-

sement du gouvernement qui l'avait banni.

Les Oblats ont une mission en Bolivie depuis 1952. Comme ailleurs en Amérique latine, une infime minorité contrôle la majorité des biens, et quiconque s'attaque à cette minorité est immédiatement qualifié de "communiste". Les Oblats eux-mêmes ont été obliés de cette étiquette.

BOURASSA FRAPPE A UNE PORTE PEQUISTE

MONTREAL (P.C.) — M. Robert Bourassa a parcouru à pied durant quelques heures, hier après-midi, les principales rues des quartiers ouvriers des circonscriptions de Mercier et de Saint-Jacques.

Un membre de l'entourage du premier ministre a précisé que celui-ci s'est arrêté dans plusieurs établissements commerciaux: magasins de tabac, épiceries, tavernes, etc. afin de s'entretenir familièrement avec les gens. Il a marché dans les rues Saint-Denis, Dulude et Saint-Hubert. M. Bourassa a même frappé à la porte du bureau du député PQ de Saint-Jacques, M. Claude Charron. Mais celui-ci était absent et le bureau, désert. Selon un membre de l'entourage du premier ministre, M. Bourassa a alors lancé une boutade à l'intention de M. Charron: "Il est probablement sur un terrain de golf."

Le chef du gouvernement, qui a reçu un bon accueil de la part des citoyens, s'est attardé quelque peu à la permanence d'un des projets de Perspectives-Jeunesse où il a rencontré plusieurs jeunes gens.

Un porte-parole du bureau du premier ministre a rappelé que M. Bourassa avait indiqué à l'Assemblée nationale en juillet qu'il comptait visiter les quartiers populaires de Montréal au cours de l'été. La semaine dernière, il s'était promené de la même manière dans les rues Marie-Anne et Iberville.

M. Bourassa n'a pas encore pris de vacances cet été. Il se propose de prendre une semaine de repos au cours de l'automne.

Des profits satisfaisants

MONTREAL (P.C.) — Dans quelques industries au moins, les investissements étrangers au Canada fournissent des profits suffisants, a déclaré lundi le ministre du Revenu, M. Herb Gray.

Un rapport de M. Gray sur les investissements étrangers au Canada est maintenant à l'étude par le cabinet. Il a aussi déclaré lundi que les compagnies étrangères présentent des avantages et des inconvénients. Il semble certains, dit-il, que certaines des entreprises multinationales feront assez de profits pour que la politique canadienne, et celle d'au-

tres pays, prenne en considération leur existence et leur croissance.

Pour le pays ayant sur son sol une entreprise étrangère, dit-il encore, la politique devrait viser à restreindre le coût que cette forme d'entreprise représente et d'en tirer le maximum d'avantages pour l'économie générale.

M. Gray avait remis aux journalistes le texte de la conférence qu'il devait prononcer lundi, à l'université McGill, à une rencontre internationale sur le nationalisme et l'entreprise multinationale.

A la suite d'une fusillade

Un jeune homme risque de perdre une jambe

RESTIGOUCHE, Qué. — (P.C.) — Un porte-parole de la Sûreté du Québec à Rimouski a révélé que le garde de l'école primaire de la réserve des Indiens Micmac Octave Raymond, subira son procès le 17 septembre à New Carlisle, Qué., sous l'accusation de possession et d'usage d'une arme à feu d'une manière à mettre la vie en danger.

Un Indien, John Dedam, de Restigouche sera envoyé à son enquête préliminaire devant la même cour et sous la même accusation, le 3 septembre.

Pendant ce temps, à l'hôpital de Campbellton, M. Robert Barnabé, 29 ans, risque de perdre une jambe des suites de la fusillade qui a eu lieu à l'extérieur de l'école de Restigouche, samedi dernier.

Wayne Golder, 13 ans, neveu de Barnabé, a été renvoyé de l'hôpital, lundi, après y avoir été soigné pour une blessure à l'épaule subie à la même occasion.

L'EVENEMENT

Les descriptions de l'événement lui-même sont confuses et contradictoires. Un porte-parole de la SQ a rapporté que le gardien a ouvert le feu, samedi, alors que plusieurs Indiens tentaient d'envahir l'école des jeunes Blancs catholiques. Les jeunes Indiens vont à une école non-confessionnelle à Campbellton.

Lorsque les Indiens ont vu Barnabé et Golder blessés, ils sont retournés chez-eux, selon la police, pour y chercher des carabines de calibre .22 et riposter au tir du gardien.

D'autre part, le chef Mic-

mac, William Wysotte, a affirmé que le jeune Golder avait été tiré dans le dos "sans avertissement", alors qu'il se promenait aux abords de l'école. De plus, selon lui, Barnabé aurait été tiré 30 minutes plus tard, en venant sur les lieux voir si son frère était près de l'école.

Le président de la commission scolaire locale, M. Robert Lévesque, a révélé que le gardien avait été engagé le mercredi 18 août. Mais il a dit ignorer que l'homme détenait une carabine.

M. Lévesque a dit avoir engagé le gardien, "par téléphone", à la suite des nombreux actes de vandalisme qui ont causé à l'école des dégâts évalués à \$25,000, au cours des deux dernières années, pas

Des cailloux ont été lancés lors de la manifestation devant La Presse

MONTREAL (P.C.) — A part quelques cailloux lancés et des vitres brisées, la manifestation des 800 sympathisants des employés de La Presse a mis en lock-out le 19 juillet dernier, s'est déroulée dans l'ordre.

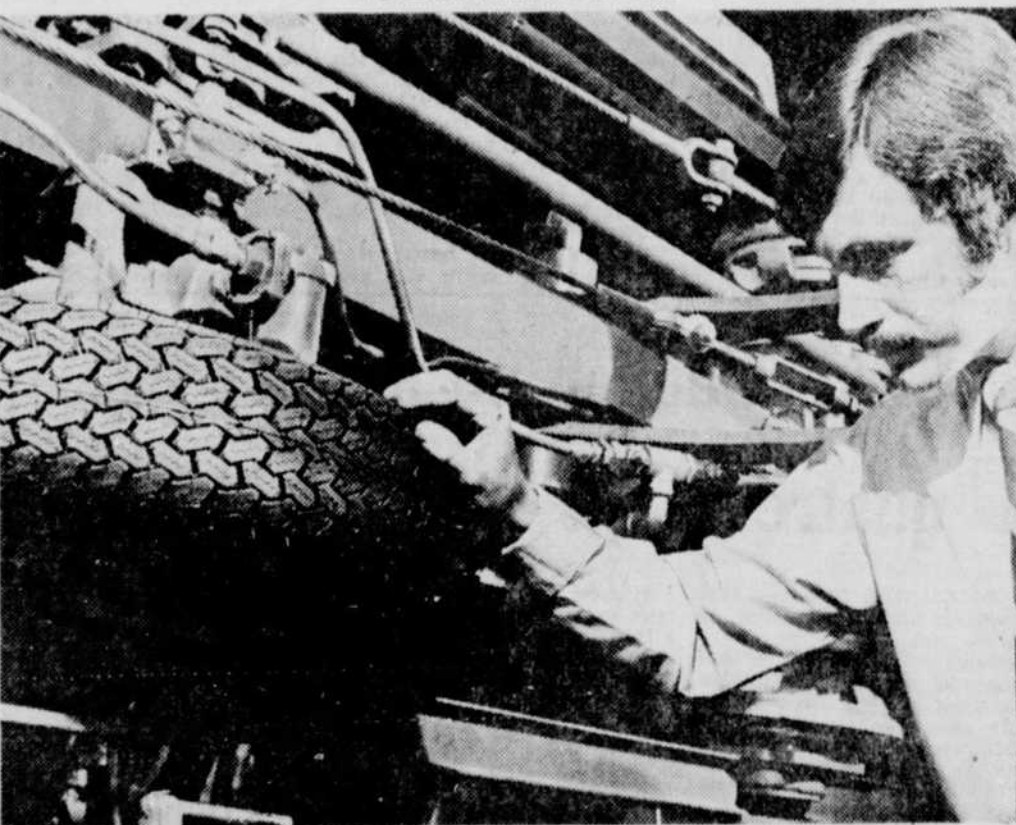
Pourtant la police rapporte deux arrestations effectuées au cours de cette quatrième manifestation à avoir lieu pendant les deux dernières semaines.

Les cailloux ont été lancés en direction du Palais de Justice, qui est voisin de l'édifice de La Presse, alors que la foule se dispersait

dans le Vieux-Montréal, et c'est là que plusieurs vitres ont été brisées.

Les manifestants, rassemblés par la Fédération des Travailleurs du Québec, représentaient la plupart des groupes de travailleurs de Montréal, y compris la Confédération des Syndicats Nationaux et la Corporation des Enseignants du Québec.

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge, a déclaré que la manifestation avait pour but d'attirer l'attention du public et de gagner son appui pour qu'il boycotte le journal.



● TORONTO — Les pneus radiaux, comme celui qui sort de la presse à vulcaniser à l'usine Goodyear de Toronto, atteindront environ 15 pour cent du marché canadien des pneus de tourisme en 1975, prédisent les responsables de la mise en marché chez Goodyear. La part présente du pneu radial est de 3,2 pour cent. Les excroissances qui ressemblent à des épines de cactus sur le pneu radial G800 de la photo se sont formées dans les événements du moule durant la vulcanisation et ils seront ébarbés avant que le pneu ne quitte la fabrique. On prévoit que les ventes de pneus de tourisme de remplacement au Canada atteindront 16 millions en 1975.

Le député Robert Burns parmi les manifestants

MONTREAL (P.C.) — Environ 75 personnes ont manifesté hier après-midi à Montréal devant les buanderies United Laundry et Hygienic Coat and Towel Supplies Ltd., situées côte à côte rue Rouyn et toutes deux propriétés de M. Norman Rill, président de l'Association des buandiers de Montréal.

Les employés syndiqués de ces buanderies ainsi que ceux de la buanderie Drolet, le Comité d'action politique de Maisonneuve et le leader parle-

mentaire du PQ, M. Robert Burns, député du comté, s'étaient rassemblés pour protester contre l'attitude rétrograde et anti-syndicale de la compagnie.

Ils ont dénoncé également la présence trouble et les agissements de la FCAI Fédération canadienne des associations indépendantes aux établissements de M. Rill comme dans tout le secteur commercial des buanderies où elle est fortement implantée.

La FCAI, qui regroupe des syndicats de boutique, est violemment prise à partie par les centrales syndicales qui l'accusent d'agir en collusion avec les patrons et de maintenir les ouvriers dans des conditions de travail ignominieuses.

La manifestation était d'ailleurs organisée conjointement par la CSN, dont un syndicat représente les employés de M. Rill, et le Front commun des travailleurs contre la FCAI, qui a été créé par des employés de

buanderie et le Mouvement des travailleurs du Sud-Ouest et auquel participent également la CSN, la FTQ ainsi que des comités de citoyens.

Depuis la fin de juin, M. Rill a détourné des contrats vers d'autres buanderies et n'accorde à ses employés que 3 ou 4 heures de travail par jour. A \$1,20 ou \$1,30 l'heure le salaire minimum, les employés vivent présentement privés du minimum vital.

et que toute augmentation de la cotisation soit nécessairement soumise à un référendum.

Selon le président de l'UCC, il n'existe aucun précédent syndical qui puisse permettre au gouvernement d'édicter de telles exigences, et il faut éviter que cette loi rende l'exercice du syndicalisme agricole tellement difficile qu'elle en décourage la mise en application.

Quant à l'accréditation syndicale, l'UCC préconise qu'elle soit reconnue, comme dans les autres syndicats, sur présentation d'une preuve raisonnable de la signature d'une carte de membre par 50 pour cent plus un des individus concernés.

Enfin, pour ce qui est de la formule Rand, permettant la perception des cotisations à la source, on propose qu'elle soit appliquée à partir d'un référendum donnant 60 pour cent de réponses favorables alors que 50 pour cent des effectifs auraient fait connaître leur opinion.

BANDITS NOTOIRES

KINGSTON (AFP) — Cinquante bandits notoires ont été arrêtés à la Jamaïque et les bandes de terroristes doivent zapper l'Ouest du pays après l'offensive groupée de la police et de l'armée contre l'occupation par ces groupes des collines qui entourent les villes de l'Est. Cette offensive a été lancée

après la destruction par des malfaiteurs d'un émetteur de radio de police.

Les terroristes "exilés" à l'Ouest se seraient très bien adaptés à leur nouvelle condition et on annonce une recrudescence du banditisme dans cette région.

Conflit La Presse

Cournoyer transforme son conciliateur en enquêteur

MONTREAL (P.C.) — Le ministre du Travail du Québec, M. Jean Cournoyer, a décidé, lundi, de transformer le conciliateur Antoine Hubert en enquêteur spécial chargé de lui préparer un rapport écrit sur la nature du conflit.

Le ministre a pris cette décision après avoir rencontré les deux parties dans ce différend.

D'autre part, M. Louis Laberge, le président de la FTQ à la quelle sont affiliés les syndicats victimes du lock-out, a invité tous les membres de la centrale et tous les "vrais syndicalistes" à exprimer leur appui aux "gars de La Presse" et à boycotter le journal "présentement produit avec l'aide de scabs".

M. Laberge s'est lancé dans une violente attaque contre Power Corporation dont toutes les entreprises distillent, a-t-il dit, "le même mépris de l'homme" et "dont les ramifications s'étendent jusqu'au pouvoir politique".

Il a dénoncé aussi systématiquement "cet empire financier qui, par son infiltration dans le gouvernement a acquis ou récupéré les sociétés essentielles dans l'économie du Québec".

M. Laberge a conclu qu'à La Presse c'est la survie des syndicats qui est en jeu.

"Comment allez-vous?"

MONTREAL (P.C.) — Des machines pouvant reproduire des déclarations de la voix de personnes qui ne les ont jamais faites seront bientôt disponibles, a annoncé le professeur André Clais de l'Université de Montréal, au VIIe congrès annuel des sciences phonétiques qui se déroule présentement à Montréal.

M. Clais a expliqué que toutes les composantes de la voix humaine peuvent être extirpées d'une phrase aussi simple que "Comment allez-vous?"

Ce genre de machine pourrait servir, par exemple, pour apprendre aux enfants sourds à parler. Les enfants verraient le graphique produit par la machine à partir de la voix d'un professeur et ils tenteraient de reproduire ce même graphique avec leur voix.

Un autre usage serait la détection des "empreintes vocales" qui sont, paraît-il, aussi uniques que les empreintes digitales.

Ecole Bluteau
JOUR et SOIR
COURS
COMMERCIAL
BILINGUE

Certificat du Ministère
de l'Éducation
OU
COURS COMMERCIAL SPECIAL
Certificat de l'école

Service de placement aux finissants
Cours de la 7e à la 13e année
Revue aux jeunes et aux adultes.
473, de la Canadienne Tél.: 524-3215
Essai de 15 jours gratuits

L'affaire du tunnel menant à la Banque de Montréal

Cotroni acquitté

MONTREAL (P.C.) — Le juge Jacques Trahan a acquitté, dès leur enquête préliminaire, mardi, quatre des neuf personnes accusées de conspiration et de tentative de vol en rapport avec la découverte, en 1967, d'un tunnel qui menait aux voûtes d'une banque de Montréal.

Le jugement indique que la Couronne n'a pas présenté de preuves suffisantes dans les cas de Frank Cotroni, de son beau-père Paul Desormiers et des deux fils de ce dernier, Paul jr et Michel.

Des motions similaires de non-lieu ont été rejetées dans les cas de Pierre Desormiers et Guy Carle.

Jacques Robert, Robert Rocheleau et Claude Beaudoin devront faire face aux mêmes accusations.

Déjà, Francesco Fuco et Théodore Orban ont été trouvés coupables de conspiration et de tentative de vol dans cette affaire.

Orban a été déclaré responsable de la construction de ce tunnel qui reliait une résidence de la rue Trans Island à une banque de la rue Décarie.

La CEQ donne son appui aux 350 employés de La Presse

QUEBEC (P.C.) — La Corporation des enseignants du Québec CEQ a annoncé, mardi, son appui aux 350 employés du journal montréalais La Presse touchés par un lockout depuis 5 semaines.

Dans un télégramme qu'il a fait parvenir à M. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec FTQ, le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, affirme que les enseignants se portent solidaires des syndiqués de La Presse, "actuellement en lutte contre l'empire dictatorial de Power Corporation".

"La Presse n'a jamais raté l'occasion de critiquer les syndicats dans sa page éditoriale, souligne M. Charbonneau, et ses administrateurs semblent maintenant vouloir prouver leur savoir-faire anti-syndical en important des "scabs" de Toronto."

Le président de la CEQ a également invité tous les membres de sa centrale à boycotter La Presse jusqu'à la fin du conflit.

Des vacances-ski avec Air Canada

MONTREAL (P.C.) — Air Canada a annoncé, mardi, qu'elle offrira, l'hiver prochain, des vacances-ski à forfait dans des régions des Rocheuses réputées pour leurs pentes de ski et leurs paysages.

Ces vacances-ski, qui seront présentées sous le nom de SKI-FARI dans l'Est du Canada et au nord-est des États-Unis, ont été organisées par Air Canada avec le concours de l'Office du tourisme de l'Alberta.

Les prix comprendront le passage aérien jusqu'à Calgary ou Edmonton, le transport au sol, la chambre pendant un minimum de six nuits et l'usage des monte-pentes. A partir de \$266 depuis Montréal, \$250 depuis Toronto, dans le cas des réservations individuelles. Le prix ordinaire du voyage aérien aller et retour, en classe économique, entre Montréal et Edmonton ou Calgary est

de \$240. \$218 à partir de Toronto. En raison des rabais consentis sur les divers éléments du voyage, les prix SKI-FARI représentent jusqu'à 30 pour cent de réduction, selon Air Canada.

DEMANDES

Manufacturiers bien établis de Montréal demande manufacturiers pour la confection de vêtements sport de cuir et manteaux pour dames.

Travail permanent
Téléphone, frais virés
Bagatelle Inc.
514-866-5807

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE TILLY

AVIS AUX ÉLÈVES

1. Tous les élèves de niveau secondaire déjà inscrits à la Régionale De Tilly pour 1971-72 doivent passer prendre leur horaire à leur école entre le 24 et le 31 août tel qu'indiqué dans la lettre adressée aux parents.
2. Les élèves qui fréquentaient une autre institution et qui ne sont pas encore inscrits à la Régionale De Tilly doivent s'adresser à l'école de leur secteur avant le 31 août.
3. Le début des cours pour tous les élèves se fera le 8 septembre prochain.

Une manche de six points à Waterbury est fatale aux Carnavaux qui perdent

Sommaire des CARNAVALS

QUÉBEC	ab	p	es	pp
Stromman 2b	3	0	0	0
Chapman 2b	3	0	0	0
Manuel CG	3	0	0	0
Canada CC	3	0	0	0
Hansen 1b	3	0	0	0
Wagner CD	3	0	0	0
Frias AC	3	0	0	0
Johnson R	3	0	0	0
Babcock L	3	0	0	0
Jarvis PU	3	0	0	0
Lefebvre L	3	0	0	0
Brown FU	3	0	0	0
TOTAL	30	0	0	0

WATERBURY	ab	p	es	pp
Brown AC	4	0	0	0
Sharon CC	4	0	0	0
Kent CG	4	0	0	0
Jack 1b	4	0	0	0
Camblard R	4	0	0	0
Quinn 3b	4	0	0	0
Armstrong CD	4	0	0	0
Shoemaker 2b	4	0	0	0
Dettore L	4	0	0	0
Everett L	4	0	0	0
TOTAL	36	0	0	0

WATERBURY	ab	p	es	pp
Stromman, Chapman, Frias, Babcock, Sharon, Quinn, DJ-Québec	1	0	0	0
1. LB-Québec	1	0	0	0
2. B-Québec	1	0	0	0
3. B-Québec	1	0	0	0
4. B-Québec	1	0	0	0
5. B-Québec	1	0	0	0
6. B-Québec	1	0	0	0
7. B-Québec	1	0	0	0
8. B-Québec	1	0	0	0
9. B-Québec	1	0	0	0
10. B-Québec	1	0	0	0
11. B-Québec	1	0	0	0
12. B-Québec	1	0	0	0
13. B-Québec	1	0	0	0
14. B-Québec	1	0	0	0
15. B-Québec	1	0	0	0
16. B-Québec	1	0	0	0
17. B-Québec	1	0	0	0
18. B-Québec	1	0	0	0
19. B-Québec	1	0	0	0
20. B-Québec	1	0	0	0
21. B-Québec	1	0	0	0
22. B-Québec	1	0	0	0
23. B-Québec	1	0	0	0
24. B-Québec	1	0	0	0
25. B-Québec	1	0	0	0
26. B-Québec	1	0	0	0
27. B-Québec	1	0	0	0
28. B-Québec	1	0	0	0
29. B-Québec	1	0	0	0
30. B-Québec	1	0	0	0
31. B-Québec	1	0	0	0
32. B-Québec	1	0	0	0
33. B-Québec	1	0	0	0
34. B-Québec	1	0	0	0
35. B-Québec	1	0	0	0
36. B-Québec	1	0	0	0
37. B-Québec	1	0	0	0
38. B-Québec	1	0	0	0
39. B-Québec	1	0	0	0
40. B-Québec	1	0	0	0
41. B-Québec	1	0	0	0
42. B-Québec	1	0	0	0
43. B-Québec	1	0	0	0
44. B-Québec	1	0	0	0
45. B-Québec	1	0	0	0
46. B-Québec	1	0	0	0
47. B-Québec	1	0	0	0
48. B-Québec	1	0	0	0
49. B-Québec	1	0	0	0
50. B-Québec	1	0	0	0
51. B-Québec	1	0	0	0
52. B-Québec	1	0	0	0
53. B-Québec	1	0	0	0
54. B-Québec	1	0	0	0
55. B-Québec	1	0	0	0
56. B-Québec	1	0	0	0
57. B-Québec	1	0	0	0
58. B-Québec	1	0	0	0
59. B-Québec	1	0	0	0
60. B-Québec	1	0	0	0
61. B-Québec	1	0	0	0
62. B-Québec	1	0	0	0
63. B-Québec	1	0	0	0
64. B-Québec	1	0	0	0
65. B-Québec	1	0	0	0
66. B-Québec	1	0	0	0
67. B-Québec	1	0	0	0
68. B-Québec	1	0	0	0
69. B-Québec	1	0	0	0
70. B-Québec	1	0	0	0
71. B-Québec	1	0	0	0
72. B-Québec	1	0	0	0
73. B-Québec	1	0	0	0
74. B-Québec	1	0	0	0
75. B-Québec	1	0	0	0
76. B-Québec	1	0	0	0
77. B-Québec	1	0	0	0
78. B-Québec	1	0	0	0
79. B-Québec	1	0	0	0
80. B-Québec	1	0	0	0
81. B-Québec	1	0	0	0
82. B-Québec	1	0	0	0
83. B-Québec	1	0	0	0
84. B-Québec	1	0	0	0
85. B-Québec	1	0	0	0
86. B-Québec	1	0	0	0
87. B-Québec	1	0	0	0
88. B-Québec	1	0	0	0
89. B-Québec	1	0	0	0
90. B-Québec	1	0	0	0
91. B-Québec	1	0	0	0
92. B-Québec	1	0	0	0
93. B-Québec	1	0	0	0
94. B-Québec	1	0	0	0
95. B-Québec	1	0	0	0
96. B-Québec	1	0	0	0
97. B-Québec	1	0	0	0
98. B-Québec	1	0	0	0
99. B-Québec	1	0	0	0
100. B-Québec	1	0	0	0

NEW YORK (PA) — Les Orioles de Baltimore ont obtenu la permission du commissaire Bowie Kuhn d'imprimer les billets de la Série mondiale 1971, aux mêmes prix que l'an dernier, comme convenu lors du match d'Étoiles le 13 juillet.

De but en blanc

PAR REAL LABBE

A SHAWINIGAN, CET HIVER

Les Premiers Jeux d'été du Québec ont pris fin dimanche dernier à Rivière-du-Loup par la remise du drapeau des Jeux d'été du Québec. On ne connaît pas les dates de ces Jeux d'été du Québec. On ne connaît pas les dates de ces Jeux d'été du Québec. On ne connaît pas les dates de ces Jeux d'été du Québec.

L'aventure au pays de Pilcup a fait découvrir que le laps de temps entre la préparation d'un tel événement demandait beaucoup de temps. On s'interrogeait à savoir si l'on allait continuer à ce rythme, d'une manifestation sportive d'envergure provinciale à tous les six mois. L'effort fourni par Rivière-du-Loup a été presque surhumain et heureusement les organisateurs s'en sont sortis à merveille. Mais une expérience comme celle-là à tous les ans est pratiquement impossible. Devant le coût de telles installations, rares seront les municipalités qui pourront se permettre de dépenser un tel montant.

Quand on aura fait le tour des régions qui ont besoin d'être bien pourvues au point de vue équipements sportifs, je pense ici à l'Abitibi, à la Côte-Nord, au Saguenay Lac St-Jean, et bien les Jeux du Québec n'auront plus leur raison d'être dans les formes actuelles et il va falloir repenser le but. Dans le moment, les Jeux du Québec aident à la décentralisation des installations sportives, mais d'ici aux Jeux olympiques de 1976, toutes les régions auront eu l'occasion de bien s'équiper. Il faudra alors démanteler dans les grands centres comme Montréal, Québec, Trois-Rivières, etc.

A Shawinigan, le compte à rebours est commencé depuis dimanche soir, mais il semble bien que l'on ne soit guère préparé. Rien d'officiel pour y disputer de l'information. Pour les Jeux de Rivière-du-Loup, l'information avait été soutenue. Espérons que les organisateurs de Shawinigan feront connaître leurs positions bientôt. Les autorités ont peut-être réalisé l'ampleur de cette manifestation et maintenant ils doivent faire face à des problèmes insoupçonnés, ce qui pourrait expliquer leur mutisme. C'est un problème qui est susceptible de se répéter au rythme où les Jeux sont prévus.

L'idéal serait que l'on alterne les Jeux. Une année, on pourrait y aller avec les Jeux d'hiver et l'année suivante, on tiendrait les Jeux d'été. C'est d'ailleurs une solution qui est envisagée par la Corporation des Jeux du Québec et c'est pourquoi aussi ce dernier organisme n'a pas annoncé de décision officielle quant à l'année prochaine.

APRES LES PONGISTES

Les joueurs américains de ping-pong avaient causé tout un émoi sur la scène de la politique étrangère quand ils s'étaient rendus en Chine communiste pour y disputer des rencontres hors-concours. Ce voyage a débouqué les relations diplomatiques tendues qui existaient entre les deux pays. Encore une fois, le sport démontre qu'il pouvait coopérer à la paix dans le monde entier.

Les Jeux olympiques permettent à tous les athlètes de chacun des pays de fraterniser sur un terrain de compétition. Un Russe qui félicite un Américain pour son exploit, c'est régressé aux Olympiques, de même qu'un Polonais qui s'intéresse aux performances d'un Africain. Il n'est plus alors question de race ou de langues ou de pays, mais les milliers de concurrents ne forment plus qu'un monde : celui du sport.

Nous publions, dans la page suivante, une photo qui pourrait bien servir au rapprochement de deux pays. Nous voyons Fidel Castro, le premier ministre de Cuba, qui s'entretient avec les membres de l'équipe de volleyball des États-Unis. La photo a été prise par l'instructeur des joueurs américains et elle a été publiée par l'agence de presse UPI. Il est bien possible que les États-Unis et Cuba puissent à nouveau renouer les liens diplomatiques à la suite du passage de l'équipe américaine à Cuba. Les joueurs de ping-pong ont bien ouvert la voie.

Le sport, c'est-y assez fort ?

EN RACCOURCI...

Au nom de la rédaction sportive de l'Action, nous tenons à offrir nos plus sincères condoléances à la famille de Pat Byrne, dont le décès est survenu lundi. Il était le frère de Fran Byrne et faisait partie d'une famille de sportifs bien connue. Il y aura un tournoi de balle-molle, commandité par Labatt, les 28 et 29 août, ouvert à toutes les équipes, à l'OTJ de St-Anselme. Les inscriptions se feront jusqu'à vendredi, 21h., en communiquant avec Jocelyn Goyette, à 885-4964. Il y aura des bourses de \$100 et \$50 pour les finalistes, et dans la ronde consolation, des montants de \$50 et \$25 à ceux qui se rendront en finale... Eduardo Acosta, que les amateurs de Québec ont bien connu quand il portait l'uniforme des Indiens de Québec, a remporté sa première victoire dans les ligues majeures avec les Padres de San Diego... Les frères Baillargeon, en compagnie d'Allen Mitchell, se préparent à un autre excellent programme de lutte pour vendredi le 2 septembre... Pour ceux que ça intéresse, les espoirs canadiens au volleyball s'entraînent au P.E.P.S. de l'Université Laval cette semaine... On connaît aujourd'hui le programme de l'étape du Tour de la Nouvelle-France qui doit s'arrêter à Québec...

WATERBURY (Spéciale) Les Carnavaux de Québec ont raté une belle chance de quitter la cave de la division Nationale de la Ligue Eastern lorsqu'ils ont subi une défaite de 7-3 aux mains des Pirates de Waterbury hier soir, devant 1.954 personnes. Néanmoins les hommes de Gus Niarhos sont toujours à une seule partie derrière les Pirates et il leur reste encore trois matches à disputer à Waterbury cette saison.

Les Québécois avaient pris les devants 2-0 dans la cinquième manche quand Jim Chapman a atteint le premier but à la suite d'une erreur de Luther Quinn et il a ensuite volé

la deuxième coussin. Un double de Ronel Canada dans le champ gauche a permis à Chapman de croiser le marbre. Bob Hansen pour sa part a frappé un simple profondément en territoire du champ droit et Canada a compté à son tour.

Mais les Pirates ont rebondi et ils ont compté six points aux dépens du débutant Bob Badcock dans la deuxième moitié de cette cinquième strophe, pour prendre les devants pour de bon. Les Pirates ont profité de quatre coups sûrs et de trois erreurs commises par leurs rivaux. À la septième, Dick Sham a échappé un ballon de Jim Chapman et Pepe Mangual a

obtenu un but sur balles. C'est un simple de Ronel Canada qui a permis à Chapman de compter le troisième point des Québécois.

Le gaucher Mike Everett a remplacé Tom Dettore et dans les trois manches où il a travaillé, il n'a donné que cinq coups sûrs et personne des Carnavaux n'a pu croiser le marbre. C'est Keith Lefebvre qui a terminé le match pour les Carnavaux et il a alloué un point. Le débutant Bob Badcock ne peut être tenu responsable de l'échec des siens, car sur les six points qu'il a accordés, un seul a été mérité.

Qué. 000 020 100-2 3 7 4
Water. 000 060 015-7 7 7 2
Badcock, Lefebvre (8) et Johnson; Dettore, Everett (7) et Campanis, L.G. Dettore (88) L.P. Badcock (6-8).

PREMIERE PARTIE
T. Riv. 000 000 0-0 4 0
Pitts. 000 013 x-4 7 0
Hamende, Johnson (5) Cooper (6) et Aurelio, L.P. Hamende (3-4) Smallwood et Ilen, Fehey (6) L.G. Smallwood (8-6).

DEUXIEME PARTIE
T. Riv. 400 010 2-7 4 0
Pitts. 202 000 0-4 7 3
Eastwick, Blaterie (3), Johnson (12-9), Prediger, Waits (1) Parker (2), Walters (5), Blackmon (7) et Fehey L.P. Walters (2-4). Cir: Pittsfield; Thompson (28).
Reading-Wallace, Burk (8) et L. Cox Pawtucket - Burton et Jackson L.G. Burton (5-3) L.P. Wallace (8-7).



Le receveur des Expos de Montréal, John Bateman, vient de compléter un excellent jeu du voltigeur de centre Boots Day. Tom Haller (14) avait tenté de se rendre au marbre sur un simple de Maury Wills, mais le lancer de Boots Day est arrivé en temps pour retirer le joueur des Dodgers de Los Angeles. Cet exploit a aidé l'équipe montréalaise à remporter une huitième victoire d'affilée. (Téléphoto UPD)

Orioles et Athletics ont fait imprimer les billets des séries

NEW YORK (PA) — Les Orioles de Baltimore ont obtenu la permission du commissaire Bowie Kuhn d'imprimer les billets de la Série mondiale 1971, aux mêmes prix que l'an dernier, comme convenu lors du match d'Étoiles le 13 juillet.

et sans tenir compte du gel des prix imposés par le président Nixon la semaine dernière.

Les séries éliminatoires, 3 de 5, des Ligues Nationale et Américaine débuteront samedi, le 2 octobre, dans les parcs des meneurs de la division Est dans la LA et de la division Ouest dans la NL.

La série mondiale, 4 de 7, doit débuter samedi, le 9 octobre, sur le terrain des champions de la LA alors que lundi, le 11 octobre, et vendredi, le 15, seront consacrés aux voyages.

Les billets pour les séries éliminatoires seront vendus de \$3 à \$7 et ceux de la Série mondiale, \$15 pour les loges, \$8 pour les sièges réservés, \$8 pour les pavillons, \$6 pour les billets "debout" et \$4 pour les estrades populaires.

McAULIFFE

Après avoir connu des hauts et surtout des bas, cette saison, Dick McAuliffe, le joueur de deuxième but des Tigers de Detroit, connaît enfin certains succès.

Actuellement je me sens capable de répondre à n'importe quelle offre, a déclaré McAuliffe après avoir claqué un circuit de trois points dans la victoire de 4-2 des siens contre les Twins de Minnesota, lundi soir.

Dans le seul autre match à l'affiche dans la Ligue Américaine, les Athletics d'Oakland ont disposés des Yankees de New York au compte de 8-2.

McAuliffe a également inscrit un double, son sixième coup sûr dans les trois derniers matches, pour augmenter sa moyenne au bâton à 206. Il y a un mois elle était de 180.

Malgré cela, McAuliffe a trouvé le moyen de claqué 16 circuits et de produire 53 points. Pas si mal pour un frappeur de 200.

Tommy Davis, la recrue Angel Mangual et Dick Green ont produit deux points chacun et Chuck Dobson a inscrit sa 13ème victoire de la saison pour porter l'avance des Athletics, en tête de la division ouest, à 16 parties sur les Royals de Kansas City.

MONTREAL (PC-PA)

— Willie Davis a cogné cinq coups sûrs, y compris un triple de trois points d'une poussée de cinq points dans la 6e manche hier, en conduisant les Dodgers de Los Angeles à un gain de 6-4 sur les Expos de Montréal, dont la série de gains successifs a été arrêtée à huit matches.

Los Angeles a pris une avance de 1-0 à la troisième manche lorsque Bill Buckner a compté à la suite d'une erreur du joueur de champ droit Rusty Staub sur le simple de Davis.

Les Expos ont égalisé le pointage à la troisième manche Bobby Wine a frappé un simple, a profité d'un sacrifice et d'un roulant au champ intérieur pour se rendre au troisième coussin, et a compté sur le lancer erratique de Al Downing.

Montréal a pris l'avance à la quatrième manche Bob Bailey, qui avait cogné un double, le 1000e coup sûr de sa carrière, a croisé le marbre sur un jeu d'attrait bien exécuté par Gary Sutherland.

Les Dodgers ont rempli les buts grâce aux coups sûrs de

LES DODGERS ONT REUSSI A FREINER L'ELAN DES EXPOS

Tom Haller et de Maury Wills et au but sur balle accordé par Stoneman à Downing.

Buckner a produit le premier point avec un simple au centre et l'instructeur de l'équipe montréalaise, Gene Mauch, a remplacé Stoneman par Dan McGinn.

Davis a accueilli le lanceur gaucher des Expos avec un triple au champ gauche. Il a ensuite compté sur le ballon sacrifié de Jim Lefebvre.

Downing a lancé 7-2-3 manches et a inscrit sa 15e victoire de la saison contre huit revers.

Il a accordé huit coups sûrs, deux buts sur balles, a réussi cinq retraits au bâton, a atteint un frappeur, a effectué un "balk" et deux lancers erratiques avant d'être remplacé, après avoir alloué un circuit de deux points à Ron Fairly, à la huitième.

L. Angeles 001 005 000-6 11 1
Montréal 001 100 020-4 9 1

Downing 15-8, Sutton 8 et Haller, Sims 6; Stoneman 14-11, McGinn 6, Reed 6, Raymond 8 et Bateman, C-Mtl-Fairly 13.

CHICAGO (PA)

— Pete Rose a cogné trois doubles et compté trois points hier tandis que le 3e coup sûr successif de Woody Woodward produisait le point victorieux en conduisant les Reds de Cincinnati à un gain de 5-4 sur les Cubs de Chicago.

Jim McGlothlin, qui n'avait accordé que trois coups sûrs, a cédé sa place à un frappeur d'urgence dans la 6e manche, lorsque Rose a cogné son troisième double et a compté sur le simple de Hal McRae.

Cincinnati 120 001 000-5 12 0
Chicago 002 100 001-4 6 0

McGlothlin 7-10, Granger 6 Gibson 9, Carroll 9 et Bench Jenkins 20-10, Regan 8 et Martin, C-Chi-Banks 30.

ANAHEIM (PA) — Jim Spencer a claqué un circuit de deux points à la fin de la neuvième manche pour appuyer la performance de deux coups sûrs du lanceur Clyde Wright et conduire les Angels de la Californie à une victoire de 2-1 contre les Sénateurs de Washington, mardi.

Wright et Broberg se sont livrés un duel des plus serrés, aucun point n'ayant été marqué avant la neuvième reprise.

Washington 000 000 001-1 2 0
Californie 000 000 002-2 3 0
Broberg, 5-4 et Casanova; Wright, 12-13 et Stephenson, C-California, Spencer 17.

OAKLAND (PA) — Mel Stottlemyre n'a pas alloué de coup sûr pendant six manches, mardi soir, et a terminé le match avec trois, permettant aux Yankees de New York de disposer des Athletics.

Vida Blue, 22-6, a répété son exploit de vendredi dernier lorsqu'il n'avait accordé que quatre coups sûrs mais a subi,

tout comme vendredi, une défaite de 1-0.

New York 100 000 000-1 4 1
Oakland 000 000 000-0 3 1

Stottlemyre 13-11 et Mims, Blue 22-6 et Duncan.



HIER

Ligue EASTERN
Québec 3, Waterbury 7
Trois-Rivières 0, Pittsfield 4
Trois-Rivières 7, Pittsfield 4
Reading 0, Pawtucket 2
Elmira 3, Manchester 4

Ligue NATIONALE
Cincinnati 5, Chicago 4
Pittsburgh 5, Atlanta 15
San Diego 2, Philadelphia 0
San Francisco 3, New York 2
Los Angeles 6, Montréal 4
St-Louis 1, Houston 1

Ligue AMERICAINE
Milwaukee 6, Cleveland 5
Chicago 0, Baltimore 5
Baltimore 4, Kansas City 5
Minnesota 3, Detroit 1
New York 1, Cincinnati 0
Washington 1, Californie 2

Ligue EASTERN
Québec 3, Waterbury 7
Trois-Rivières 0, Pittsfield 4
Reading 0, Pawtucket 2
Elmira 3, Manchester 4

Ligue NATIONALE
Los Angeles 6, Montréal (s)
San Francisco 3, New York (s)
San Diego 2, Philadelphia (s)
Cincinnati 5, Chicago (s)
Pittsburgh 5, Atlanta (s)
St-Louis 1, Houston (s)

Ligue AMERICAINE
New York 1, Oakland (s)
Washington 1, Californie (s)
Baltimore 4, Kansas City (s)
Minnesota 3, Detroit (s)
Milwaukee 6, Cleveland (s)
Chicago 0, Baltimore (s)

LES CLASSEMENTS

Ligue EASTERN
Division NATIONALE
G P Moy. Diff.
Trois-Rivières 68 54 357 —
Reading 63 51 508 5
Waterbury 60 54 484 9
Québec 59 65 476 10

Division AMERICAINE
G P Moy. Diff.
Pittsburgh 76 55 580 —
St-Louis 70 59 543 5
Chicago 69 53 508 5
New York 62 64 492 11 1/2
Philadelphia 56 71 441 18
Montréal 54 72 429 19 1/2

Division EST
G P Moy. Diff.
Pittsburgh 76 55 580 —
St-Louis 70 59 543 5

LE PÈRE NOËL

MONTREAL — Le sport est fait d'une foule de surprises ou d'éléments inattendus qui en somme contribuent à soutenir ou même à alimenter l'intérêt des amateurs. Le baseball est certes le sport qui se soumet le plus aisément à cette règle. Voyons un peu.

Voici la scène: Lundi soir, 23 août, parc Jarry, Montréal. A 8h05, les Expos se lancent sur le terrain avec une foule du diable dans le but d'atteindre le cap d'une huitième victoire consécutive. Les hommes de Gene March sont enjoués, mais, à vrai dire, rares sont les partisans qui croient en leurs chances de poursuivre leur série de succès. La raison? Elle est bien simple: les Dodgers de Los Angeles sont en ville. Ces derniers n'ont jamais eu beaucoup de respect ni pour les casquettes bleu-blanc-rouge, ni pour le parc Jarry. Leur fiche en trois saisons: 13 victoires et 2 défaites. En fait, ils n'ont jamais subi un seul échec ici en programme simple. Leurs deux défaites ont été encaissées le même soir au cours d'un programme double en août 1970. De plus, ces terribles Dodgers ont toujours massacrés les lanceurs montrealais au parc Jarry. Ils y ont semé la terreur en chaque occasion. Jamais ils n'ont marqué moins de cinq points au cours d'un match; pour être plus précis, disons que leur moyenne pour les quinze parties est supérieure à sept points. Leur fiche d'équipe au bâton est un incroyable .310 et de plus, ils ont déjà fait résonner une vingtaine d'adieux outre-clôture. Et dire que ces Dodgers ne sont pas reconnus comme étant de bons frappeurs de coups de circuit!

Il n'y a rien d'autre à ajouter. Si tout se passe normalement, les Expos vont être cuits en peu de temps. Le match commence. Oh! mais avant qu'il ne débute, j'oubliais... un petit détail... la température: un rafraichissant 31 degrés, et en plus de cela, il fait un vent à écorner les boues, quelque chose dans les 30 milles à l'heure. L'assistance? Pas de problème: plus de 16.000 éminitoutils sont venus malgré tout. Ceux-là, rien ne pourrait les retenir au foyer. Les Expos nous amours, pour eux, c'est vrai en hiver comme en été. Mais oui, le match débute, et il débute "à la Dodgers". Un simple du petit démon Maury Wills sur une balle bondissante frappée en direction du lanceur Strohmayer. John saisit la balle, mais celle-ci reste accrochée à son gant et Wills atteint le premier coussin. Il vole le deuxième évidemment et vient ensuite compter sur le simple de Willie Davis. En deuxième strophe, les poisons de Los Angeles marquent deux autres points. Le jeu-clé de la manche: une ridicule confusion entre Boots Day et Jim Faley au champ centre-gauche sur un ballon de routine de Tom Haller. Mais soudain le vent va tourner. Les Expos évitent le désastre sur un jeu bien étrange. Sur un coup frappé au champ intérieur, Ron Hunt relaie la balle au receveur Bateman. Bateman bloute le marbre et touche au coureur Haller, mais ce faisant, il échappe la balle. Mais l'arbitre n'a rien remarqué et le gros John récupère la balle "en douce". L'arbitre n'y a encore rien vu et hop! c'est le retrait. Là, c'est vrai, le vent va tourner drôlement! On assiste d'abord à l'expulsion du gérant Walter Alston. Au moment où Alston quitte le terrain, les Dodgers sont en avance par trois points, mais ce n'est pas pour longtemps. Les Expos vont toucher Don Sutton pour cinq coups sûrs et cinq points à la se-



Par Jacques Plamondon



conde moitié de la deuxième manche et les petits gars de Los Angeles vont reprendre contact avec la réalité. Evidemment, plusieurs des coups sûrs des Expos dans cette manche échapperont par quelques poches seulement aux gants adverses. Mais, que voulez-vous? Il n'y a rien à faire. Une équipe qui est dans une bonne veine, c'est une équipe qui est dans une bonne veine.

Tout le reste de la partie ne sera qu'une suite d'événements tout aussi farfelus qu'inraisemblables les uns que les autres. Un Willie Davis retiré sur appel au moment où il n'est même plus dans le rectangle du frappeur, un Tom Haller qui se tâte lentement du deuxième coussin au marbre et qui est retiré encore par John Bateman cette fois sur un lancer parfait du voltigeur Boots Day, un double-jeu contre Maury Wills, une erreur inexplicable de Jim Lefebvre, et de la pluie au milieu de tout cela. Ou bien était-ce de la neige? Marc Cloutier, directeur des opérations au parc Jarry, maitrise aux mains et agacé sur le dos, m'assure que oui. Et le vent n'a pas fait relâche une seconde. Il a soufflé comme pas un sur le circuit de Boots Day, et surtout, sur celui de Ron Fairly. Pour compléter cette soirée de Carnaval d'hiver, le Grand Orange a perdu une boule de neige au champ droit pour un grand quatre. Staub est déchaîné au bâton de ce temps-ci. Il a produit 34 points depuis le match des Étoiles, dont 14 au cours des huit dernières parties. A vrai dire, malgré le froid sibérien, les bâtons des Expos sont restés bien chauds. En plus de celui de Staub, ceux de Ron Hunt, Gary Sutherland et Boots Day sont tous aussi brûlants. Et au monticule, Mike Marshall continue à étrangler les ralliements adverses avec ses trois-boucheons. Vraiment, le parc Jarry ces jours-ci, c'est le paradis terrestre. Un paradis un peu froid, je dois l'admettre, mais les cœurs des partisans sont bien au chaud, je vous l'assure.

Pour les Dodgers, c'était un dixième échec en treize parties. Ils n'arrivent évidemment pas ainsi à gagner du terrain sur les Giants. Comme ces derniers la veille, ils sont retournés à leur chambre la mine bien basse après le match. Mais dans leur cas, ce sont des airs de Noël comme "White Christmas" ou bien "J'ai vu maman embrasser le Père Noël" que Fernand Lapierre leur a servis. Les Expos eux peuvent remercier le bon vieux et traditionnel Père Noël. Les cadeaux entrent à pleine cheminée ici: imaginez huit victoires de suite! C'est à n'y rien comprendre. Peut-être est-ce déjà le monde à l'envers? On peut s'attendre à tout... puisque plusieurs prétendent qu'il y a vraiment neige lundi soir au parc Jarry!

Les Ti-Cats montrent des dents avant l'arrivée des Alouettes

Par les Presse Canadienne

Les Tiger-Cats de Hamilton sont de mauvais humeur, non pas tellement parce qu'ils reçoivent ce soir les Alouettes de Montréal, qui les ont vaincus dans la finale de l'Est l'an dernier, mais parce qu'ils sont victimes des caprices du calendrier.

Le pilote Al Drown a clairement laissé entendre qu'il n'aurait pas ces longs repos entre les matches, car les Cats, tout comme les Alouettes, n'en seront qu'à leur troisième partie régulière cette saison.

Les Cats n'ont pas affronté de niveaux depuis 15 jours, ce qui, selon Dorow, "les a privés de contacts physiques pendant une trop longue période".

De plus, le pilote s'inquiète de la nonchalance des siens dans les deuxième demies de leurs victoires aux dépens de Edmonton et de l'Ottawa.

Par contre, Dorow se console: la pensée que les Alouettes connaissent les mêmes difficultés que les siens, car les Montrealais ne savent pas encore à quoi s'en tenir au sujet de l'efficacité de leurs quarts-arrière.

Les quarts Wally Gabler et Joe Zuger, des Cats, ont été ératiques et il en a été de même pour Sonny Wade et la recrue Jim Chasey, des Alouettes.

Zuger doit affronter Wade ce soir. Les deux clubs ne devraient pas présenter beaucoup de changement offensifs, mais Dorow espère que ses quarts sauront mieux utiliser le flaqueur Bobby Taylor.

ALOUETTES

Entre-temps, les Alouettes tentent de clarifier le statut de John Carlos.

L'ancien coureur olympique qui prétend n'avoir jamais joué au football aux USA, a impressionné le pilote Sam Etcheverry au cours de son essai de cinq jours.

Les règlements de la LCF stipulent que, si un joueur n'a jamais joué au football il peut être considéré comme un joueur non-importé, quel que soit son lieu de naissance.

Red O'Quinn, directeur-gérant des Alouettes, a déclaré cette semaine que, si les Alouettes

tes peuvent prouver que Carlos n'a jamais joué au football, le club est prêt à sacrifier un Canadien pour profiter de sa rapidité.

CFO

A Edmonton, les Eskimos utiliseront Larry Lawrence au quart contre les Blue Bombers de Winnipeg ce soir dans l'espoir d'améliorer la pire offensive dans la CFO.

Les Eskimos n'ont compté que 48 points en cinq matches cette

saison. Ils devront, de plus, contenir l'attaque des Bombers, qui ont récolté une moyenne de 20 points par partie.

Les Bombers ont perdu cinq de leurs six matches en raison d'une piètre défense qui a alloué 28 points par partie tandis que les Eskimos blâmaient leur offensive pour leur piètre fiche de 1-4.

Paul Williams remplacera Ed Ulmer, congédié, dans le champ-arrière défensif des Bombers, tandis que Jim Thorpe sera le nouveau botteur du club.

De plus, l'ailier défensif Al Dotson, vétéran de la LNF, remplacera Rex Pitts, également congédié. Enfin, Don Jonas, rétabli, débutera au quart.

Pour les Eskimos, Charlie Bryant et Bob Hounard débiteront au champ-arrière offensif, en compagnie de la recrue Al Namanny.

L'ex-Stampeder Lawrence aura toutes les chances possibles de devenir le quart no 1 des Eskimos, à la place de Don Trull qui a été loin d'impressionner en cinq matches.



● Gordie Haworth (à l'extrême gauche) souhaite la bienvenue à Maurice Gervais, qui vient de signer son contrat avec les Rangers. A droite, c'est Denis Meloche qui appose sa signature sur un contrat du Drummondville.

Le camp d'entraînement des Rangers de Drummondville commence le 4 septembre

Les Rangers de Drummondville débuteront leur camp d'entraînement samedi le 4 septembre prochain au Centre civique de la rue Cockburn de Drummondville en vue de la prochaine saison qui débutera le 3 octobre (Dimanche) à Drummondville, Sorel sera le club visiteur.

L'instructeur-gérant des Rangers Gordie Haworth recevra pour le camp d'entraînement tout près de 55 hockeyeurs venant de toutes les régions de la province, (plus de détails au prochain communiqué).

M. Frank Tétrault responsable de la vente des billets de saison avise toute la population du grand Drummondville et de la région que toutes personnes qui détenaient des billets de saison l'année dernière peuvent des maintenant réserver leurs billets pour cette année en le contactant chez Gougeon Automobile Ltée 950 Blv. St-Joseph à Drummondville au tel: (819) 478-2233.

Robert Lamoureux ex-Rangers de Drummondville a pris le départ dernièrement pour la Finlande à Helsinki pour faire partie d'une équipe de hockey où il disputera quelques parties dans les cadres d'un tournoi en Allemagne, Autriche et en Suisse.

Le dernier repêchage de la Ligue Junior majeure du Québec a été très fructueux pour les Rangers. En effet une cinquième recrue au nom de

Maurice Gervais, défense droite dit oui aux Rangers pour la prochaine saison. Cette bonne nouvelle fut annoncée à la Direction des Rangers par Russel Haworth députeur pour la région de Valleyfield. Les quatre recrues qui ont déjà accepté les conditions des Drummondvillois sont: Louis Clément défense, Pierre Boucher ailier gauche, Norbert Gagnon centre (ailier-queue), Pierre Martel ailier-droit (défense droite)...

Maurice Gervais qui est-il? Maurice est né le 10 août 1954 à St-Constant Co. Laprairie, où il est présentement résident. Il fit ses études primaires à l'école Vinet Souigny et Jacques Leber de St-Constant pour poursuivre ses études secondaires à la Polyvalente de St-Constant. Sa carrière de Hockey débuta en 1965-66 pour une équipe Pee Wee de St-Constant, de 1966-67 Bantam, 1967-68 une année de Calibre Midget et une année Juvenile en 1968-69 toujours pour St-Constant. Et finalement il évolua deux années Junior B pour Laprairie. A sa dernière année junior B en 36 parties il compta 2 buts en plus de réussir 14 passes pour 16 points et passa 19 minutes au banc des punitions. Maurice mesure 5'8" et fait indiquer la balance à 170 livres. Sa position normale est défense droite, mais il peut évoluer à la défense gauche, et

lance également à gauche. Ses loisirs préférés sont: le baseball, et la natation. En plus d'une carrière de hockey professionnel il aimerait grandement devenir comptable.

Le bureau de la publicité des Rangers de Drummondville de la Ligue junior majeure du Québec, annonce la signature du joueur de centre DENIS MELOCHE qui vient d'apposer son nom au bas d'un contrat pour un second mandat. Denis est le sixième joueur, et le second après Louis Laliberté de l'édition 1970-71 à accepter les conditions des Rangers pour 1971-72.

Le palmarès de Denis Meloche est déjà impressionnant. Né le 19 juin 1952 à Montréal, où il est résident depuis, Denis comble le poste de centre avec succès et lance de la gauche, il mesure 5'9" et pèse 157 livres. A sa première saison dans l'uniforme bleu et blanc en 1970-71, en 60 parties il réussit 31 buts en plus de récolter 45 assistances pour 76 points et passa 121 minutes au cahot. Il se classa au troisième rang du classement final de la saison régulière, et bon premier contre les équipes suivantes: Sherbrooke 7 buts et 11 passes, Cornwall 7 buts et 5 passes, Rosemon (Laval) 1 but et 7 passes. Denis compta 3 buts gagnants, réussit le tour du chapeau à deux occasions: Le 21 février 71 dernier, contre Cornwall et le 11 mars 71 contre Trois-Rivières.

140 espoirs au volleyball s'entraînent au P.E.P.S

Ils sont 140 et n'ont qu'un seul but: récolter une place dans l'équipe nationale du Canada. La chose n'est pas encore faite mais ils sont sur la bonne voie. Avant d'être admis dans la formation de premier ordre les joueurs de volleyball doivent se faire connaître des meilleurs entraîneurs et travailler avec ces derniers.

tensif, les entraîneurs, conseillers et observateurs auront eu l'occasion d'évaluer le talent et le potentiel des joueurs présents. S'il faut en juger par la qualité de ces espoirs, il est permis au Canada d'entrevoir des jours meilleurs dans le domaine du volleyball.

Représentation du Québec

La représentation du Québec au programme national de formation des joueurs de l'Association canadienne de volleyball est assez significative. Le Pavillon de l'éducation physique et des sports de l'Université Laval à Québec. Cette initiative heureuse de l'A.C.V. est épaulée par la division des voyages-échanges du secrétariat d'Etat, par la Fédération de volleyball du Québec et par le Service des activités sportives de l'Université Laval.

Entraîneurs

Les espoirs travaillent 4 heures par jour sous la surveillance d'un groupe d'entraîneurs ayant à sa tête l'instructeur de l'équipe nationale canadienne, Mike FARNAWAN. Dans le groupe on remarque la présence de Denis CUSTEAU, instructeur de l'équipe du Québec à Saskatoon et aussi du Vert et Or de l'Université de Sherbrooke, John PREVOST, instructeur du club de l'Université d'Ottawa et le Dr Glen CONLY, instructeur des champions universitaires canadiens, les représentants de l'Université du Manitoba.

Le stage à l'université Laval se terminera vendredi et durant ces 6 jours de travail in-

La Saskatchewan a 16 représentants, la Nouvelle-Écosse en 14 et l'Île-du-Prince-Édouard 13. Suivent ensuite dans l'ordre: l'Alberta (10), Les Territoires du Nord-Ouest (10), la Colombie canadienne (9), Terre-Neuve (9), le Manitoba (8), l'Ontario (7) et le Nouveau-Brunswick (2).

Sherbrooke en vedette

Des 23 joueurs du Québec, 11 sont de Sherbrooke. La région des Cantons de l'Est a été en vedette l'an dernier et ceci explique le nombre de joueurs invités au camp.

Voici la liste des joueurs québécois:

Pierre Audet, 19 ans, Sherbrooke; Pierre Bélanger, 19 ans, Magog; Richard Bergeron, 19 ans, Sherbrooke; Yoland Bergeron, 16 ans, Sherbrooke; Luc Blais, 17 ans, Shawinigan; Ro-

bin Cameron, 20 ans, Buckingham; Roger Gagnon 19 ans, Sherbrooke; Benoît Lalonde, 19 ans, Buckingham; Claude Lemieux, 19 ans, Sherbrooke; Richard Pelletier, 19 ans, Trois-Rivières; Richard Jobin, 20 ans, Québec; Michèle Beaudoin, 15 ans, Shawinigan; Joanne Beaulieu, 19 ans, Sherbrooke; Edith Langevin, 17 ans, St-Herménégilde; Lise Labonté, 19 ans, Sherbrooke; Diane Lemay, 19 ans, Sherbrooke; Odette Lemire, 18 ans, Trois-Rivières; Marie-Claude Lunardi, 16 ans, Sherbrooke; Nicole Royer, 17 ans, Sherbrooke; Lyse Royer, 18 ans, Sherbrooke; René Cloutier, 19 ans, La Tuque; Denise Auclair, 20 ans, Québec; Denise Huot, 19 ans, Québec.

Le cap du million est franchi au Parc Jarry

MONTREAL (PC) — Les Expos de Montréal ont reçu plus d'un million de spectateurs pour la troisième année consécutive. La marque fut atteinte mardi lorsqu'une foule de 23.159 se présenta au gichet.

FOOTBALL

HIER Vancouver 1, Calgary 32 AVOIR HUI Montréal 4, Hamilton 1 Winnipeg 4, Edmonton 1

LES CLASSEMENTS

Ligue CANADIENNE

	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	4	0	0	99	79	8
Hamilton	2	0	0	37	32	4
Ottawa	2	3	0	103	92	4
Montréal	1	1	0	43	42	2

Conférence de l'EST

	G	P	N	PP	PC	Pts
Calgary	5	0	0	129	22	10
Vancouver	2	3	0	70	63	4
Regina	1	4	0	100	139	4
Edmonton	1	4	0	48	100	2
Winnipeg	1	5	0	127	167	2

Conférence de l'OUEST

	G	P	N	PP	PC	Pts
Calgary	5	0	0	129	22	10
Vancouver	2	3	0	70	63	4
Regina	1	4	0	100	139	4
Edmonton	1	4	0	48	100	2
Winnipeg	1	5	0	127	167	2

L'assistance au Parc Jarry est maintenant de 1.001.754 pour 55 programmes. Les Expos ont reçu 38.214 spectateurs de moins que l'an dernier à pareille date. En 1970, le chiffre total fut de 1.424.683 et de 1969 de 1.212.608.

Mme Clarence Walker de Champlain, N.Y. fut choisie la millionième partisane et on lui a remis un téléviseur couleur.

BIEN PARLER C'EST SE RESPECTER

parler le français universel c'est affirmer sa valeur personnelle

Ce message vous est présenté par les organes d'information du Canada français



● Le premier ministre de Cuba, Fidel Castro, a tenu à rencontrer les joueurs de l'équipe de volleyball des États-Unis qui remportent le porte-couleurs de Cuba lors de la finale des essais olympiques tenus à La Havane. Les Américains ont été défaits. (Téléphoto UPD)

Une autre belle victoire pour Richard Legendre, à Vancouver

VANCOUVER (PC) — Blake Dunlop, de Vancouver, a causé la première surprise importante aux championnats canadiens annuels de tennis junior hier

en éliminant Ste Whitehead, de St. Catharines, 6-3, 6-3. Celui-ci était le 4e choix chez les jeunes de 18 ans et moins. Par ailleurs, Richard Legendre, de Québec, nouveau champion canadien, a facilement éliminé l'Américain Sam King 6-4, 6-2.

En deuxième ronde, chez les jeunes de 16 ans et moins, Gabriel Rona, de Montréal, a éliminé par 6-1, 6-3, devant l'Espagnol Jose Cambra.

Chez les autres Québécois, Murray Wittaker, de Montréal, a vaincu Dave Dimmer, de Toronto, 6-3, 6-3, chez les jeunes de 18 ans et moins tandis que Paul Murphy, d'Ottawa, cédait par 6-1, 6-0, devant le Torontois Stuart Watt.

Chez les jeunes filles de 18 ans et moins, Nicole Côté, de Montréal, a éliminé Susan Hodgson, d'Ottawa, 6-2, 6-2; Lellie Harris, de Montréal, a vaincu Nancy Gilchrist, d'Ottawa, 6-2, 6-1; Vivian Terkel, de Montréal, et Christa Kruse, d'Ottawa, ont subi l'élimination.

Chez les juniors, Eugène Lapierre, de Montréal, a été éliminé par François Synagol, 6-2, 6-1 et Don Gilchrist, d'Ottawa, a cédé par 6-1, 6-2, devant Ray Jacoby, de Regina.

Chez les filles de 18 ans et moins, Dra-Anne Mushlian, de Toronto, a vaincu Maureen Burns, de Montréal, 7-5, 4-6, 6-2.



Les résultats à Québec

COURSE NO 1

No 3 Prince Rapide (R. Perreault) 4:10, 2:20, 2:20 — No 9 Bill Scott (W. Hubert) 3:50, 2:09 — No 1 Carole Kay (P.-E. Alain) 2:70.
Ont aussi couru: D.C. Champ. White (D. Dier), Pearl Peco, Mironne, Rapide, Mar Mic Glory (retraité).
Temps: 2:12
2-D.C. CHAMP a fini 2e, a été placé 4e.
3-Bill Scott a fini 3e, a été placé 2e.

COURSE NO 2

No 3 Tammany Hall (A. Page) 4:50, 2:00, 2:40 — No 5 Bede (R. Bélanger) 3:00, 2:40 — No 2 McPeckers (C. Demaul) 3:50.
Ont aussi couru: P.G. Adam, Wayne Wood Roy, P.G. Demon, Brian, Dasher Lobell.
Temps: 2:12
Parti-double: 3-3 pour \$670.

COURSE NO 3

No 3 Lida Fleming (M. Cournoyer) 4:50, 2:00, 2:40 — No 2 Conet Colomby (M. Turcotte) 4:42, 2:30 — No 4 Too Young Man (B. Gervais) 2:70.
Ont aussi couru: Two Mountains, Tiger Herbert, Pason Jemine, Belvedere Mir.
Temps: 2:12

COURSE NO 4

No 1 Duke Melburn (J. Cyrenne) 6:20, 3:40 — No 2 Swinger Knight (G. Malo) 3:10.
Ont aussi couru: Chris Lady Senior, Sonnet, Arctic, Marty Top II, Stony C. Boy, Freddy Butler.
Temps: 2:14
Quinella: 1-2 pour \$16,80.

COURSE NO 5

No 7 Mogawik Adios (N. Tremblay) 4:50, 3:40, 2:30 — No 2 Conet Colomby (M. Turcotte) 4:42, 2:30 — No 4 Too Young Man (B. Gervais) 2:70.
Ont aussi couru: Two Mountains, Tiger Herbert, Pason Jemine, Belvedere Mir.
Temps: 2:06

COURSE NO 6

No 1 Sigurd (J. Jodoin) 3:10, 3:20 — No 3 Lucky Claude (R. Bélanger) 7:30.
Ont aussi couru: Cresse de Café, Adios Rock, Elaine Coloniale, Potomac Hanover, Perjume Mir, Lassie Irish.
Temps: 2:11
Quinella: 1-3 pour \$49,10.

COURSE NO 7

No 4 Henry Tar (A. Jean) 4:40, 2:50, 2:70 — No 5 Shadydale Air Step (Y. Gauthier) 3:00, 3:30 — No 7 Fargo Mark (N. Tremblay) 3:40.
Ont aussi couru: Special Rapide, Minirail, Speed Frise (retraité), Papi-lon (retraité).
Temps: 2:09

COURSE NO 8

No 1 Adios Kim (B. Gervais) 7:30, 4:20 — No 3 Brushoff Wick (N. Tremblay) 3:00.
Ont aussi couru: Mr. Jos Castine, The Crooner, Anpeli, Elmer C., (retraité), Cail (P.T.), Diniel Mir (P.T.).
Temps: 2:10
Quinella: 1-2 pour \$9,70.

COURSE NO 9

No 1 Senga Hahn (B. Gervais) 6:20, 3:40, 4:30 — No 7 Sir I Win (B. Gervais) 3:00, 3:30 — No 5 Baby Mark (J.-C. Guenette) 7:00.
Ont aussi couru: Blazer State, Stimulant Mir, Jerry Flyer, Roe Gallion.
Temps: 2:08
Quinella: 3-5 pour \$36,50.

COURSE NO 10

No 2 Superior Paddy (F. Madoan) 7:40, 3:50 — No 3 Prima Mir (Y. Gauthier) 7:50.
Ont aussi couru: Hearty Dares, Ginner, Sticks, Adios, Prosty, Canadian Lobell, Kelly Sorel (retraité).
Temps: 2:08
Quinella: 3-5 pour \$36,50.

Golf

Ronde excellente pour Dan Talbot

EDMONTON (PC) — Ayant à sa tête le jeune Adam Brown, de Hamilton, l'Ontario a remporté hier son 6e championnat interprovincial de golf junior par équipes.

Le quatuor ontarien a affiché un total de 593, 29 au-dessus de la normale, pour 38 trous, soit 13 coups de mieux que la Colombie-Britannique, suivie de la Nouvelle-Écosse et du Manitoba avec 615 en 36 places.

L'Alberta a dû se contenter du 5e rang avec un total de 619, suivie de la Saskatchewan avec 620 du Québec avec 627; en dépit d'une brillante ronde de 68, trois sous la normale, de Daniel Talbot, de Beloeil, l'Île-du-Prince-Édouard avec 635; le Nouveau-Brunswick avec 639 Terre-Neuve avec 675.

Brown a roulé un 69 hier pour un total de 141, le meilleur des 40 concurrents en lice. Le total de 68, réussi, par Talbot, n'étant que deux coups de moins que le record du parcours établi par Wilf Home-niuk, de Winnipeg.

Talbot a terminé avec un total de 148 à la suite d'un 80 la veille, résultat d'un désastreux 11 sur la 11e allée.

"J'étais vraiment décidé avant la ronde d'aujourd'hui, avertissant même l'instructeur Dollard St-Laurent que je serais le premier joueur à améliorer la normale dans le tournoi," a confié Talbot, classé 3e l'an dernier, lors du championnat junior individuel.

Chez les autres membres du quatuor québécois, René Noël, de Shawinigan a roulé 155, Robbie Jackson, de l'Île-Bizard, 157 et Greg Olson, de Lucerne, 167.

Les 175 golfeurs commencent aujourd'hui le championnat individuel disputé sur une distance de 72 trous.

Une première à Loretteville

Le Service des Loisirs de la Cité de Loretteville, désireux d'offrir un programme d'activités répondant aux besoins de la population a inscrit une école de hockey à son calendrier annuel. Cette réalisation fait suite à un vœu émis par les dirigeants du hockey mineur de cette localité. L'école débutera ses activités samedi le 4 septembre à 8 heures 30 et se terminera dimanche le 12 inclus à 17 heures. Tous les jeunes hockeyeurs de Loretteville et de la région sont invités à s'inscrire à cette école. Les participants seront divisés en trois catégories:

- Catégorie "A": 10-11-12 ans;
- Catégorie "B": 13-14-15 ans;
- Catégorie "C": 16-17-18-19-20 ans.

Le programme comprend l'enseignement de toutes les habiletés fondamentales ainsi que le rôle et les responsabilités des joueurs à leur position respective.

La direction de l'école a été confiée à Jean-Charles Gravel, responsable des cours de hockey au Département d'Éducation physique de l'Université Laval (1965-71) qui s'est adjoint une équipe d'instructeurs très compétents.

Les inscriptions seront acceptées jusqu'au vingt-cinq (25) août. Pour tout renseignement, communiquer avec le Service des Loisirs, Cité de Loretteville.

Avec un vingt...

La soirée d'hier avait bien commencé avec un billet gagnant dans le pari-double, mais la chance n'a pas continué, même si nous avons raté de peu des gains dans les premières et deuxième quinellas. Le double a rapporté \$870 pour le deux que nous avions misé, mais après, ce fut tout. Notre déficit est maintenant de \$165,60. Il ne reste plus qu'à espérer des jours meilleurs.

COQUETEL SPORTIF

HALIFAX (P.C.) — Dean et Reed Oldershaw, ainsi que Dennis et Jean Barré, membres du club de canoë de Québec qui a remporté le championnat senior-K des 1.000 mètres contre les Américains, n'ont pu attendre la remise des médailles d'or hier, devant prendre l'avion pour Montréal afin de se rendre immédiatement en Yougoslavie, où auront lieu les championnats mondiaux en fin de semaine prochaine. Scott Oldershaw, Brian et Remy Hobbs, Tony Majkut et Remy Noppen, du club de Québec, les accompagnent en Europe, où ils rejoindront, entre autres, Claudia Hunt, de Montréal, qui est déjà à l'entraînement.

CASABLANCA (AFP) — "Il est actuellement à peu près certain que l'Afrique du Sud ne participera pas aux prochains Jeux olympiques de Munich, a déclaré Willi Daume, président du Comité d'organisation des J.O. 1972 de Munich, au cours d'une conférence de presse tenue à Casablanca. A la suite de la réclamation de la part de nombreux comités olympiques africains quant à la participation de la Rhodésie, Daume s'est contenté de déclarer: "Beaucoup de choses pourraient intervenir d'ici 1972".

BUENOS AIRES (AFP) — Le champion du monde de boxe des poids mi-lourds, le Vénézuélien Vicente Paul Rondon, et l'Argentin Carlos Monzon, champion du monde des poids moyens, se rencontreront à Buenos Aires en novembre prochain. Aucun titre ne sera mis en jeu.

CLEVELAND, Ohio (AFP) — Les États-Unis ont conservé la coupe Wightman de tennis, épreuve réservée aux joueuses féminines des deux pays, dont la troisième et dernière journée s'est disputée, lundi, à Cleveland.

L'équipe américaine a remporté les simples qui étaient au programme et menait donc par quatre victoires à deux, résultat qui lui assure de garder la trophée.

Dans la première rencontre de simple de lundi, Valérie Ziegenfuss a battu Winnie Shaw, 6-4, 4-6, 6-3. Le second match s'est terminé, à la surprise générale, par la victoire de la jeune prodige Chris Evert, 16 ans, qui a facilement disposé en deux sets de Virginia Wade, 6-1, 6-1, donnant ainsi la victoire à son pays.

La coupe Wightman, disputée annuellement, en était à sa 43e édition. Les États-Unis ont gagné 36 fois et la Grande-Bretagne, 7 fois.

PINEHURST, C. N. (PA) — Le Sud-Africain Gary Player effectuera un retour sur la tournée américaine de golf aujourd'hui alors qu'il sera un des favoris au premier championnat de la PGA américaine en "match play", doté de bourses de \$200.000.

Ce tournoi, le premier du genre aux USA depuis 1957, durera cinq jours.

Player, qui n'a pas joué aux USA depuis deux mois, est le 3e choix, après Jackie Nicklaus et Arnold Palmer, sur les 64 inscrits.

Les inscrits sont les vainqueurs de tournois et les meneurs aux points au cours des 12 derniers mois.

Parmi les absents renommés, on note Lee Trevino, vainqueur des omniums canadien, américain et britannique, qui se remet d'une intervention chirurgicale.

CINE

RÉSUMÉ

LE SAMEDI VOYEZ CINE-INFORMATION

un guide complet à conserver toute la semaine

N. B. — CES FILMS SONT CLASSES SELON LEUR VALEUR ARTISTIQUE

Play Time	Cinéma	Comédie avec Jacques Tati et Barbara Dennek. Nouvelle aventure de M. Hulot dans un édifice moderne. Scènes semées d'incidents cauteux. Comique (2) Présenté à 100, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (3e semaine)
"Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon"	Cinéma LE BIJOU	Drame, avec Gian Maria Volente, Florinda Belkan et Gianni Santucci. Le chef de section des enquêtes criminelles de la police d'une ville italienne assassine sa maîtresse le jour même où il devient directeur de la section politique. Détails scabreux. (5) Présenté sur semaine à 6.40, 8.44. Dimanche à 1.20, 2.45, 4.50, 7.00, 9.20.
The Good, The Bad and The Ugly	Cinéma CARTIER	Western, avec Clint Eastwood et Eli Wallach. Pendant la guerre de Sécession, trois aventuriers connaissent le secret de la cachette d'un trésor volé à l'armée confédérée. Chacun ne connaît qu'une partie du secret. Violence brutale. (4) Présenté sur semaine à 8.39. Samedi et dimanche à 5.40, 8.50.
Hang'em High	Cinéma CARTIER	Western, avec Clint Eastwood et Ed Begley. Le marshall Cooper, à pour mission d'arrêter un rancher, Wilson, et ses amis. Après avoir été blessé par les hommes de ce dernier, il parvient, une fois guéri, à les attraper dans une embuscade. Des scènes de brutalités. (4) Présenté sur semaine à 6.30. Samedi et dimanche à 1.30, 6.20.
Le bal du comte d'Orgel	Cinéma PARIS	Drame, avec Jean-Claude Brinly et Sylvio Fennec. Au cours d'une représentation de cirque, François de Seryeuse fait la connaissance du comte Anne d'Orgel et de sa femme Mahé. François s'éprend de Mahé et le lui avoue. Images somptueuses. (4) Présenté à 2.40, 6.00, 9.40.
L'homme sauvage	Cinéma ST-ROMUALD	Western, avec Gregory Peck, Eva Marie Saint et Robert Forster. Sam Verner participe à la capture d'un groupe d'Apaches. Parmi eux se trouve une blanche Sarah Carver, captive depuis dix ans à qui un indien a donné un enfant. Il accepte de conduire la femme et l'enfant au Nouveau Mexique. Violence. (4) Présenté sur semaine à 7.50. Dimanche à 7.55.
L'amour à trois	Cinéma STE-FOY (Chaplain)	Drame, avec Mita Modoci et Alain Noury. Guido s'éprend d'Angela, tout en sachant qu'elle est liée sentimentalement à Massimo, et arrive à persuader les jeunes gens de l'accepter en tiers dans leur liaison. Scènes sensuelles. (4) Présenté samedi, dimanche et mercredi à 1.00, 5.50, 6.45, 9.55. Sur semaine à 6.45, 9.55. (2e semaine)
La grande vadrouille	Cinéma LAIRET	Comédie avec Louis de Funès et Bourvil. Pendant la guerre, trois aviateurs sont forcés de sauter en parachute. Après diverses mésaventures une religieuse viennoise à leur secours. Solidarité. (4) Présenté sur semaine à 8.55, fin de semaine à 1.30, 5.10, 8.50. (3e semaine)
Love Story	Cinéma EMPIRE	Comédie avec Ali McGraw, Ryan O'Neal et Ray Milland. Oliver Barrett épouse une jeune fille modeste et vit avec elle une profonde passion jusqu'à la mort de Jenny. Sensualité. (4) Présenté vendredi à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, samedi à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, 11.15. Dimanche et semaine, 100, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (17e semaine)
Un amour de coccinelle	Cinéma ODEON (Dauphin)	Un amateur de courses d'automobiles, Jim, achète une Voiks et la nomme Herbie. La voiture se comporte comme un être humain. Original. (4) Présenté à 2.15, 6.00, 9.45. (4e semaine)
Le rouge aux lèvres	Cinéma CAPITOL	Drame d'horreur avec Delphine Seyrig et Danièle Ouimet. Des nouveaux mariés, Stephen et Valérie rencontrent une mystérieuse comtesse et plusieurs incidents naissent. Scènes d'une sensualité prononcée. (4) Présenté à 2.46, 5.50, 9.29. 3e semaine)
Compagnon d'aventure	Cinéma PIGALLE	Film, avec Gilles Payant, Walter Pidgeon et Emile Genest. Un orphelin, René Dumont, est engagé par James Haggin, un Gentleman-farmer qui élève des chiens de race. L'enfant préfère à toutes les autres bêtes Red, un superbe setter irlandais. Courage et honnêteté. (E4) Présenté à 1.15, 6.30.
Le cheval aux sabots d'or	Cinéma ODEON (Dauphin)	Comédie avec Dean Jones et Diane Baker. Un publicitaire, Fred Bolton, cherche une trouvaille originale pour une nouvelle campagne de promotion, il achète un cheval. Affection interminable. (5) Présenté à 12.30, 4.15, 8.00 (4e semaine).
Les aristochats	Cinéma ODEON (Frontenac)	Ce film n'a pas été coté par l'Office des Communications Sociales. Présenté à 3.20, 6.45, 10.100. (2e semaine).

Les analyses de films apparaissant ci-dessous sont classées suivant leur valeur artistique telle qu'établie par l'Office des Communications sociales. Les chiffres doivent s'interpréter comme suit: (1) chef-d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

A la fin du texte est indiqué, quand il y a lieu, le convenance pour les jeunes: (e) enfants; (a) adolescents.

Demain des hommes	Cinéma ODEON (Frontenac)	Film, avec Fred MacMurray et Vera Miles. Un musicien, Lem Siddons épouse une jolie fille, Vida. Ne pouvant avoir d'enfants, ils adoptent un orphelin au caractère difficile. Esprit d'altruisme. (E5) Présenté à 1.20, 4.45, 8.05.
Contes de Grimm	Cinéma STE-FOY (Chaplain)	Comédie, avec Walter Giller et Peter Hübner. Deux innocents, Hans et Hans, s'en vont par monts et par vaux porteurs d'une énorme pepite d'or, salaire de sept ans. Situations scabreuses. (5) Présenté samedi, dimanche et mercredi à 2.55, 5.30, 8.10. Sur semaine à 8.10. (2e semaine).
Un prêtre à marier	Cinéma CAPITOL	Comédie avec Lando Buzzanca, Rossana Podesta. Un jeune prêtre sicilien, Don Salvatore, est nommé à Rome où réside des étudiants allemands. Une call-girl vient se confesser à lui et ce dernier tombe amoureux. Comique (5) Présenté à 1.00, 4.25, 7.43. (3e semaine).
Formule 1	Cinéma LIDO	Drame, avec Brad Harris, Giacomo Agostini et Olinka Berova. Un champion coureur motocycliste, Giacomo Valli, est appelé à remplacer un pilote blessé dans une équipe de course d'autos. Ken Stark, l'as de l'équipe, n'approuve pas ce choix. Valli gagne la course mais contre les ordres reçus. Conventuel. (5) Présenté sur semaine à 9.10. Samedi à 6.00, 9.20. Dimanche à 2.40, 6.00, 9.20.
Le plus heureux des milliardaires	Cinéma PIGALLE	Comédie, avec Fred MacMurray, Tommy Steele et Lesley Ann Warren. Anthony J. Drezel Biddle, millionnaire original et farfelu, a une fille aînée qui veut se marier avec le jeune Augier Buchanan Duke. La mère de ce dernier, voit d'un mauvais oeil l'entrée des Biddle dans sa famille. Sain (E5) Présenté à 4.20, 9.45.
Folies d'avril	Cinéma ST-ROMUALD	Comédie, avec Jack Lemmon, Catherine Deneuve et Peter Lawford. Un courtier, Brubaker, fait la connaissance de la femme de son patron, Epris de Catherine. Brubaker décide de la suivre à Paris, il quitte même sa femme et son fils. Adultère. (5) Présenté sur semaine à 9.15. Dimanche à 6.00, 9.15.
28 minutes d'angoisse	Cinéma LIDO	Drame, avec Richard Harrison et Franca Polesello. Un collectionneur milliardaire convoite un diamant énorme qui fait partie d'une exposition de bijoux à Rome. Il commande donc un vol qu'il confie à un gentleman-cambrioleur. Le plan réussit, mais les voleurs ne sont pas au bout de leurs surprises. (5) Présenté sur semaine à 7.50. Samedi à 7.40. Dimanche à 1.00, 4.20, 7.40.
Monique	Cinéma STE-FOY (Alouette)	Drame, avec Sybilla Kay et David Summer. Jean, l'épouse de Peter, veut reprendre du travail à l'extérieur du foyer, pour ce faire, on engage Monique pour s'occuper des enfants. Peter finit par coucher avec Monique. Il découvre qu'elle a des relations sexuelles anormales avec sa femme. (5) Présenté samedi, dimanche et mercredi à 1.00, 3.60, 5.00, 7.00, 9.00. Sur semaine à 7.00, 9.00.
Même si j'étais un espion	Cinéma PARIS	Drame, avec Bernard Blier, Bruno Cremer et Patricia Scott. Le docteur Lefebvre a fait la connaissance un jour d'un certain Guérin qui est devenu son patient. Appelé un jour par celui-ci, Lefebvre ne le trouve pas chez lui et est pris en surveillance par des agents qui veulent tuer Guérin. Meurs livres. (5) Présenté à 12.55, 4.20, 7.50.
La reine des Vikings	Cinéma PIGALLE	Film, avec Don Murray, Carita et Donald Houston. Le roi de la tribu des Isoni, en Grande-Bretagne, cède en mourant la couronne à sa fille Salina, lui recommandant de maintenir des relations pacifiques avec l'occupant romain. Scènes de cruauté. (6) Présenté à 2.50, 8.15.
Chatouille-moi	Cinéma LAIRET	Comédie avec Elvis Presley. Lonnie Beale, s'engage dans un ranch spécialisé dans les cures d'amaigrissement pour dames. Les clientes ne tardent pas à s'apprécier du nouveau venu. Attitudes osées. (6) Présenté sur semaine à 7.30, fin de semaine à 3.45, 7.15. (3e semaine).
Dracula contre Frankenstein	Cinéma CANARDIERE	Drame avec Michael Rennie et Karin Dor. Trois êtres venus d'une autre planète s'installent sur la Terre et font revivre divers monstres. Inconduite (6). Présenté à 2.25, 5.15, 8.05. En couleur. (3e semaine).
Les Orgies du comte Porno	Cinéma CANARDIERE	Drame avec Rinaldo Talamonti, Johannes Busalski. Acculé à la ruine, le vieux comte Porno confie à son fils la mission de séduire et d'épouser une des 5 filles d'une milliardaire. Indécences (7). Présenté à 1.15, 3.35, 5.40, 9.30. En couleur. (3e semaine).

Ste-Foy est le nouveau champion de la ligue pee-wee Québec-Métro

Grâce à une victoire au compte de 9-3 remportée sur les Carnivals de Villeneuve, jeudi dernier les Bingos de Ste-Foy ont remporté le championnat de la saison régulière de la Ligue de Baseball Pee-Wee Québec-Métro.

BALLE-MOLLE

Les Loisirs St-Gervais font présentement face à l'élimination en série semi-finale "A" de 4 de 7 de la ligue Régionale de balle-molle Senior de la Rivière-Sud, une commandite de Moisson Lévis Ltée. Le clan a enregistré un revers de 3-1 contre le Fontaine Rolland Enr., dimanche à Bienville, et cette dernière formation même actuellement avec une avance de 3-0.

Le Fontaine Rolland Enr. a pris les devants en deuxième manche grâce au circuit de Raymond Blanchette. Le pointage des vainqueurs a été complété à la reprise suivante. Alain Tardif et Fernand Giguère ont frappé en lieu sûr, Tardif comptant sur le coup sûr de Serge Renaud et Giguère croisant le marbre sur un jeu facilitatif.

Les Loisirs St-Gervais ont marqué leur unique point à la cinquième manche, un double de Pierre Lacasse faisant compter Guy Nadeau qui avait précédé avec un coup sûr.

Le lanceur gagnant Jacques Gagné a bien espacé six coups sûrs à ses rivaux tandis que son coéquipier, Gérard Fillion, a alloué huit coups sûrs aux gagnants et a effectué dix retraits au bâton.



Une politique de loisirs

Lévis, le 12 août 1971.

Monsieur Robert Bourassa, Premier ministre, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Monsieur le premier ministre,

Nous désirons vous informer que notre organisme de loisirs appuie les demandes qui vous sont parvenues récemment à l'effet que le gouvernement que vous dirigez donne enfin au Québec une politique globale de loisirs doublée d'un ministère chargé de son application.

Nous en avons assez de cette instabilité gouvernementale, laquelle empêche le Québec tout entier d'envisager un développement à long terme dans le domaine des loisirs et des sports.

Veuillez agréer, monsieur le premier ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La direction générale, Françoise DOUCET



● Scène de la pièce EN ATTENDANT GODOT, de SAMUEL BECKETT, présentée par le CIRCUIT TEMPORAIRE... au CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE... 13, ST-STANISLAS... Québec, jusqu'au 6 septembre prochain. (Photo François Brunelle)

Nomination au Musée des Beaux-Arts de Montréal

En vue d'intensifier la portée de ses services éducatifs, le Musée des Beaux-Arts de Montréal vient de faire deux nominations: celle de M. Alain Parent, qui devient conservateur associé responsable du service et celle de M. Luis De Moura Sobral, qui sera conservateur adjoint attaché au même service.

M. Parent est de formation française tandis que M. De Moura Sobral a fait ses études au Portugal et en Belgique.

Le directeur du musée, M. David Carter, a déclaré que ces nominations consolideront le secteur de la formation des guides bénévoles et l'organisation des services que le Musée offre au public, tels que les visites commentées, les conférences, les films, les tables rondes, les concerts et autres.

M. Parent était jusqu'à ces derniers temps attaché au Musée d'Art contemporain de Montréal. Né le 25 juillet 1944 à Rouen (Seine Maritime), il obtient une licence ès lettres en 1969 de l'Université de Paris avec un mémoire sur "Le roman de John Dos Passos et le simultanéisme: son influence sur Sartre".

En 1968 et 1969, il travaille dans ses loisirs comme guide-interprète du Commissariat au Tourisme Français. Durant les deux années suivantes, au titre

de la coopération culturelle puis sous contrat, il vient au Québec où le Musée d'Art contemporain lui offre le poste de responsable des services éducatifs.

Il prépare maintenant une thèse de doctorat de troisième cycle de l'Université de Paris dont le sujet est "Culture québécoise et culture française: recherche d'identifications à travers les formes contemporaines d'expression". L'histoire de l'art contemporain était au programme de sa licence à la faculté de Nanterre.

Le nouveau conservateur adjoint, M. Luis De Moura Sobral, est né à Viseu, au Portugal, le 24 juin 1943. Il parle le français, l'anglais, l'espagnol et le portugais.

M. De Moura Sobral a fait des études en droit et de philosophie à l'Université de Coimbra avant d'obtenir une licence en archéologie et histoire de l'art de l'Université de Louvain.

Il s'est intéressé plus particulièrement à René Magritte, le surréalisme et la théorie linguistique des arts plastiques.

M. De Moura Sobral est l'auteur de nouvelles et poèmes qui ont paru en portugais sous forme de plaquettes et de publications diverses dans des journaux et revues de Lisbonne, Porto et Louvain.

En attendant GODOT

par Georgette LACROIX

SAMUEL BECKETT, prix NOBEL DE LITTÉRATURE, a écrit en 1952, sa première pièce en deux actes: EN ATTENDANT GODOT qui allait faire carrière dans le monde entier et être traduite en dix-huit langues!

C'est cette pièce que Le CIRCUIT TEMPORAIRE de Québec présente au CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE DE QUÉBEC, jusqu'au 6 septembre prochain. A noter les dates de représentations: 25, 26, 29 et 31 août; les 1, 2, 4, 5 et 6 septembre. Le prix d'en-

trée est de \$1.50 et il n'y a aucune réservation. EN ATTENDANT GODOT a d'abord été montée au défunt théâtre de Baby-lone par ROGER BLIN. Elle obtint le prix de la Société des lecteurs et attira un public important, mais assez déçu, au cours des premières représentations.

Cette pièce de "l'Irlandais de Paris" fait maintenant partie de tous les répertoires de théâtre et des troupes du monde entier ont repris et reprennent cette œuvre de BECKETT qui est non seulement auteur dramatique mais écrivain d'expression anglaise et française. Il a aussi publié: FI DE PARTIE... TOUS CEUX QUI TOMBENT... LA DERNIERE BANDE et HAPPY DAYS que le dramaturge traduisit en français sous le titre de "OH LES BEAUX JOURS" et qui est une allégorie de la solitude, de la vieillesse, du couple, de la condition humaine.

Les pièces de SAMUEL BECKETT sont jouées dans la plupart des pays d'Europe et d'Amérique. Même si elles ne s'adressent pas à un public de matinée ou à des lecteurs de "clubs de livre", Elle ne remporteraient peut-être pas un sondage de popularité mais elles ont le grand mérite de dénoncer les injustices et les drames de notre époque et de mettre la vérité à nu.

EN ATTENDANT GODOT... par LE CIRCUIT TEMPORAIRE... est présentée au CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE DE QUÉBEC, 13, rue ST-STANISLAS.

La distribution comprend: JACQUES LESSARD... JEAN-CLAUDE SAWYER MICHEL DAIGLE... BERNARD DUCHESNE... DENIS LESSARD.

Mise en scène: MARCEL LE CLERC. Effets visuels: BERNARD DUCHESNE. Bande sonore: JACQUES LESSARD.

Quelques mots...

de Georgette Lacroix



Les enfants ont commencé à jouer à "la maîtresse d'école"; c'est bon signe! Ils sont anxieux et contents de retourner au travail, aux études! Dure "passée" pour les parents que ces quelques semaines de préparation et d'achats nécessaires mais nécessité oblige!

Plusieurs nouveaux films seront mis sur le marché bientôt avec nos artistes préférés: JACQUES BREL... JEAN GABIN... SIMONE SIGNORET... SACHA DISTEL... CHARLES AZNAVOUR... ALAIN DELON... ANNIE GIRARDOT... ROBERT HOSSEIN... JEAN-LOUIS TRINTIGNANT... YVES MONTAND... LOUIS DE FUNES... JACQUES CHARRIER, des films qui ont pour titres: LA PART DES LIONS... LA SALLE DES GROS... LES MOULES DE L'ILE DE PAQUES (très poétique, n'est-ce pas?)... LE SEUIL DU VIDE... LE DRAPEAU NOIR... FLOTTE SUR LA MARMITE... LES DEUX ANGLAIS... ET LE CROQUANT.

Au couvent de ST-VALLIER, comté de BELLECHASSE... les 27, 28 et 29 août... exposition de peintures, de sculptures et d'antiquités sous le thème de: REFLET LOCAL. Bienvenue à tous.

Ce soir mercredi au LAC-MEGANTIC... LES GABROCHES DE STEFOY présentent LE JOUR DE CAIN de LUC ESTANG, avec SUZANNE ROUSSEAU... FRANÇOIS O'NEILL... GILLES PELLETIER... MADELEINE DUMAIS... MARIE GUIMONT... JOHANNES CARIGNAN... JACQUES SAYARD... SYLVIE GOSSELIN... etc.

Le ministre des Affaires culturelles, M. François Cloutier, annonce l'octroi d'une subvention de \$45,000 à l'Ecole supérieure de danse des Grands ballets canadiens.

L'Ecole supérieure de danse des Grands ballets canadiens est, au Québec, la seule qui assure la formation

professionnelle des danseurs. C'est d'ailleurs parmi ses élèves que la compagnie des Grands ballets canadiens recrute la plupart de ses membres.

L'actrice-chanteuse britannique JANE BIRKIN refuse de parler mariage au père de l'enfant qu'elle a mis au monde récemment à Londres. Elle avait déclaré au mois de mars, qu'elle ne voulait pas que SERGE GAINSBURG, acteur, poète et chansonnier français, se croit obligé de l'épouser à cause du bébé, et que tous deux en discuteraient après la naissance de l'enfant, une fille.

Mais depuis, l'actrice n'a fait aucun autre commentaire à ce sujet. Le disque enregistré par JANE BIRKIN, intitulé "Je t'aime, moi non plus", qui a été vendu à plus d'un million d'exemplaires, a été interdit en Grande-Bretagne, à cause d'implications érotiques.

JOAN CRAWFORD était hier l'invitée d'honneur du Festival du film américain de Birmingham, en Alabama.

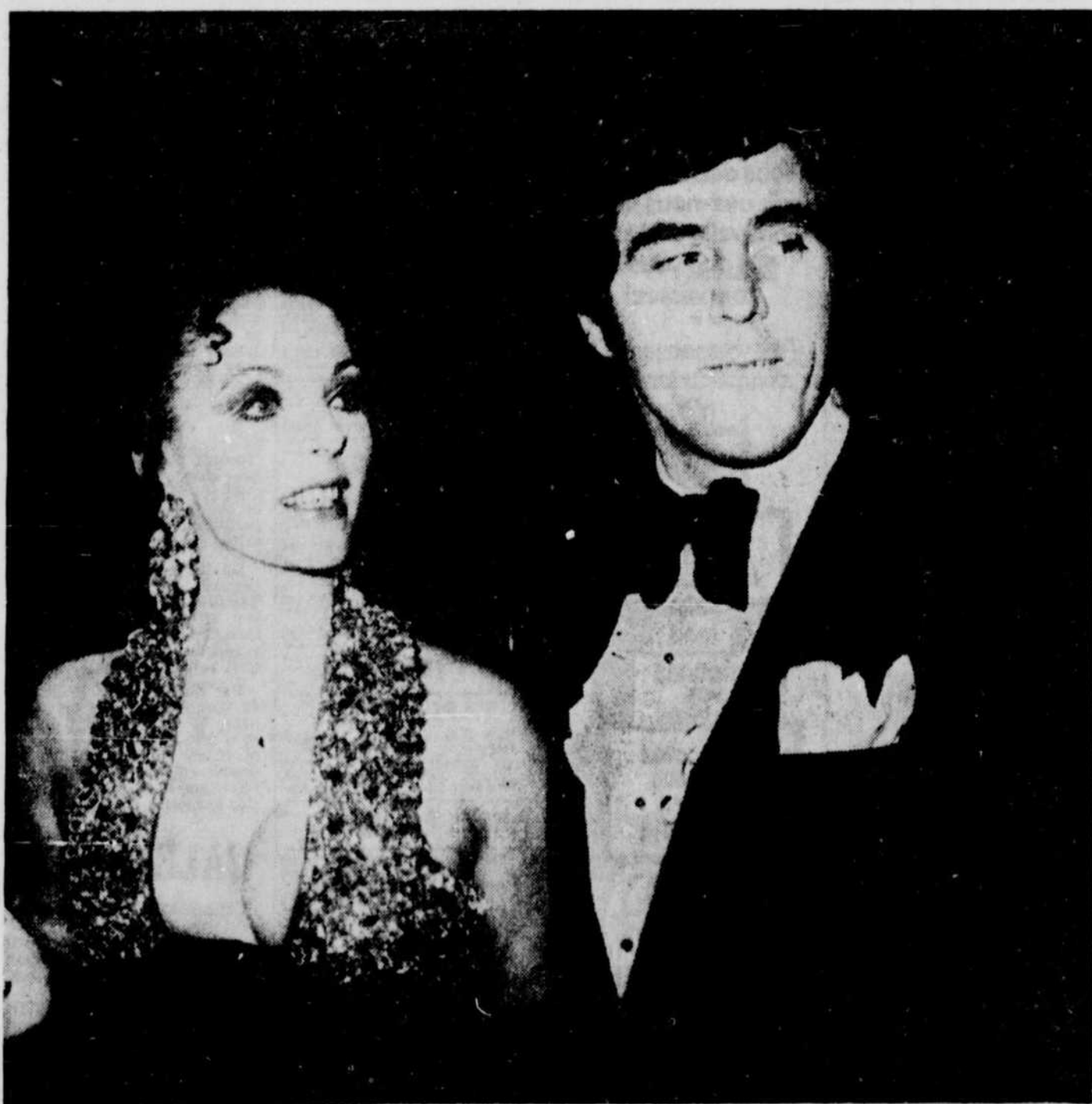
On présentera aujourd'hui le film "DANCING LADY", tourné en 1933, et dans lequel JOAN CRAWFORD tient la vedette.

Le metteur en scène JACQUES DERAY a tourné plusieurs séquences de son nouveau film intitulé "UN PEU DE SOLEIL DANS L'EAU FROIDE", d'après un roman de FRANÇOISE SAGAN, au siège de l'agence France-press à Paris.

L'histoire est celle d'un jeune journaliste de l'agence, incarné par MARC POREL, et de son idylle avec une jolie française de province.

Les Guess Who seront à la Place des Nations, le vendredi 27 août, avec les Trials de Jayson Hoover, et ils sont attendus par ceux qui les ont aimés quand ils n'étaient que le "groupe canadien No 1", et par ceux, plus nombreux, qui font le reconnaître qui ont peut-être cru, un temps, qu'ils étaient Américains, ou Anglais.

Restaurant Club
NAPOLI
DANSE
TOUS LES SOIRS
avec
Fritz Pereira
et son ensemble
Concours de danse
CE SOIR



● L'actrice anglaise JOAN COLLINS, âgée de 41 ans, a obtenu son divorce de l'acteur-chanteur anglais ANTHONY NEWLEY, 40 ans. Ils s'étaient épousés en 1963 et ils ont deux enfants: TARA, 7 ans, et ALEXANDER, 5 ans.



● GLORIA SWANSON... qui a fait un retour à l'écran, il y a quelques années, dans SUNSET BOULEVARD... revient maintenant au BROADWAY, après une absence de 19 ans. Le 7 septembre prochain, on la verra dans BUTTERFLIES ARE FREE. Madame SWANSON est âgée de 72 ans...

Qualité
IMPRIMES
L'Action Sociale Limitée
PLACE JEAN-TALEN, QUÉBEC - TEL. 522-6714

Le moulin de St-Laurent
ILE D'ORLÉANS
MERCREDI 25 AOUT
A 20 h. 45
GRANDE
SOIREE BAYAROISE
avec
LES GAIS MEUNIER
(8 musiciens)
Danse, chant, concours
ADMISSION: \$2.00
JEUDI, 26 AOUT
vendredi 27 août de 18 hrs à 1 hr.
Le fameux violoniste Tzigane
LAJOS MOLNAR
et le guitariste
JOHAN VAN VEEN
ADMISSION: \$1.00
CUISINE EUROPEENNE
RESERVATIONS: 828-2688.

HOLIDAY ON ICE
COMME INVITEE SPECIALE
LA CHAMPIONNE MONDIALE
OLYMPIQUE
PEGGY FLEMING
ET MOI LE PLUS
GRAND PATINEUR
AU MONDE
"SNOOPY"
3 fois championne
mondiale et médaille
d'or aux jeux d'hiver
de Grenoble en 68.
Présenté par
EXPO-QUÉBEC du 3 au 12 septembre
BILLETS EN VENTE MAINTENANT
Loges: \$4.00
Portes: \$3.50
Mezzanine: \$3.75
Balcon: \$3.00
Enfants 16 ans
et moins: 1/2 prix
8.15 P.M. - Tous les soirs (sauf le 5)
2.15 P.M. - Lundi le 6, sam. le 11
et dim. le 12
1.00 P.M. - Dimanche le 5
5.00 P.M. - Dimanche le 5
9.00 P.M. - Dimanche le 5
BILLETS EN VENTE au Colisée et dans les dépôts suivants à Québec:
Tabagie Gravel, 400, 3e avenue; Tabagie Jos Hunt, 790 rue St-Jean; Buffet
L.P. Dermen, 901 ouest, St-Cyrille; Pharmacie de la Couronne, 369, de la
Couronne.
POUR COMMANDE POSTALE, UTILISER CE COUPON
Bureau des billets Colisée de Québec Date:
Parc de l'Exposition, Québec, P.Q. Heure:
Billets ADULTES à \$.....
Billets ENFANTS à \$.....
Mandat-poste ci-joint au montant de \$.....
Nom
Adresse
Téléphone

Les immigrants professionnels ne chôment pas

QUÉBEC (PC) — Depuis l'entrée en vigueur de la loi 64, en mars dernier, 203 immigrants professionnels ont pu exercer leur profession dans leur pays d'origine, après avoir passé avec succès l'examen de français institué par le ministère provincial de l'immigration.

C'est en effet depuis le 30 mars dernier que l'application de la loi 64 a été l'exigence de la citoyenneté pour les im-

migrants professionnels désirant pratiquer dans la province de Québec. Selon la nouvelle loi, l'immigrant doit avoir une connaissance d'usage de la langue française, d'où l'examen institué par le gouvernement.

Selon un communiqué émis par le ministère de l'Immigration, 121 médecins, 21 pharmaciens, 14 infirmières, un dentiste, 36 ingénieurs, sept comptables et quatre architectes ont subi l'examen avec succès. Par-

mis les candidats reçus il y a des Égyptiens, des Syriens, des Turcs, des Iraniens, des Roumains, des Yougoslaves et des Tchecoslovaques.

Naturellement, en plus de l'examen de français les candidats doivent répondre aux exigences professionnelles des corporations ou associations de

leurs disciplines. Il est à souligner que la loi 64 ne s'applique pas au notariat, ni au droit.

Le comité d'examen du ministère, qui vient de présenter son premier rapport, est formé de trois membres chargés d'évaluer la connaissance du français de chaque candidat.

La météo

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour la journée de mercredi, avec un aperçu pour jeudi :

Régions de Montréal et de l'Outaouais : généralement ensoleillé. Maximum, environ 70. Aperçu pour jeudi : quelques périodes nuageuses.

Régions de Québec, des Laurentides, de l'Estrie et du Saguenay : périodes ensoleillées. Occasionnellement ventoux et temps frais persistant. Maximum, environ 65.

Aperçu pour jeudi : généralement ensoleillé. Région du Lac St-Jean : nuageux avec périodes ensoleillées et occasionnellement ventoux. Possibilité d'une averse, maximum, environ 60.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Îles et Gaspé : occasionnellement ventoux et frais. Maximum, environ 55.

Aperçu pour jeudi : quelques périodes ensoleillées.

TORONTO (PC) — Voici les températures observées au cours des dernières 24 heures dans diverses villes nord-américaines :

	Min	Max
Dawson	42	66
Vancouver	54	73
Victoria	51	76
Edmonton	41	79
Lethbridge	51	83
Regina	49	79
Winnipeg	52	66
Churchill	51	70
Sault Ste-Marie	39	59
Kapuskasing	27	60
Sudbury	35	63
Windsor	46	75
Toronto	45	68
Kitchener	42	67
Ottawa	44	62
Montréal	48	64
Québec	46	56
Fredericton	47	59
Moncton	48	62
Halifax	51	65
Charlottetown	52	64
St-Jean T.N.	66	74
Chicago	62	84
Detroit	53	78
Boston	52	74
New York	55	76
Washington	59	80
Cincinnati	54	84
Atlanta	68	87
Jacksonville	72	91
Miami	76	90
Orlando	75	94
St-Louis	67	97
Denver	56	83
Tucson	72	90
San Antonio	68	75
San Francisco	59	71

BAUMIER — A Trois-Rivières, le 23 août 1971, à l'âge de 44 ans, est décédée subitement, dame Renée Baumier, née Marthe Beaudet.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 3 heures.

Départ des salons funéraires Jean-Marc Boucher, de Leclercville, à 2 heures 50, pour l'église de Leclercville et de là au cimetière paroissial. 25-8 (2 fs)

BARTHELE — A Ste-Genève, Co. Dorchester, le 23 août 1971, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Edmond-Arthur Barthel, fils de Mme Amélie Barthel, il demeurait au 65, Napoléon, Lévis.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Richard Gauthier, 25, avenue Bégin, à 9 heures 45, pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Marie. 25-8 (1 fs)

BARRETTE — A Château-Richer, le 23 août 1971, à l'âge de 72 ans et 10 mois, est décédée dame Angéline Racine, épouse de M. Arthur Barrette, mère de Raymond, M. et Mme Guy Mathieu (Rolande), M. et Mme Marie-Claire Vachon, Mme Vve Gédéon Tardif, Mme Vve André Tardif, Mme Vve Daniel Tardif, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Elle demeurait à St-Joseph de Beauce.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 août, à 4 heures.

Départ du funérarium Armand Plante, 339, avenue Ste-Thérèse, à 3 heures 40, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière paroissial. 25-8 (2 fs)

CARETTE — A Québec, le 23 août 1971, à l'âge de 41 ans, est décédée dame Noëlle Houde, épouse de M. Gérard Carette, fille de M. Aurélien Houde, mère de Marcel et Roger, belle-fille de Mme Augustin Carette, frères et sœurs : Jeannette (Mme Léopold St-Hilaire), Rollande (Mme Normand Lussier), Laurent (Marie-Ange Lavoie), Aurélie (Denise Bellisle), beaux-frères et belles-sœurs : Aimé Carette (Eva St-Hilaire), Paul-E. (Yolande Chouinard), Robert, Jacqueline (Mme Raymond Gauthier), Jeannette (Mme Lucien Lavoie), Isabelle (Mme Laramée), Gislène. Il demeurait à 621, de la Reine.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 26 août, à 11 heures.

Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 253 Est, St-Joseph, à 9 heures 50, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles. 25-8 (2 fs)

CHOUINARD — A Québec, le 24 août 1971, à l'âge de 10 ans, est décédée Hélène Chouinard, fille de M. Jean Chouinard et de dame Rolande Beaudin, sœur et belle-sœur de : M. et Mme Normand Chouinard (Louise), Denys, André et Simon Chouinard. Elle demeurait à 2528, rue Triquet, à Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 26 août, à 14 heures 30.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 1584, chemin St-Louis, à Sillery, à 14 heures 15, pour l'église de St-Yves et de là au cimetière Belmont. 25-8 (1 fs)

COTE — A l'hôpital St-Raymond, le 22 août 1971, à l'âge de 55 ans, est décédée dame Eva Thibodeau, épouse de M. Magella Côté, mère de Florin (Pauline Trotter), Diane (Mme Jocelyn Marcotte), Doris (Louise Richard), Murielle et Jacinthe, sa mère : Mme Ulric Thibodeau, frère de Omer (Bernadette Julien), Jeanne (Mme Clovis Bourque), Josephat (Germaine Marcotte), Lucien (Marguerite Rivard), Maurice (Rose Boute), Georges (M. Jeanne Langlois), Léopold (M. Eliane Côté), Antonio (Marguerite Boute). Elle demeurait à Ste-Christine, Co. Portneuf.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 26 août, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire L. Leclerc & Fils Enr., 18, avenue du Parc, St-Basile, à 9 heures 30, pour l'église de Ste-Christine et de là au cimetière paroissial. 24-8 (2 fs)

GEORFFROY — A Québec, le 23 août 1971, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Pierre Geoffroy, chimiste à la Canadian Glassine Paper Co. Ltd, fils de feu M. et Mme Louis-Philippe Geoffroy (Florence Aherm). Il demeurait au 916, Holland.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 975, Marguerite-Bourgeoys, à 9 heures 45, pour l'église de St-Sacrement et de là au cimetière Belmont. 25-8 (2 fs)

Lorsqu'il s'agit de LIVRES

Place Jean-Talon Québec 529-8821 529-8784

LIBRAIRIE DE L'ACTION

REMERCIEMENTS FAVEURS OBTENUS

Reconnaissance au Bon Pape Jean XXIII pour deux faveurs obtenus avec promesse de publier, P.D. 3-26493 25-8 (1 fs) R. F. O.

ARTHUR THIVIERGE & FILS

EPICIERS-BOUCHERS — GROS et DETAIL

198 Hermine (coin Mazenod) Tél. 522-3804

Sucre granulé, 10 lbs 1.09

Soupe lég. tomates 7/99

Café Java, la lb. .85

Crème Can. doux, la lb. .74

Lait évap. Borden, 16 oz 3/55

Jell-O assortis, 4 ppts .39

Fèves lard 8 oz Clark 2/35

Barley fin, 2 lbs .29

Biscuit cais. ass. lb. .20

Biscuits crème ass. 3 lbs .99

Bonbons brûlés, 2 lbs .89

Pain Simard, 2 lbs .27

Sardine Bruns, 6 pour .59

Sauce chinoise, 5 oz. .19

Filet sole frais, la lb. .79

Patates nouv. No 1, 50 lbs 1.15

Prunes, pêches, panier 1.09

Pommes blanches 10 lbs .75

Cantaloupes Jumbo, 35 - .45

Tomates St-Pierre, B. pan. .49

Pomme de tab. Melba, 5 lbs .59

Ble diable ép. 12 pour .49

Bananes demie-mures, lb. .12

STEAKE BOEUF RONDE, des tranches complète, lb. 1.19

ROTI DE PALETTE LA LB. .69

CUISSES DE POULET, LA LB. .49

LARD SALE ENTRELARDE LA LB. .69

ROTI DE LARD, BOUT DU FILET, LA LB. .65

SAUCISSE FUMÉE, LA LB. .55

BACON TRANCHÉ, SANS COUENNE, LA LB. .59

ROTI DE BOEUF, DANS LA COTE, LA LB. 1.19

DEPARTEMENT DE GROS

Moutarde Champion, gall. .99

Margarine coloré, 25 lbs 6.25

Chocolat assorti, 24/10 2.99

Chocolat au lait, 5 lbs 4.25

Ris glacé, 10 lbs 1.49

Savon poudre, 50 lbs 10.20

Cigarette carton K.S. 4.79

Acceptons commandes de la campagne accompagnées de mandat

Nécrologie

BOIVIN — Au Foyer Mgr Roy, St-Joseph de Beauce, le 24 août 1971, à l'âge de 74 ans et 8 mois, est décédée dame Yvonne Tardif, épouse de M. Louis Boivin, mère de Gemma (Mme Joseph Boivin), Marcel (Thérèse Bélanger), Monette (Mme Robert Poulin), Delorise (Mme Adrien Girard), Jeannine, Collette (Mme Valère Labonté), ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs : Adrienne (Mme Edmond Tardif), Aimé (Léandre Gagné), Gabrielle (Mme Léo Tardif), Horimidas (Diana Houde), Mme Vve Marie-Claire Vachon, Mme Vve Gédéon Tardif, Mme Vve André Tardif, Mme Vve Daniel Tardif, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Elle demeurait à St-Joseph de Beauce.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 août, à 4 heures.

Départ du funérarium Armand Plante, 339, avenue Ste-Thérèse, à 3 heures 40, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière paroissial. 25-8 (2 fs)

BOILARD — A Québec, le 24 août 1971, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Gérard Boilard, fils de feu M. Adélard Boilard et de feu dame Clémentine Provencal.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ du salon funéraire de l'Hôpital Général, 260, boul. Langelier, sous la direction de Lépine Ltée, à 8 heures pour l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. 25-8 (1 fs)

CARETTE — A Québec, le 23 août 1971, à l'âge de 41 ans, est décédée dame Noëlle Houde, épouse de M. Gérard Carette, fille de M. Aurélien Houde, mère de Marcel et Roger, belle-fille de Mme Augustin Carette, frères et sœurs : Jeannette (Mme Léopold St-Hilaire), Rollande (Mme Normand Lussier), Laurent (Marie-Ange Lavoie), Aurélie (Denise Bellisle), beaux-frères et belles-sœurs : Aimé Carette (Eva St-Hilaire), Paul-E. (Yolande Chouinard), Robert, Jacqueline (Mme Raymond Gauthier), Jeannette (Mme Lucien Lavoie), Isabelle (Mme Laramée), Gislène. Il demeurait à 621, de la Reine.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 26 août, à 11 heures.

Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 253 Est, St-Joseph, à 9 heures 50, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles. 25-8 (2 fs)

CHOUINARD — A Québec, le 24 août 1971, à l'âge de 10 ans, est décédée Hélène Chouinard, fille de M. Jean Chouinard et de dame Rolande Beaudin, sœur et belle-sœur de : M. et Mme Normand Chouinard (Louise), Denys, André et Simon Chouinard. Elle demeurait à 2528, rue Triquet, à Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 26 août, à 14 heures 30.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 1584, chemin St-Louis, à Sillery, à 14 heures 15, pour l'église de St-Yves et de là au cimetière Belmont. 25-8 (1 fs)

COTE — A l'hôpital St-Raymond, le 22 août 1971, à l'âge de 55 ans, est décédée dame Eva Thibodeau, épouse de M. Magella Côté, mère de Florin (Pauline Trotter), Diane (Mme Jocelyn Marcotte), Doris (Louise Richard), Murielle et Jacinthe, sa mère : Mme Ulric Thibodeau, frère de Omer (Bernadette Julien), Jeanne (Mme Clovis Bourque), Josephat (Germaine Marcotte), Lucien (Marguerite Rivard), Maurice (Rose Boute), Georges (M. Jeanne Langlois), Léopold (M. Eliane Côté), Antonio (Marguerite Boute). Elle demeurait à Ste-Christine, Co. Portneuf.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 26 août, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire L. Leclerc & Fils Enr., 18, avenue du Parc, St-Basile, à 9 heures 30, pour l'église de Ste-Christine et de là au cimetière paroissial. 24-8 (2 fs)

GEORFFROY — A Québec, le 23 août 1971, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Pierre Geoffroy, chimiste à la Canadian Glassine Paper Co. Ltd, fils de feu M. et Mme Louis-Philippe Geoffroy (Florence Aherm). Il demeurait au 916, Holland.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 975, Marguerite-Bourgeoys, à 9 heures 45, pour l'église de St-Sacrement et de là au cimetière Belmont. 25-8 (2 fs)

Lorsqu'il s'agit de LIVRES

Place Jean-Talon Québec 529-8821 529-8784

LIBRAIRIE DE L'ACTION

REMERCIEMENTS FAVEURS OBTENUS

Reconnaissance au Bon Pape Jean XXIII pour deux faveurs obtenus avec promesse de publier, P.D. 3-26493 25-8 (1 fs) R. F. O.

ARTHUR THIVIERGE & FILS

EPICIERS-BOUCHERS — GROS et DETAIL

198 Hermine (coin Mazenod) Tél. 522-3804

Sucre granulé, 10 lbs 1.09

Soupe lég. tomates 7/99

Café Java, la lb. .85

Crème Can. doux, la lb. .74

Lait évap. Borden, 16 oz 3/55

Jell-O assortis, 4 ppts .39

Fèves lard 8 oz Clark 2/35

Barley fin, 2 lbs .29

Biscuit cais. ass. lb. .20

Biscuits crème ass. 3 lbs .99

Bonbons brûlés, 2 lbs .89

Pain Simard, 2 lbs .27

Sardine Bruns, 6 pour .59

Sauce chinoise, 5 oz. .19

Filet sole frais, la lb. .79

Patates nouv. No 1, 50 lbs 1.15

Prunes, pêches, panier 1.09

Pommes blanches 10 lbs .75

Cantaloupes Jumbo, 35 - .45

Tomates St-Pierre, B. pan. .49

Pomme de tab. Melba, 5 lbs .59

Ble diable ép. 12 pour .49

Bananes demie-mures, lb. .12

STEAKE BOEUF RONDE, des tranches complète, lb. 1.19

ROTI DE PALETTE LA LB. .69

CUISSES DE POULET, LA LB. .49

LARD SALE ENTRELARDE LA LB. .69

ROTI DE LARD, BOUT DU FILET, LA LB. .65

SAUCISSE FUMÉE, LA LB. .55

BACON TRANCHÉ, SANS COUENNE, LA LB. .59

ROTI DE BOEUF, DANS LA COTE, LA LB. 1.19

DEPARTEMENT DE GROS

Moutarde Champion, gall. .99

Margarine coloré, 25 lbs 6.25

Chocolat assorti, 24/10 2.99

Chocolat au lait, 5 lbs 4.25

Ris glacé, 10 lbs 1.49

Savon poudre, 50 lbs 10.20

Cigarette carton K.S. 4.79

Acceptons commandes de la campagne accompagnées de mandat

L'horoscope

JEUDI, 26 AOÛT, 1971

21 mars au 20 avril (Bélier) — Si vous n'avez pas le travail qui vous est imposé, procurez-vous des distractions stimulantes, afin d'éviter la monotonie et l'ennui. Ne cultivez pas de doute.

21 avril et 21 mai (Taureau) — Excellentes perspectives pour les activités domestiques et familiales. Vous ferez la connaissance d'une personne charmante, intelligente, et douée d'une remarquable simplicité.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Les petits détails ne sont pas à négliger au chapitre de l'amitié. Vous précipitez pas les événements. Les extras vous rappellent le bien-être de l'économie.

22 juin au 21 juillet (Cancer) — Ne prenez pas les déceptions trop à cœur. Votre popularité est à la hausse dans votre milieu social. Vous êtes d'une générosité qui frise la prodigalité.

24 juillet au 23 août (Lion) — Ne vous conduisez pas à vos intérêts personnels, agrandissez vos horizons en vous intéressant à vos proches et à tous problèmes. Journée bien remplie.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Ne laissez rien en plan, faites-vous un point d'honneur de terminer tout ce que vous commencez. Vibrations planétaires sympathiques aux artistes.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Perspectives stimulantes pour vos activités personnelles et professionnelles. Votre attitude paraît étrange à ceux qui ne vous connaissent pas bien.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Ne vous laissez pas aller à vos passions, elle ne vous fera pas défaut si vous en prenez soin. On dit des choses gentilles sur votre compte.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Une attitude réaliste vous réussira mieux qu'une attitude pessimiste



Les trois astronautes du dernier vol lunaire "Apollo-15" viennent de faire leur entrée dans le théâtre "Palace", après avoir eu droit mardi au traditionnel défilé d'honneur le long de la cinquième Avenue à New York. Des centaines d'admirateurs s'étaient enfilées le long de l'avenue pour acclamer Al Worden, David Scott et James Irwin. Assises entre Scott et Irwin: Mme Lorton Scott et Mary Ellen Irwin.

Le plus grand procès politique au Caire

91 PERSONNALITÉS ÉGYPTIENNES TRADUITES EN JUSTICE POUR HAUTE TRAHISON

LE CAIRE (AFP) — Par le nombre et la qualité des accusés, c'est le plus grand procès politique, depuis que le roi Farouk fut chassé du trône, il y a 19 ans, qui s'ouvre aujourd'hui au Caire.

Quatre-vingt-onze personnalités égyptiennes, dont un vice-président de la république, 7 ministres, le président de l'Assemblée nationale, des dirigeants du parti égyptien, l'Union socialiste arabe, des généraux, des officiers supérieurs de la police, comparaissent devant un tribunal révolutionnaire sous l'accusation de haute trahison.

Il s'agit du procès du complot contre le président Sadate que, selon le procureur général, les accusés ont voulu renverser par la force, soit par des manifestations de rues, soit par une paralysie progressive du pouvoir, soit même, et c'est ce qui est particulièrement imputé au général Fawzi, par l'intervention de l'armée.

L'affaire s'est nouée à la fin d'avril dernier. Le président Sadate venait de rentrer de Benghazi, où il avait signé avec les chefs d'États libyen et sy-

rien le projet d'Union fédérale. Quand il voulut s'en expliquer au Comité central de l'Union socialiste, il se trouva face à une opposition bruyante, qui lui-même un peu plus tard devait qualifier de "chahut organisé". On lui reprocha notamment d'avoir accepté, à Benghazi, d'accorder qu'il mettait en danger la souveraineté de l'Égypte, dans une période de l'Histoire où, justement, elle avait besoin de toute sa liberté d'action.

SADATE FRAPPE
La crise fut un moment gelée par l'arrivée au Caire de M. William Rogers, secrétaire d'État américain, qui venait tenter de mettre sur pied un règlement provisoire sur le canal de Suez.

Mais, à peine eut-il quitté la capitale égyptienne que les événements se précipitèrent. Le président Sadate décidait à nouveau de frapper et démettait de ses fonctions le tout puissant ministre de l'Intérieur, M. Charraoui Gomaa. Mais, les amis de ce dernier passaient à la contre-attaque, et cinq ministres donnaient leur démission.

Le président Sadate eut une réaction rapide et brutale. Il donna l'ordre à la Garde républicaine, qui est en fait une division motorisée d'intervention rapide, d'investir le ministère de l'Intérieur. Le lendemain, les principales personnalités qui avaient trempé dans cette sorte de rébellion à l'autorité du président Sadate, étaient arrêtées.

Le soir du 14, le président Sadate prenait la parole et dénonçait toute l'affaire, estimant qu'il s'agissait d'une tentative pour le renverser lui-même,

ainsi que le régime républicain.

Pendant tous les jours qui suivirent, plusieurs centaines de personnes furent arrêtées, mais beaucoup furent d'ailleurs relâchées peu après.

Tous ces hommes, dont la plupart furent de proches collaborateurs de Nasser, sont accusés de haute trahison. Ils risquent la peine de mort, ou la prison perpétuelle. De plus, des délits de droit commun sont relevés contre certains d'entre eux: détournements de deniers publics, etc.

Le greffé du cœur Russell résiste aux "nudistes"

INDIANAPOLIS, Indiana (P.A.) — Le rythme de la nouvelle vie de M. Louis B. Russell, qui a survécu le plus longtemps à une greffe du cœur, inquiète son médecin.

Il y a trois ans aujourd'hui, une équipe de chirurgiens de Richmond, en Virginie, lui greffa le cœur d'un jeune homme de 17 ans qui venait d'être tué. L'opération n'a cependant pas limité le champ de ses activités.

Professeur d'art industriel, orateur et apprenti politicien, l'opéra à même survécu aux fonctions de juge d'un concours de beauté chez des nudistes.

Son plus récent domaine d'activité est la politique, mais son médecin souhaite le voir perdre sa campagne pour un siège de conseiller municipal à l'hôtel de ville d'Indianapolis.

M. Russell a déclaré qu'il avait perdu un peu de son optimisme récemment, lors de la mort de la personne qui venait en quatrième place pour la durée de survie et qui avait reçu son cœur greffé près de trois ans auparavant.

Les médecins lui prédisent un "bel avenir", déclare M. Russell. Ils font cette prédiction en dépit de son habitude du tabac et de quelques livres supplémentaires autour de sa taille.

L'histoire de M. Russell, père de quatre enfants, semble être surchargée de discours et de rencontres publiques au nom des causes qu'il défend. Ceci le conduit ici et là dans le Midwest américain, et même jusqu'en Alabama.

SOINS POST-OPÉRATOIRES
Au cours de la première année de la greffe, M. Russell est allé quatre fois à Richmond, alors que son organisme tentait de rejeter le cœur étranger. Il continue de prendre quotidiennement des médicaments destinés à combattre une éventuelle réjection.

Même maintenant, il se rend occasionnellement à Richmond pour des examens, et son médecin prend un électrocardiogramme trois fois par semaine.

M. Russell est devenu le plus ancien survivant d'une greffe du cœur après la mort, le 17 octobre 1968 à Paris, du prêtre français, le révérend Charles Damien.

LES ETATS-UNIS PEUVENT-ILS RELEVER LE PRIX DE L'OR

NEW YORK (AFP) — La prudente suggestion du Fonds monétaire international en faveur d'une légère réévaluation du prix de l'or par les États-Unis pour contribuer à la solution de la crise monétaire soulève deux questions: les États-Unis peuvent-ils et veulent-ils relever le prix de l'or? Une réévaluation faciliterait-elle le retour à la convertibilité du dollar?

Le porte-parole de la Maison blanche a réaffirmé lundi soir à San Clemente que Washington n'a aucune intention de modifier le prix du métal jaune.

"Le secrétaire au Trésor John Connally a dit clairement lors d'une conférence de presse et nous avons dit clairement dès le début que ce n'est pas notre intention de changer le prix de l'or, soit en hausse, soit en baisse, a-t-il dit. C'est notre position et elle a été indiquée fréquemment par le secrétaire au Trésor quand on lui a posé des questions à ce sujet. Il n'y a aucun changement que ce soit dans cette position".

Dans les périodes de crise, les déclarations valent ce qu'elles valent: on n'annonce pas un changement de parité à l'avance. La dévaluation du dollar par rapport à l'or est en fait un problème à la fois intérieur et extérieur.

L'OPINION PUBLIQUE

Sur le plan intérieur, on a souvent dit qu'une réévaluation de l'or serait un suicide politique pour un gouvernement américain. A un peu plus d'un an des élections présidentielles on devrait donc l'exclure. Pourtant, on peut penser que dans le climat psychologique d'aujourd'hui, l'idée d'une dévaluation du dollar par rapport aux autres monnaies étant désormais acceptée et le programme Nixon ayant été accueilli avec un soulagement dont témoigne la hausse de la bourse, un relèvement modeste du prix de l'or ne frapperait guère l'opinion publique. Un danger cependant: les démocrates ont été "muselés" par la nouvelle politique économique du président mais une dévaluation officielle du dollar pourrait leur permettre de repartir à l'attaque en affirmant que la Maison blanche a capitulé devant les exigences de l'étranger.

Sur le plan extérieur, le Fonds monétaire international estime que la réévaluation de l'or devrait entrer dans le cadre du réajustement général des parités monétaires. C'est donc une affaire de négociation internationale, vraisemblablement à l'échelon des ministres des Finances du groupe des Dix.

TACTIQUE?

On ignore encore quand se tiendra la réunion ministérielle des Dix et rien ne permet pour l'instant de dire que les États-Unis, dont la position de force est reconnue par la plupart des experts, s'y rendront prêts à la concession suggérée par le directeur-général du FMI, M. Pierre-Paul Schweitzer.

A court terme, la question du prix de l'or paraît être largement une affaire de tactique dépendant de l'estimation par la Maison blanche des réactions intérieures américaines et de ce que les États-Unis sont prêts à céder pour obtenir ce qu'ils veulent de leurs partenaires. A long terme cependant, elle débouche sur le problème du retour à la convertibilité du dollar qui est aussi, pour nombre d'experts, celui des nouvelles bases du système monétaire.

Les États-Unis veulent que le rôle de l'or dans le système monétaire international diminue. Ils l'ont répété à maintes reprises. En principe, une réévaluation du métal jaune est contraire à cet objectif. En fait, un relèvement de l'ampleur envisagée par le Fonds n'aurait qu'un impact très modéré sur la composition des réserves mondiales de change.

Catégories des produits qui seront exemptées de la surtaxe "Nixon"

WASHINGTON (AFP) — La Trésorerie américaine a précisé mardi les catégories de produits qui seraient exemptées de la surtaxe de 10 pour cent à l'importation en raison du fait que leur exportation aux États-Unis est déjà limitée par des mécanismes de quotas obligatoires ou par l'octroi de licences.

Les produits exemptés sont les suivants:

1 — Viandes de bœuf, de veau, de mouton mais pas d'agneau et de chèvre, fraîches ou congelées;
2 — Produits agricoles soumis à restrictions aux termes de l'"Acte agricole" américain. Cette législation couvre certaines catégories de produits laitiers (lait, crème, beurre, fromages, ou substituts de ces produits, les articles incluant du lait, de la crème ou du chocolat, les aliments pour bétail contenant du lait ou des dérivés et les produits incluant du beurre, du bic, des cacahuètes ou du coton.

3 — Le pétrole brut et les produits pétroliers, semi-finis ou raffinés, ainsi que certains produits chimiques, énumérés dans la proclamation présidentielle du 10 mars 1959. Il s'agit des produits dont l'importation aux États-Unis nécessite

l'octroi de licences par le Département de l'Intérieur. Ces exemptions bénéficieront principalement au Canada qui allie un certain nombre d'accords bilatéraux avec des pays producteurs pour limiter l'entrée aux États-Unis de ces textiles, ont ainsi décidé de faire bénéficier tous les exportateurs de l'exemption de surtaxe, appliquant la clause de la Nation la plus favorisée.

4 — Les textiles de coton soumis à quotas 64 catégories quel que soit leur pays d'origine. Les États-Unis, qui ont passé un certain nombre d'accords bilatéraux avec des pays producteurs pour limiter l'entrée aux États-Unis de ces textiles, ont ainsi décidé de faire bénéficier tous les exportateurs de l'exemption de surtaxe, appliquant la clause de la Nation la plus favorisée.

5 — Le sucre qui est soumis au régime d'importation du "Sugar Act".

Les produits dont l'exportation aux États-Unis est seulement limitée par des quotas volontaires, et non obligatoires, que se sont imposés les producteurs c'est le cas de l'acier et des chaussures seront soumis à la surtaxe de 10 pour cent, souligne la Trésorerie.

POUR DES MENUS D'ÉTÉ

FRAIS ET SAVOUREUX...

Rien de mieux



MELANGES



à gâteaux

DUNCAN HINES blanc chocolat et autres

19 oz

.44



LAIT

écrémé en poudre

CO-OP

3 lb

\$ 1.29

AU QUÉBEC, NOTRE POISSON EST PARTICULIÈREMENT BON

CONSOMMEZ LES POISSONS DU QUÉBEC DE MARQUE



Crevettes

d'Anticosti, cuites, prêtes à servir

1.49

FILET

de Sébaste, marque CORVETE

.51



ROTI de haut de côtes



lb

.61

CHOU

frais

culture du Québec No 1



ch.

.11

Maladie de la pomme de terre

BELTSVILLE, Maryland — (P.A.) — Un pathologiste des plantes a découvert une molécule 80 fois plus petite que le plus minuscule virus, et qui serait cause d'une maladie de la pomme de terre.

M. Theodore Diener, d'origine suisse, est pathologiste au laboratoire local du département fédéral de l'Agriculture.

Cette molécule, il l'a appelée viroïde. M. Diener est d'avis que le viroïde est peut-être cause de maladies humaines telles que la sclérose en plaques et certains cancers.

M. Diener cherchait la cause d'une maladie de la pomme de terre qui est un mystère depuis un demi-siècle. C'est en cherchant une cause virale qu'il a découvert le viroïde.

A son avis, ce serait là la cause de bien des maladies humaines et animales dont on a cherché en vain l'origine.

Le viroïde trouvé dans la maladie de la pomme de terre est une molécule d'acide ribonucléique libre.

POUR D'AUTRES SPÉCIAUX, CONSULTEZ LE JOURNAL



LIVRE CHAQUE SEMAINE À VOTRE PORTE

SPÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 28 AOÛT 1971